

# RAPPORT DE GESTION

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2014

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque Laurentienne du Canada au 31 octobre 2014, ainsi que de sa performance au cours de l'exercice clos à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 10 décembre 2014, doit être lu avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et présentées dans le *Manuel de CPA Canada*.

Des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada (la Banque), y compris la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca), et sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## Mode de présentation

L'information pour les exercices clos les 31 octobre 2014 et 2013 est présentée sur la même base que les états financiers consolidés annuels audités préparés selon les IFRS. Tous les montants sont libellés en dollars canadiens.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2013, la Banque a adopté les modifications à l'IFRS relative aux avantages du personnel, qui exigent le retraitement de l'information comparative et des mesures financières de 2013 de la Banque. L'information pour les exercices clos les 31 octobre 2012 et 2011 a été préparée selon les IFRS, mais n'a pas été retraitée pour refléter l'adoption des modifications apportées à l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Les données relatives aux périodes précédentes sont présentées selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR-C) antérieurs. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

## TABLE DES MATIÈRES

Sommaire des résultats financiers.....	18	Arrangements hors bilan.....	37
Performance financière 2014.....	19	Gestion du capital.....	39
Mesures financières non conformes aux PCGR.....	20	Profil de risque et cadre de gestion des risques.....	43
Perspectives et objectifs pour 2015.....	21	Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière.....	60
Analyse des résultats consolidés.....	23	Méthodes et estimations comptables critiques.....	61
Analyse des résultats trimestriels.....	28	Modifications de méthodes comptables à venir.....	64
Secteurs d'activité.....	31		
Analyse de la situation financière.....	35		

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'évolution de l'environnement technologique. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

# SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

## FAITS SAILLANTS DE 2014

- Résultat net ajusté record
- Levier d'exploitation ajusté positif de 2,4 % d'un exercice à l'autre
- Qualité de crédit excellente, comme en témoignent les pertes sur prêts de 42,0 millions \$, ou 0,15 % des prêts moyens
- Solide croissance des portefeuilles de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires : hausse de 15 % d'un exercice à l'autre
- Intégration des sociétés acquises complétée avec succès et réalisation de synergies au chapitre des dépenses

TABLEAU 1

## FAITS SAILLANTS DE 2014

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2014	VARIATION 2014 / 2013
Résultat net	140,4 \$	17 %
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>	163,6 \$	5 %

(1) Certaines analyses présentées dans ce document reposent sur les activités principales de la Banque et ne tiennent donc pas compte des éléments liés aux regroupements d'entreprises et des charges de restructuration désignés comme étant des éléments d'ajustement. Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

## SURVOL DE L'EXERCICE 2014

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, le résultat net ajusté a totalisé 163,6 millions \$, soit un résultat dilué par action de 5,31 \$, une hausse de 5 %, par rapport à 155,4 millions \$, ou un résultat dilué par action de 5,07 \$, en 2013. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,9 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, par rapport à 12,1 % pour la période correspondante de 2013. Comme présenté, le résultat net s'est établi à 140,4 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,50 \$, pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, comparativement à 119,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,80 \$, pour la période correspondante de 2013. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,1 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, par rapport à 9,1 % pour la période correspondante de 2013. Les résultats comme présentés pour 2014 et 2013 tiennent compte des éléments liés aux regroupements d'entreprises et des charges de restructuration, comme il est précisé ci-après.

Au cours de l'exercice 2014, la Banque a généré une solide croissance des résultats et a poursuivi ses efforts ciblés pour améliorer l'efficacité et maximiser le levier d'exploitation. La Banque a maintenu l'accent sur le développement des activités commerciales à marge plus élevée et l'accroissement de sa présence à l'échelle du Canada pour favoriser une croissance rentable des revenus, dans un contexte de ralentissement de la demande de prêts à la consommation et de compression des

marges. La croissance des activités commerciales ainsi que le contrôle rigoureux des dépenses et la qualité de crédit constante du portefeuille de prêts ont également contribué à la bonne performance financière. Relativement aux sociétés MRS et à la Fiducie AGF, la Banque a complété avec succès l'intégration de leurs activités et a réalisé des synergies de coûts dans son secteur d'activité B2B Banque pour accroître l'efficacité opérationnelle.

Au cours du quatrième trimestre 2014, la Banque a restructuré certaines activités de détail et du siège social pour réaligner les priorités stratégiques, réduire les coûts de manière durable et accroître l'efficacité opérationnelle. Par conséquent, des indemnités de départ et des pertes de valeur liées à des projets de TI ont été comptabilisées dans les frais autres que d'intérêt. Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

La Banque a maintenu une solide situation financière en 2014, comme en témoignent les ratios de fonds propres robustes, calculés selon l'approche standard, ainsi que le rehaussement récent de la note de crédit de la Banque par DBRS Limited (DBRS). Grâce à une saine gestion des liquidités et du capital, la Banque se trouve en position avantageuse pour investir dans ses initiatives stratégiques et contribuer davantage aux besoins financiers en évolution de ses clients.

TABLEAU 2

**RÉSULTATS CONSOLIDÉS**

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages)

	2014	2013	2012 <sup>(1)</sup>	VARIATION 2014 / 2013
Revenu net d'intérêt	560 980 \$	568 760 \$	531 028 \$	(1) %
Autres revenus	313 085	296 577	265 615	6
Revenu total	874 065	865 337	796 643	1
Profit d'acquisition, amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	9 653	4 426	(23 795)	118
Provisions pour pertes sur prêts	42 000	36 000	33 000	17
Frais autres que d'intérêt	641 309	674 079	604 463	(5)
Résultat avant impôts sur le résultat	181 103	150 832	182 975	20
Impôts sur le résultat	40 738	31 355	42 467	30
Résultat net	140 365	119 477	140 508	17
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	10 985	11 749	12 768	(7)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	129 380 \$	107 728 \$	127 740 \$	20 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base	28 724	28 329	25 634	
dilué	28 732	28 338	25 652	
Résultat par action				
de base	4,50 \$	3,80 \$	4,98 \$	18 %
dilué	4,50 \$	3,80 \$	4,98 \$	18 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>(2)</sup>	10,1 %	9,1 %	12,1 %	
Ratio d'efficacité <sup>(2)</sup>	73,4 %	77,9 %	75,9 %	
Levier d'exploitation <sup>(2) (3)</sup>	5,9 %	n. s.	(6,1) %	
<b>Mesures financières ajustées</b>				
Résultat net ajusté <sup>(2)</sup>	163 582 \$	155 436 \$	140 660 \$	5 %
Résultat dilué par action ajusté <sup>(2)</sup>	5,31 \$	5,07 \$	4,98 \$	5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté <sup>(2)</sup>	11,9 %	12,1 %	12,0 %	
Ratio d'efficacité ajusté <sup>(2)</sup>	71,0 %	72,8 %	73,1 %	
Levier d'exploitation ajusté <sup>(2) (3)</sup>	2,4 %	n. s.	(3,9) %	

(1) Les chiffres comparatifs de 2012 n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

(2) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Le levier d'exploitation pour 2013 est non significatif, car les résultats de 2012 n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.**PERFORMANCE FINANCIÈRE 2014**

Le tableau qui suit présente les objectifs financiers de la direction et la performance de la Banque pour 2014. La Banque a atteint ses objectifs pour l'exercice 2014 et a enregistré un résultat net ajusté record. Dans un contexte de faible croissance des revenus, le contrôle rigoureux des dépenses, la solide qualité du crédit, les stratégies visant à augmenter les autres revenus et la bonne

croissance interne des activités commerciales à marge plus élevée ont été les inducteurs importants de la bonne performance financière de la Banque au cours de l'exercice et de l'atteinte de ses objectifs en matière de rentabilité, d'efficacité et de fonds propres.

TABLEAU 3

**INDICATEURS DE PERFORMANCE 2014 <sup>(1)</sup>**

	OBJECTIFS DE 2014	RÉSULTATS DE 2014
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	10,5 % à 12,5 %	11,9 %
Résultat net ajusté (en millions de dollars)	145,0 \$ à 165,0 \$	163,6 \$
Ratio d'efficacité ajusté	72,5 % à 69,5 %	71,0 %
Levier d'exploitation ajusté	Positif	2,4 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires — base « tout compris »	> 7,0 %	7,9 %

(1) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La Banque utilise à la fois les PCGR et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les mesures financières de la Banque non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

### Mesures financières ajustées

Certaines analyses présentées dans ce document reposent sur les activités principales de la Banque et ne tiennent donc pas compte

de l'incidence de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement, comme il est précisé ci-après. La Banque présente les résultats ajustés pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes.

### Éléments d'ajustement

Les éléments d'ajustement ont trait aux regroupements d'entreprises ainsi qu'aux plans de restructuration. Les éléments liés aux regroupements d'entreprises ont trait aux profits et aux charges découlant des acquisitions. Le profit d'acquisition et l'amortissement connexe de la prime nette sur les instruments financiers acquis sont considérés comme des éléments d'ajustement puisque la direction considère qu'ils représentent des ajustements importants non récurrents et sans effet de trésorerie. La réévaluation de la contrepartie éventuelle et les

TABLEAU 4

### INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT

Pour les trimestres et les exercices clos les 31 octobre  
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 OCTOBRE		POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 OCTOBRE		
	2014	2013	2014	2013	2012 <sup>(1)</sup>
<b>Incidence sur le résultat net</b>					
Résultat net comme présenté	33 754 \$	25 866 \$	140 365 \$	119 477 \$	140 508 \$
<b>Éléments d'ajustement</b>					
Éléments liés aux regroupements d'entreprises, après impôts sur le résultat					
Profit d'acquisition, amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	1 108	744	4 079	3 264	400
Réévaluation de la contrepartie éventuelle	—	—	4 100	—	—
Profit d'acquisition	—	—	—	—	(16 382)
Frais liés aux regroupements d'entreprises					
Frais liés à l'acquisition et à l'intégration de la Fiducie AGF	2 138	5 281	8 973	16 433	2 198
Frais liés à l'intégration des sociétés MRS	—	2 028	474	11 655	13 936
	3 246	8 053	17 626	31 352	152
Charges de restructuration, après impôts sur le résultat					
Indemnités de départ <sup>(2)</sup>	4 429	4 607	4 429	4 607	—
Pertes de valeur liées aux projets de TI <sup>(3)</sup>	1 162	—	1 162	—	—
	5 591	4 607	5 591	4 607	—
	8 837	12 660	23 217	35 959	152
Résultat net ajusté	42 591 \$	38 526 \$	163 582 \$	155 436 \$	140 660 \$
<b>Incidence sur le résultat dilué par action</b>					
Résultat dilué par action comme présenté	1,09 \$	0,82 \$	4,50 \$	3,80 \$	4,98 \$
<b>Éléments d'ajustement</b>					
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	0,12	0,28	0,62	1,11	—
Charges de restructuration	0,19	0,16	0,19	0,16	—
	0,31	0,44	0,81	1,27	—
Résultat dilué par action ajusté <sup>(4)</sup>	1,39 \$	1,26 \$	5,31 \$	5,07 \$	4,98 \$

(1) Les chiffres comparatifs de 2012 n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

(2) Les indemnités de départ sont incluses au poste Salaires et avantages du personnel de l'état du résultat consolidé.

(3) Les pertes de valeur liées aux projets de TI sont incluses au poste Frais d'occupation de locaux et technologie de l'état du résultat consolidé.

(4) L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour le trimestre clos le 31 octobre 2014.

frais liés aux regroupements d'entreprises ont été désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de l'importance des montants et du fait qu'ils ne sont pas récurrents. Les éléments liés aux regroupements d'entreprises sont inclus dans les résultats comme présentés du secteur d'activité B2B Banque.

Les charges de restructuration découlent d'un réalignement des priorités stratégiques et comprennent des indemnités de départ et des pertes de valeur liées à des projets de TI. Ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature et de l'importance des montants. Les charges de restructuration sont incluses dans les résultats comme présentés du secteur d'activité Particuliers et Entreprises et du secteur Autres.

#### Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2013, la Banque a modifié sa définition des capitaux propres attribuables aux actionnaires

ordinaires, comme il est précisé ci-après. Toutes les mesures financières pour les trimestres et l'exercice clos en 2013 ont été modifiées en conséquence. Les chiffres comparatifs antérieurs à 2013 n'ont pas été retraités.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couvertures de flux de trésorerie. Cette définition est maintenant mieux alignée sur les exigences réglementaires.

#### Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

TABLEAU 5

### RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2014	2013	2012 <sup>(1)</sup>
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires comme présenté	129 380 \$	107 728 \$	127 740 \$
Éléments d'ajustement	23 217	35 959	152
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	152 597 \$	143 687 \$	127 892 \$
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	1 280 595 \$	1 186 977 \$	1 069 619 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,1 %	9,1 %	12,1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,9 %	12,1 %	12,0 %

(1) Les chiffres comparatifs de 2012 n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

#### Valeur comptable de l'action ordinaire

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

#### Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt est le ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif total moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

#### Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total.

La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt.

#### Ratio du dividende versé

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

#### Rendement de l'action

Le rendement de l'action est défini comme le quotient obtenu en divisant les dividendes déclarés par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

## PERSPECTIVES ET OBJECTIFS POUR 2015

### PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Le récent recul du prix du pétrole devrait soutenir la croissance mondiale en 2015, principalement aux États-Unis où l'économie poursuit sa croissance au même rythme modéré. Au Canada, la dépréciation du dollar canadien, la baisse des coûts de l'énergie et la demande robuste de la part des États-Unis devraient améliorer les perspectives au Québec et en Ontario et resserrer l'écart entre la performance économique de l'Ouest canadien et celle du reste du pays. Par conséquent, le taux de chômage au Canada a repris sa trajectoire descendante à l'automne de cette année, alors que le taux de chômage au Québec est demeuré généralement

inchangé en 2014. Grâce à l'amélioration des exportations et du taux de chômage, il est également prévu que les entreprises investiront davantage en raison de la solidité de leur bilan et du retour graduel à des perspectives mondiales plus prometteuses. Dans l'ensemble, l'économie canadienne devrait croître à un rythme d'environ 2,5 % en 2015.

Bien qu'on prévoit que la croissance de l'économie sera moins marquée qu'au cours des dernières phases expansionnistes, les indicateurs suggèrent que l'expansion de l'économie se

poursuivra. Ceci pourrait faire en sorte que la Banque du Canada augmente légèrement son taux de financement à un jour d'ici la fin de 2015, mais seulement si les risques actuels de baisse en matière d'inflation s'atténuent. Or, les pressions inflationnistes ont été neutralisées en raison des capacités inutilisées dans l'économie et de la faible augmentation des salaires. Aux États-Unis, l'amélioration continue des conditions du marché de l'emploi et la stabilité de l'inflation appuient l'accroissement modéré du taux directeur au deuxième semestre 2015.

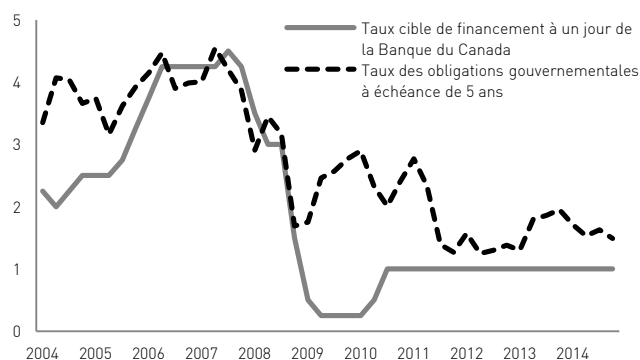
Étant donné que les taux d'intérêt devraient demeurer à des niveaux historiquement bas pendant une bonne partie de 2015, tout indique un atterrissage en douceur pour le secteur de l'habitation canadien de pair avec une solidité accrue d'est en

ouest. La vulnérabilité du secteur des ménages demeure une préoccupation. Toutefois, les principaux risques pour le marché de l'habitation canadien ne découlent pas du relâchement des normes de souscription hypothécaire. Ils sont plutôt largement tributaires des facteurs macroéconomiques liés aux taux d'intérêt et aux taux de chômage.

Indépendamment de la croissance économique modérée prévue en 2015, l'approche ciblée de la Banque en matière de croissance dans des créneaux de marché à rendement plus élevé, ses efforts renouvelés de développement des affaires, alors qu'elle a finalisé les activités d'intégration en 2014, et sa solide position en matière de fonds propres devraient contribuer à la croissance en 2015 et par la suite.

## TAUX D'INTÉRÊT AU CANADA

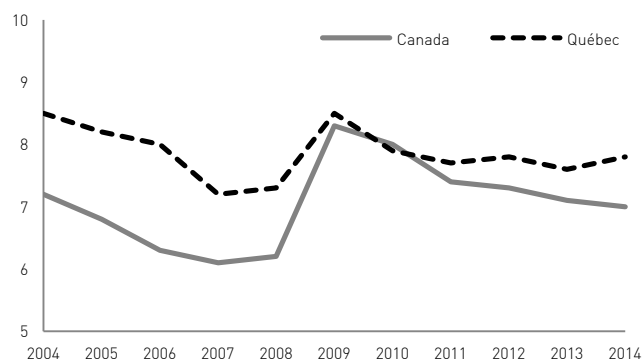
(données trimestrielles, fin de période, en pourcentage)



Source: Banque du Canada

## TAUX DE CHÔMAGE

(données annuelles, en pourcentage)



Source: Statistique Canada

## ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE EN 2015

Le tableau ci-dessous présente les objectifs de la Banque pour 2015.

TABLEAU 6

### OBJECTIFS FINANCIERS 2015 <sup>(1)</sup>

	RÉSULTATS DE 2014	OBJECTIFS DE 2015 <sup>(2)</sup>
Résultat dilué par action ajusté	5,31 \$	Croissance de 5 % à 8 %
Ratio d'efficacité ajusté	71,0 %	< 71,0 %
Levier d'exploitation ajusté	2,4 %	Positif
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,9 %	≥ 12,0 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires — base « tout compris »	7,9 %	> 7,0 %

(1) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Les objectifs pour 2015 doivent être lus avec les paragraphes suivants sur les hypothèses clés.

Au cours des derniers exercices, la Banque a sans cesse amélioré sa rentabilité et a considérablement diversifié ses activités. La direction demeure engagée à assurer la croissance rentable et à profiter pleinement des occasions qui se présentent actuellement sur le marché.

La direction est convaincue que la Banque est bien positionnée pour améliorer davantage sa performance en 2015. Les stratégies visant à stimuler la croissance des produits à marge plus élevée, principalement au moyen des activités commerciales, ainsi que l'offre de nouveaux produits, comme le crédit-bail et les prêts hypothécaires alternatifs, devraient améliorer davantage la composition du portefeuille de prêts incluant la diversification géographique et permettre à la Banque de poursuivre sur sa lancée. En outre, la Banque continuera de faire preuve de rigueur

en matière de dépenses et de miser sur la concrétisation des opportunités d'affaires pour accroître davantage son efficacité. De plus, la direction s'attend à ce que la qualité du crédit du portefeuille de prêts demeure avantageuse par rapport à l'industrie.

### Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque

Les hypothèses suivantes représentent les éléments les plus importants qui ont été pris en considération dans l'élaboration des priorités stratégiques et des objectifs financiers de la Banque. Les objectifs de la Banque ne constituent pas une ligne directrice et sont fondés sur certaines hypothèses clés relatives à la planification. D'autres facteurs, comme ceux qui figurent à la rubrique « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » au

début du rapport de gestion et à la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » pourraient également faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement de ces objectifs.

Compte tenu du contexte économique décrit précédemment, la direction est d'avis que ses perspectives financières pour 2015 reposeront sur les facteurs suivants :

- Maintien d'une solide croissance interne des activités commerciales à marge plus élevée et des prêts hypothécaires alternatifs de B2B Banque
- Légère réduction du portefeuille de prêts à l'investissement, les investisseurs poursuivant leur processus de désendettement
- Stabilité des marges par rapport au niveau de 2014, malgré quelques légères fluctuations saisonnières
- Maintien des stratégies visant la croissance et la diversification des autres revenus
- Maintien des provisions pour pertes sur prêts à un bas niveau
- Contrôle strict des dépenses

#### Perspectives à moyen terme

À moyen terme, la Banque prévoit que, même dans le contexte difficile en matière de taux d'intérêt, les pressions exercées sur sa marge nette d'intérêt devraient diminuer et, éventuellement, s'inverser, la Banque continuant de cibler davantage la croissance des prêts à rendement plus élevé.

## ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Le résultat net a augmenté, pour s'établir à 140,4 millions \$, soit un résultat dilué par action de 4,50 \$, pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, en comparaison de 119,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,80 \$, pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. Le résultat net ajusté a atteint 163,6 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, une hausse de 5 % en comparaison de 155,4 millions \$ en 2013, tandis que le résultat dilué ajusté par action a été de 5,31 \$, par rapport à 5,07 \$ en 2013.

### REVENU TOTAL

Le revenu total a augmenté de 8,7 millions \$ pour atteindre 874,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, comparativement à 865,3 millions \$ il y a un an. L'augmentation des autres revenus d'un exercice à l'autre a plus que contrebalancé une modeste baisse de la marge nette d'intérêt, comme il est précisé ci-après.

### REVENU NET D'INTÉRÊT

Le revenu net d'intérêt a diminué de 7,8 millions \$, pour s'établir à 561,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, par rapport à 568,8 millions \$ en 2013. La diminution découlait principalement de la compression de la marge prévue, du niveau plus faible des prêts à l'investissement à marge élevée et de la baisse des pénalités sur les remboursements anticipés des prêts hypothécaires résidentiels, ces facteurs ayant été en partie contrebalancés par la meilleure composition du portefeuille de prêts. Comme il est précisé dans le tableau 7, au cours de

En outre, la vision stratégique de la Banque à moyen terme est la suivante :

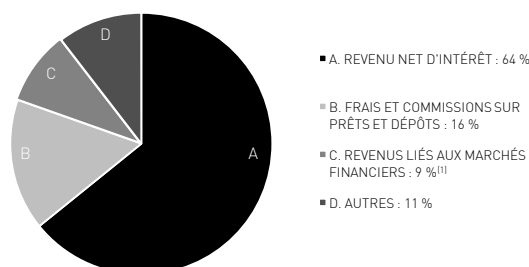
- Faire croître B2B Banque pour renforcer sa position de leader auprès de la communauté des conseillers financiers au Canada
- Accroître sa présence dans les services bancaires commerciaux, grâce à une offre ciblée de produits, comme le crédit-bail et d'autres solutions bancaires visant des créneaux de marché
- Maintenir la présence de ses services bancaires de détail au Québec au niveau actuel
- Accroître la présence de la Banque à l'échelle du Canada
- Lorsque la réglementation révisée sera finalisée, passer de l'approche standard en matière d'adéquation des fonds propres à l'approche fondée sur les notations internes selon Bâle II

Ces objectifs stratégiques se traduisent par les objectifs financiers à moyen terme suivants :

- Accroître de 5 % à 10 % le résultat net par action d'un exercice à l'autre
- Réduire le ratio d'efficacité sous la barre des 68 %
- Générer un levier d'exploitation positif
- Maintenir des ratios de fonds propres solides supérieurs aux exigences réglementaires

### COMPOSITION DU REVENU TOTAL

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (en pourcentage)



(1) Incluant les revenus tirés des activités de courtage et les revenus de trésorerie et de marchés financiers.

l'exercice clos le 31 octobre 2014, la marge a diminué de 1 point de base en comparaison de l'exercice clos le 31 octobre 2013, pour s'établir à 1,65 %, essentiellement pour les mêmes raisons. Le tableau 8 présente un sommaire des variations du revenu net d'intérêt.

La Banque utilise des dérivés pour gérer le risque de taux d'intérêt associé à certains de ses portefeuilles de prêts et de dépôts. Selon les fluctuations des taux d'intérêt et selon la composition des portefeuilles sur le plan de l'échéance et des types de produits, le rendement réel des portefeuilles peut varier de manière substantielle. La Banque a recours à des modèles pour quantifier l'incidence potentielle de divers scénarios de taux sur les revenus futurs et sur les capitaux propres, comme il est décrit à la rubrique « Activités de gestion de l'actif et du passif » à la page 52 du présent rapport de gestion.

TABLEAU 7

**ÉVOLUTION DU REVENU NET D'INTÉRÊT**

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2014				2013			
	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN
<b>Actif</b>								
Trésorerie et valeurs mobilières	14,2 %	4 814 880 \$	41 504 \$	0,86 %	16,6 %	5 679 874 \$	59 532 \$	1,05 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	3,5	1 198 711	12 598	1,05	2,1	732 547	7 393	1,01
Prêts								
Personnels	20,5	6 988 094	332 862	4,76	22,0	7 511 222	357 691	4,76
Hypothécaires résidentiels	43,2	14 697 978	491 933	3,35	42,4	14 510 649	511 426	3,52
Hypothécaires commerciaux	7,4	2 514 397	114 640	4,56	7,1	2 414 700	112 969	4,68
Commerciaux et autres	8,5	2 899 516	110 408	3,81	7,2	2 477 812	96 800	3,91
Dérivés	—	—	41 276	—	—	—	44 338	—
Autres actifs	2,7	909 689	—	—	2,6	871 873	—	—
	100,0 %	34 023 265 \$	1 145 221 \$	3,37 %	100,0 %	34 198 677 \$	1 190 149 \$	3,48 %
<b>Passif et capitaux propres</b>								
Dépôts à vue et sur préavis		8 158 528 \$	73 857 \$	0,91 %		8 068 313 \$	71 491 \$	0,89 %
Dépôts à terme		16 053 412	375 244	2,34		15 924 290	392 112	2,46
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat		2 045 338	800	0,04		2 121 260	1 261	0,06
Acceptations		330 265	—	—		256 687	—	—
Autres passifs		633 916	—	—		612 514	—	—
Dette liée aux activités de titrisation		4 862 280	118 269	2,43		5 269 932	140 453	2,67
Dette subordonnée		446 410	16 071	3,60		444 409	16 072	3,62
Capitaux propres		1 493 116	—	—		1 501 272	—	—
		34 023 265 \$	584 241 \$	1,72 %		34 198 677 \$	621 389 \$	1,82 %
Revenu net d'intérêt			560 980 \$	1,65 %			568 760 \$	1,66 %

TABLEAU 8

**ANALYSE DE LA VARIATION DU REVENU NET D'INTÉRÊT**

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2014 / 2013			2013 / 2012		
	DU VOLUME MOYEN	DU TAUX MOYEN	VARIATION NETTE	DU VOLUME MOYEN	DU TAUX MOYEN	VARIATION NETTE
Actif	970 \$	(46 590) \$	(45 620) \$	45 935 \$	(6 363) \$	39 572 \$
Passif	8 042	29 798	37 840	19 803	(21 643)	(1 840)
Revenu net d'intérêt	9 012 \$	(16 792) \$	(7 780) \$	65 738 \$	(28 006) \$	37 732 \$

**AUTRES REVENUS**

Les autres revenus se sont établis à 313,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, en comparaison de 296,6 millions \$ pour la période correspondante de 2013, une hausse de 6 % d'un exercice à l'autre.

Les *frais et commissions sur prêts et dépôts* ont augmenté de 6 %, atteignant 141,8 millions \$ pour l'exercice 2014, comparativement à 133,8 millions \$ en 2013, du fait surtout de la hausse des commissions sur prêts découlant de l'augmentation des activités de souscription et des pénalités sur les remboursements anticipés de prêts dans le portefeuille commercial. Les revenus tirés des services de cartes ont également contribué à l'augmentation compte tenu de la hausse du volume et des frais de transaction en 2014, laquelle a été contrebalancée par la baisse des frais de service sur les dépôts

attribuable à l'optimisation par les clients de leur utilisation des produits de la Banque.

Les *revenus tirés des activités de courtage* ont augmenté de 5 %, pour s'établir à 63,6 millions \$ pour l'exercice 2014, en comparaison de 60,6 millions \$ en 2013, la filiale de courtage de la Banque ayant tiré parti de la croissance des activités de souscription dans le marché des titres de capitaux propres de sociétés à faible capitalisation.

Les *revenus liés aux comptes d'investissement* ont diminué pour se fixer à 31,7 millions \$ pour l'exercice 2014, par rapport à 32,7 millions \$ en 2013, en raison surtout de la diminution des frais de transaction et des frais de service imputés par B2B Banque Services de courtiers.



Les **revenus tirés de la vente de fonds communs de placement** ont augmenté de 30 %, s'établissant à 29,2 millions \$ pour l'exercice 2014, comparativement à 22,5 millions \$ pour 2013. Au cours de l'exercice, la Banque a continué de distribuer une série privilégiée de fonds communs de placement BLC-Mackenzie par l'entremise de son réseau de succursales du Québec, ce qui a contribué à des ventes solides de fonds communs de placement, et a tiré parti du redressement des marchés boursiers pour générer une croissance importante des actifs administrés.

Les **revenus de trésorerie et de marchés financiers** ont diminué pour s'établir à 16,1 millions \$ pour l'exercice 2014, par rapport à 17,9 millions \$ en 2013. Cette diminution a essentiellement découlé de la baisse des revenus tirés des activités de change et des revenus tirés des autres activités de trésorerie, contrebalancée en partie par la hausse des profits nets réalisés sur les valeurs mobilières par rapport à 2013.

Des renseignements additionnels sur le portefeuille de valeurs mobilières de la Banque figurent à la note 5 des états financiers consolidés annuels.

Les **revenus d'assurance** sont générés principalement par les programmes d'assurance liés aux prêts consentis par la Banque pour lesquels les primes connexes sont présentées déduction faite des réclamations. Ces revenus ont augmenté de 14 %, pour s'établir à 19,2 millions \$ pour l'exercice 2014, comparativement à 16,9 millions \$ en 2013 en raison surtout du niveau plus faible des réclamations et des primes plus élevées tirées des portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de cartes de crédit. Des renseignements additionnels sur les revenus d'assurance de la Banque sont présentés à la note 28 des états financiers consolidés annuels.

TABLER 9

## AUTRES REVENUS

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2014	2013	2012	VARIATION 2014 / 2013
Frais et commissions sur prêts et dépôts				
Frais de service sur les dépôts	62 665 \$	63 195 \$	57 226 \$	(1) %
Commissions sur prêts	49 682	42 774	37 788	16
Revenus tirés des services de cartes	29 502	27 822	24 939	6
	141 849	133 791	119 953	6
Revenus tirés des activités de courtage	63 640	60 607	54 806	5
Revenus liés aux comptes d'investissement	31 658	32 694	29 079	(3)
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement	29 228	22 501	18 026	30
Revenus d'assurance, montant net	19 246	16 881	15 529	14
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	16 138	17 877	17 531	(10)
Autres	11 326	12 226	10 691	(7)
	171 236	162 786	145 662	5
Autres revenus	313 085 \$	296 577 \$	265 615 \$	6 %

## AMORTISSEMENT DE LA PRIME NETTE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ACQUIS ET RÉÉVALUATION DE LA CONTREPARTIE ÉVENTUELLE

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle s'est élevé à 9,7 millions \$, en comparaison de 4,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. L'augmentation de la charge en 2014 découle principalement d'une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ engagée pour régler la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF. L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis a atteint 5,6 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, comparativement à 4,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. Voir la note 30 des états financiers consolidés annuels audités.

## PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

Les provisions pour pertes sur prêts ont augmenté de 6,0 millions \$ pour s'établir à 42,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, par rapport à 36,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. Cette augmentation reflète un retour partiel à la normale, quoique toujours bas, du niveau global des

pertes sur les prêts commerciaux et les prêts hypothécaires commerciaux par rapport aux niveaux très bas de 2013.

Les pertes sur prêts personnels ont diminué de 6,6 millions \$, essentiellement en raison de la baisse des pertes provenant de la réduction des volumes de prêts dans les portefeuilles de prêts à l'investissement et de financement aux points de vente. Les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont enregistré une baisse de 3,4 millions \$ d'un exercice à l'autre, les pertes sur prêts en 2013 ayant été touchées par une hausse des provisions à l'égard des propriétés et des projets de développement immobilier résidentiels de taille moyenne. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et prêts commerciaux ont totalisé 11,6 millions \$, contre un montant négatif de 4,4 millions \$ en 2013, les résultats de l'exercice 2013 ayant été avantagés par des règlements favorables relativement élevés et des améliorations.

L'augmentation des pertes sur prêts d'un exercice à l'autre reflète principalement la croissance enregistrée par les portefeuilles sous-jacents, les pertes globales, en pourcentage des prêts moyens, étant demeurées à un niveau très bas de 15 points de base.

Le tableau qui suit présente les provisions pour pertes sur prêts entre 2012 et 2014. La rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » du présent rapport de gestion contient une

analyse supplémentaire de la condition globale de crédit du portefeuille de la Banque.

TABLEAU 10

### PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

Pour les exercices clos les 31 octobre [en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages]

	2014	2013	2012
Prêts personnels	25 062 \$	31 668 \$	25 328 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	5 330	8 713	3 454
Prêts hypothécaires commerciaux	4 407	[3 640]	1 527
Prêts commerciaux et autres [y compris les acceptations]	7 201	[741]	2 691
Provisions pour pertes sur prêts	42 000 \$	36 000 \$	33 000 \$
En % du portefeuille moyen de prêts et d'acceptations	0,15 %	0,13 %	0,14 %

### FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 32,8 millions \$, pour atteindre 641,3 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, en comparaison de 674,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. Cette diminution reflète principalement la baisse de 25,4 millions \$ des frais d'intégration liés aux regroupements d'entreprises et un recul de 1 % des frais autres que d'intérêt ajustés de la Banque attribuable à un contrôle rigoureux des coûts et à la révision de processus.

Les *salaires et avantages du personnel* ont baissé de 18,1 millions \$, ou 5 %, pour s'établir à 340,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 comparativement à l'exercice clos le 31 octobre 2013. Ceci résulte surtout de la réduction de l'effectif découlant des synergies liées aux acquisitions réalisées au cours des douze derniers mois et de l'optimisation de certaines activités de détail et du siège social au quatrième trimestre 2013, de même que de la réduction des coûts des régimes de retraite et des dépenses liées aux régimes d'assurance collective. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la hausse régulière des salaires et la hausse de la rémunération liée à la performance. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, les salaires et avantages du personnel incluaient des indemnités de départ de 6,1 millions \$ en comparaison des charges au titre des indemnités de départ de 6,3 millions \$ en 2013 engagées dans le cadre des initiatives de restructuration.

Les *frais d'occupation de locaux et technologie* ont augmenté de 15,4 millions \$, pour s'établir à 186,7 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014. L'augmentation découle surtout des frais de technologie plus importants associés à la croissance continue des affaires et aux offres de services virtuels bonifiées. La hausse de la charge d'amortissement associée à la finalisation de projets de TI liés à la réglementation ainsi que les coûts associés aux nouveaux locaux occupés ont également contribué à cette augmentation. De plus, les frais d'occupation de locaux et

technologie pour 2014 comprenaient des pertes de valeur de 1,6 million \$ liées aux projets de TI découlant des initiatives de restructuration.

Les *autres frais autres que d'intérêt* ont diminué de 4,7 millions \$, ou 4 %, passant de 106,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 à 101,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014. Comme la grande partie des synergies de coûts liées aux acquisitions s'est réalisée, la Banque a continué d'exercer un contrôle rigoureux des dépenses discrétionnaires.

Les *frais liés aux regroupements d'entreprises* pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 ont totalisé 12,9 millions \$, par rapport à 38,2 millions \$ il y a un an. Les frais liés à l'intégration comprenaient principalement les coûts de la conversion des systèmes de TI, les salaires, les honoraires professionnels, les coûts de relocalisation des employés et d'autres frais liés principalement à l'intégration des activités de la Fiducie AGF. L'intégration des activités de la Fiducie AGF a pris fin au quatrième trimestre 2014.

Le tableau 11 illustre les variations des frais autres que d'intérêt entre 2012 et 2014.

### Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 71,0 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, par rapport à 72,8 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. Sur la même base, la Banque a généré un levier d'exploitation positif de 2,4 % d'un exercice à l'autre, du fait principalement des synergies de coûts liées aux acquisitions, du contrôle continu et rigoureux des coûts et des efforts visant à améliorer ses activités ainsi que de l'augmentation des autres revenus.

TABLEAU 11

**FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT**

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2014	2013	2012 <sup>(1)</sup>	VARIATION 2014 / 2013
Salaires et avantages du personnel				
Salaires <sup>(2)</sup>	218 166 \$	233 574 \$	214 154 \$	
Avantages du personnel	71 335	75 009	64 033	
Rémunération liée à la performance	50 893	49 909	42 416	
	340 394	358 492	320 603	(5) %
Frais d'occupation de locaux et technologie				
Équipements et services informatiques	69 825	63 288	58 319	
Amortissement <sup>(3)</sup>	55 300	49 309	43 433	
Loyers et impôts fonciers	53 455	51 191	44 324	
Entretien et réparation	6 124	6 036	5 037	
Services publics	1 591	1 552	1 485	
Autres	376	(101)	321	
	186 671	171 275	152 919	9 %
Autres				
Honoraires et commissions	24 143	24 434	25 813	
Publicité et développement des affaires	22 477	22 484	23 087	
Communications et frais de déplacement	22 329	22 767	20 834	
Taxes et assurances	16 529	17 433	21 293	
Articles de bureau et publications	7 095	7 456	6 232	
Recrutement et formation	1 917	2 324	3 108	
Autres	6 893	9 170	8 577	
	101 383	106 068	108 944	(4) %
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres <sup>(4)</sup>	12 861	38 244	21 997	(66) %
Frais autres que d'intérêt	641 309 \$	674 079 \$	604 463 \$	(5) %
En % du revenu total (ratio d'efficacité) <sup>(5)</sup>	73,4 %	77,9 %	75,9 %	
Frais autres que d'intérêt ajustés <sup>(5)</sup>	620 807 \$	629 539 \$	582 466 \$	(1) %
En % du revenu total (ratio d'efficacité ajusté) <sup>(5)</sup>	71,0 %	72,8 %	73,1 %	

(1) Les chiffres comparatifs de 2012 n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

(2) Les salaires pour 2014 incluaient des indemnités de départ de 6,1 millions \$ engagées dans le cadre des initiatives de restructuration (6,3 millions \$ en 2013 et néant en 2012).

(3) L'amortissement pour 2014 incluait des pertes de valeur de 1,6 million \$ liées aux projets de TI subies dans le cadre des initiatives de restructuration (néant en 2013 et en 2012).

(4) Frais liés à l'intégration des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

(5) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

Pour l'exercice 2014, les impôts sur le résultat se sont élevés à 40,7 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 22,5 %, en comparaison respectivement de 31,4 millions \$ et 20,8 % pour l'exercice 2013. La note 19 des états financiers consolidés annuels donne de plus amples renseignements sur les impôts sur le

résultat. Comme l'indique le tableau ci-après, l'augmentation du taux d'imposition effectif par rapport à il y a un an découle principalement du niveau relativement plus élevé du revenu imposable au Canada et d'une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ attribuable au règlement final de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF.

TABLEAU 12

**RAPPROCHEMENT DES IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET DU MONTANT DES IMPÔTS SELON LE TAUX PRÉVU PAR LA LOI**

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2014		2013	
Impôts sur le résultat selon le taux prévu par la loi	48 476 \$	26,8 %	40 340 \$	26,7 %
Variation résultant de ce qui suit :				
Revenus tirés des opérations d'assurance à l'étranger	(5 612)	(3,1)	(4 823)	(3,2)
Dividendes et gains exonérés d'impôt	(4 354)	(2,4)	(4 147)	(2,7)
Charge non-déductible d'impôt liée à la contrepartie éventuelle	1 088	0,6	—	—
Autres	1 140	0,6	(15)	—
Impôts sur le résultat comme présenté à l'état du résultat consolidé et taux effectif	40 738 \$	22,5 %	31 355 \$	20,8 %

## OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Banque consent des prêts à des parties liées, qui comprennent les principaux dirigeants et les membres de leur famille proche, ainsi que leurs entités liées. Les principaux dirigeants sont les membres du comité de direction ou du conseil d'administration. Au 31 octobre 2014, ces prêts totalisaient 24,6 millions \$. Les prêts sont consentis aux administrateurs selon les conditions du marché pour des risques similaires et sont initialement évalués à la juste valeur. Les prêts octroyés aux dirigeants comprennent principalement des prêts hypothécaires résidentiels à des taux inférieurs à ceux affichés, ainsi que des prêts personnels et des marges de crédit personnelles à des taux correspondant à ceux du marché moins un escompte variant selon la nature et le montant du prêt. Les prêts accordés aux entités liées aux principaux dirigeants sont consentis à des conditions similaires à celles offertes à des parties sans lien de dépendance. Les intérêts gagnés sur ces prêts sont comptabilisés au poste revenu d'intérêt de l'état du résultat consolidé.

Dans le cours normal des activités, la Banque offre également des services bancaires habituels aux principaux dirigeants, notamment des comptes bancaires (dépôts) à des conditions similaires à celles offertes à des parties sans lien de dépendance. Au 31 octobre 2014, ces dépôts totalisaient 5,0 millions \$. La Banque offre également à ses employés un escompte sur les frais annuels de carte de crédit. Également, pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, la Banque a versé une charge locative de 2,1 millions \$ à une partie liée. Voir la note 22 des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements sur les opérations entre parties liées.

## SURVOL DE L'EXERCICE 2013

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, la Banque a déclaré un résultat net ajusté de 155,4 millions \$, soit un résultat dilué par

action de 5,07 \$, par rapport à un résultat net ajusté de 140,7 millions \$, ou à un résultat dilué par action de 4,98 \$, en 2012. Les résultats de 2013 tenaient compte de l'incidence d'une charge de 7,1 millions \$ (5,2 millions \$ nette d'impôts sur le résultat), ou 0,18 \$ sur une base diluée par action, imputable à l'adoption de la version modifiée de la norme IFRS relative aux avantages du personnel, les résultats de 2012 n'ayant pas été retraités. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté s'est établi à 12,1 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, en comparaison de 12,0 % en 2012.

Compte tenu des éléments d'ajustement, le résultat net comme présenté a été de 119,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 3,80 \$, pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, par rapport à 140,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 4,98 \$, en 2012. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 9,1 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, en comparaison de 12,1 % en 2012.

Au cours de l'exercice 2013, la Banque a enregistré de solides résultats, tirant parti de ses acquisitions pour accroître le rayonnement géographique et la clientèle de la Banque dans un contexte de ralentissement de la demande de prêts à la consommation et de compression des marges. Au cours de l'exercice, la solide croissance des revenus attribuable à l'acquisition de la Fiducie AGF ainsi qu'aux stratégies visant l'accroissement et la diversification des autres revenus a contrebalancé l'incidence de la diminution de la marge. La qualité de crédit du portefeuille de prêts, toujours excellente, et le maintien des conditions de crédit favorables au Canada ont également contribué à ces résultats. La Banque a également réalisé une grande partie des synergies attendues de l'intégration des sociétés MRS et est demeurée concentrée sur la concrétisation du plein potentiel découlant de l'acquisition de la Fiducie AGF, plusieurs jalons importants de cette intégration ayant été franchis en 2013.

## ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

### ANALYSE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2014

Le résultat net s'est établi à 33,8 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,09 \$, pour le quatrième trimestre 2014, en comparaison de 25,9 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,82 \$, pour le quatrième trimestre 2013. Le résultat net ajusté s'est établi à 42,6 millions \$ pour le quatrième trimestre clos le 31 octobre 2014, en hausse par rapport à 38,5 millions \$ au trimestre correspondant de 2013, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,39 \$, par rapport à 1,26 \$ en 2013. Le résultat net pour le quatrième trimestre 2014 a subi l'incidence négative des charges de restructuration au titre de l'optimisation de certaines activités de détail et du siège social, précisée à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 20.

### REVENU TOTAL

Le revenu total a augmenté de 5,9 millions \$, ou 3 %, pour atteindre 221,4 millions \$ au quatrième trimestre 2014, en regard de 215,5 millions \$ au quatrième trimestre 2013, la hausse des autres revenus d'un exercice à l'autre ayant été en partie contrebalancée par la baisse du revenu net d'intérêt d'un exercice à l'autre.

Le *revenu net d'intérêt* a diminué de 1,3 million \$, ou 1 %, pour s'établir à 140,1 millions \$ pour le quatrième trimestre 2014, par rapport à 141,4 millions \$ au quatrième trimestre 2013, du fait essentiellement de la baisse prévue du niveau de prêts personnels. Dans l'ensemble, la marge a reculé, pour passer de 1,66 % au quatrième trimestre 2013 à 1,61 % au quatrième trimestre 2014, principalement par suite du niveau plus élevé de liquidités découlant de l'obtention, par la Banque, de dépôts institutionnels à prix plus avantageux en anticipation de la croissance des prêts prévue.

Les *autres revenus* ont augmenté de 7,2 millions \$, ou 10 %, pour atteindre 81,3 millions \$ au quatrième trimestre 2014, comparativement à 74,1 millions \$ au quatrième trimestre 2013. La hausse des revenus de trésorerie et de marchés financiers attribuable principalement à l'augmentation des profits nets réalisés sur les valeurs mobilières, ainsi que la solidité constante des commissions sur les ventes de fonds communs de placement et des commissions sur prêts ont contribué à l'augmentation d'un exercice à l'autre. Ces résultats ont été en partie contrebalancés par la diminution des revenus liés aux comptes d'investissement par rapport au quatrième trimestre 2013.

## AMORTISSEMENT DE LA PRIME NETTE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ACQUIS ET RÉÉVALUATION DE LA CONTREPARTIE ÉVENTUELLE

Pour le quatrième trimestre 2014, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est élevé à 1,5 million \$, en comparaison de 1,0 million \$ au quatrième trimestre 2013. Voir la note 30 des états financiers consolidés annuels audités.

## PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

Les provisions pour pertes sur prêts ont augmenté de 0,5 million \$, passant de 10,0 millions \$ au quatrième trimestre 2013 à 10,5 millions \$ au quatrième trimestre 2014. Les pertes sur prêts sont demeurées basses, un niveau qui reflète la qualité globale sous-jacente des portefeuilles de prêts et le contexte du crédit toujours favorable. Les pertes sur prêts personnels ont diminué de 2,4 millions \$ comparativement à celles du quatrième trimestre 2013, reflétant essentiellement le bas niveau des provisions dans les portefeuilles de prêts à l'investissement et de financement aux points de vente en comparaison de l'exercice précédent, compte tenu de la réduction des volumes de prêts. Les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont enregistré une hausse de 0,4 million \$ par rapport au quatrième trimestre 2013. Les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et prêts commerciaux ont atteint un montant combiné de 0,7 million \$ au quatrième trimestre 2014, une augmentation de 2,5 millions \$ d'un exercice à l'autre, en comparaison d'un recouvrement net de 1,8 million \$ au quatrième trimestre 2013. Cette hausse des pertes sur prêts d'un exercice à l'autre découle principalement de la croissance des portefeuilles sous-jacents, de même que des règlements favorables plus élevés et des améliorations au quatrième trimestre 2013 comparativement au quatrième trimestre 2014.

## FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 6,4 millions \$, pour atteindre 166,3 millions \$ au quatrième trimestre 2014, par rapport à 172,7 millions \$ au quatrième trimestre 2013. Cette diminution reflète surtout la baisse de 7,0 millions \$ des frais d'intégration liés aux regroupements d'entreprises, étant donné que les activités d'intégration à B2B Banque ont été achevées au quatrième trimestre 2014. Les frais autres que d'intérêt ajustés de la Banque sont demeurés essentiellement inchangés, puisque le contrôle rigoureux des coûts, les synergies liées aux acquisitions et la révision des processus ont contrebalancé la hausse de certaines charges de restructuration engagées au quatrième trimestre 2014, comme il est précisé ci-haut.

Les *salaires et avantages du personnel* se sont établis à 87,5 millions \$ au quatrième trimestre 2014, une baisse de 3,4 millions \$, ou 4 %, comparativement au quatrième trimestre 2013, surtout en raison de la réduction de l'effectif découlant des synergies liées aux acquisitions réalisées au cours des douze derniers mois et de l'optimisation de certaines activités de détail et du siège social au quatrième trimestre 2013. Au quatrième trimestre 2014, les salaires comprenaient des indemnités de départ de 6,1 millions \$ liées aux initiatives de restructuration, par rapport à des charges de restructuration de 6,3 millions \$ au quatrième trimestre 2013. La hausse régulière des salaires ainsi que des coûts des régimes de retraite et des provisions pour la rémunération liée à la performance plus élevés ont en partie contrebalancé cette baisse d'un exercice à l'autre.

Les *frais d'occupation de locaux et technologie* ont augmenté de 4,3 millions \$ pour s'établir à 49,6 millions \$ par rapport à ceux du quatrième trimestre 2013. Cette augmentation découle surtout de pertes de valeur liées aux projets de TI de 1,6 million \$ subies dans le cadre des initiatives de restructuration, comme il est précisé ci-haut, ainsi que de la croissance continue des affaires et de la bonification de l'offre de services virtuels.

Les *autres frais autres que d'intérêt* de 26,3 millions \$ pour le quatrième trimestre 2014 sont demeurés relativement inchangés par rapport à ceux du quatrième trimestre 2013, signe que le contrôle rigoureux des coûts se poursuit.

Les *frais liés aux regroupements d'entreprises* pour le quatrième trimestre 2014 ont totalisé 2,9 millions \$ par rapport à 10,0 millions \$ il y a un an. Au cours du quatrième trimestre 2014, les frais liés à l'intégration étaient principalement associés à la relocalisation des employés et à l'achèvement des activités d'intégration.

## Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 70,3 % au quatrième trimestre 2014, par rapport à 72,6 % au quatrième trimestre 2013, les synergies découlant du processus d'intégration et les efforts visant à améliorer les dépenses d'exploitation portant leurs fruits.

## IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2014, les impôts sur le résultat se sont élevés à 9,4 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,7 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour le trimestre clos le 31 octobre 2013, les impôts sur le résultat se sont élevés à 6,0 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 18,8 %. D'un exercice à l'autre, l'augmentation du taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 octobre 2014 découlait du niveau relativement plus élevé du revenu imposable au Canada.

## ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les activités d'intermédiation de la Banque représentent une source relativement régulière de revenus, provenant d'importants volumes de prêts, de dépôts et de comptes d'investissement peu susceptibles de subir de fortes fluctuations à court terme. Par contre, les activités de trésorerie et certaines activités liées aux marchés financiers, comme les activités de négociation, peuvent entraîner beaucoup de volatilité. De plus, les variations des taux d'intérêt du marché ou des marchés boursiers ainsi que des

conditions de crédit peuvent se répercuter sur les résultats de la Banque. Par ailleurs, d'autres transactions, comme les acquisitions d'entreprises, des événements particuliers ou des changements apportés à la réglementation, sont également susceptibles d'avoir une incidence importante sur les revenus et les dépenses. Compte tenu du fait que le deuxième trimestre ne compte habituellement que 89 jours, contre 92 jours pour les autres trimestres, la rentabilité est, en règle générale, plus faible pendant ce trimestre, surtout en raison de l'incidence de ce facteur sur le revenu net d'intérêt. Le tableau suivant présente un sommaire des résultats trimestriels des exercices 2014 et 2013.

TABLEAU 13

### RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Pour les trimestres clos les (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages)

	2014				2013			
	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.
Revenu net d'intérêt	140 149 \$	141 249 \$	138 726 \$	140 856 \$	141 437 \$	144 549 \$	140 430 \$	142 344 \$
Autres revenus	81 272	78 396	78 164	75 253	74 094	76 493	74 420	71 570
Revenu total	221 421	219 645	216 890	216 109	215 531	221 042	214 850	213 914
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	1 508	1 511	5 498	1 136	1 006	1 140	1 224	1 056
Provisions pour pertes sur prêts	10 500	10 500	10 500	10 500	10 000	9 000	9 000	8 000
Frais autres que d'intérêt	163 388	154 409	155 467	155 184	162 700	162 105	155 494	155 536
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres <sup>(1)</sup>	2 911	1 564	4 437	3 949	9 951	14 600	6 136	7 557
Résultat avant impôts sur le résultat	43 114	51 661	40 988	45 340	31 874	34 197	42 996	41 765
Impôts sur le résultat	9 360	11 564	9 999	9 815	6 008	7 213	9 157	8 977
Résultat net	33 754 \$	40 097 \$	30 989 \$	35 525 \$	25 866 \$	26 984 \$	33 839 \$	32 788 \$
Résultat par action								
de base	1,09 \$	1,27 \$	0,99 \$	1,16 \$	0,82 \$	0,86 \$	1,05 \$	1,07 \$
dilué	1,09 \$	1,27 \$	0,99 \$	1,16 \$	0,82 \$	0,86 \$	1,05 \$	1,07 \$
Marge nette d'intérêt <sup>(2)</sup>	1,61 %	1,65 %	1,68 %	1,66 %	1,66 %	1,68 %	1,68 %	1,63 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>(2)</sup>	9,5 %	11,2 %	9,2 %	10,5 %	7,6 %	8,1 %	10,4 %	10,3 %
<b>Résultat (perte) net(te) sectoriel(le)</b>								
Particuliers et Entreprises	28 599 \$	29 953 \$	30 282 \$	28 278 \$	24 409 \$	26 138 \$	24 834 \$	26 536 \$
B2B Banque	8 456	13 035	5 082	13 433	4 409	5 233	9 090	9 191
Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux	2 424	3 037	2 584	2 252	2 909	2 287	2 975	2 681
Autres	(5 725)	(5 928)	(6 959)	(8 438)	(5 861)	(6 674)	(3 060)	(5 620)
Résultat net	33 754 \$	40 097 \$	30 989 \$	35 525 \$	25 866 \$	26 984 \$	33 839 \$	32 788 \$
<b>Mesures financières ajustées</b>								
Résultat net ajusté <sup>(2)</sup>	42 591 \$	42 355 \$	39 375 \$	39 261 \$	38 526 \$	38 547 \$	39 247 \$	39 116 \$
Résultat dilué par action ajusté <sup>(2)</sup>	1,39 \$	1,35 \$	1,29 \$	1,29 \$	1,26 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,30 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté <sup>(2)</sup>	12,2 %	11,9 %	11,9 %	11,7 %	11,7 %	12,0 %	12,2 %	12,5 %

(1) Frais d'intégration liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

(2) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Au cours des huit derniers trimestres, le résultat net ajusté a généralement progressé, aidé principalement par la croissance soutenue des autres revenus et des activités commerciales à marge plus élevée, combinée à l'amélioration générale de la

qualité du crédit, tandis que le résultat net comme présenté a été moins stable du fait de l'incidence des acquisitions de la Banque. Enfin, certains facteurs spécifiques, décrits ci-après, ont influé sur les résultats au cours des exercices 2014 et 2013.

## 2014

- Le revenu net d'intérêt a légèrement diminué en 2014, la compression de la marge prévue et la baisse des pénalités sur les remboursements anticipés des prêts hypothécaires résidentiels ayant été contrebalancées en partie par une meilleure composition des prêts.
- Les autres revenus ont augmenté au cours de 2014, la plupart des sources de revenus ayant augmenté par suite principalement de la croissance des activités.
- Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle pour le deuxième trimestre 2014 comprenait une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ engagée pour régler la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF.
- Les provisions pour pertes sur prêts ont augmenté en 2014, reflétant un retour partiel à la normale de l'ensemble des pertes sur prêts par rapport aux niveaux très bas de 2013.
- Les frais autres que d'intérêt ont suivi une tendance à la baisse en 2014, du fait surtout du contrôle rigoureux des coûts, des synergies liées aux acquisitions et de la révision de processus. Les charges du quatrième trimestre incluent également des charges de restructuration de 7,6 millions \$ liées à l'optimisation de certaines activités de détail et du siège social.
- Les frais liés aux regroupements d'entreprises ont diminué tout au long de 2014, étant donné que les activités d'intégration du secteur d'activité B2B Banque tiraient à leur fin et ont été achevées au quatrième trimestre 2014. Ces frais liés comprenaient principalement les coûts de la conversion des systèmes de TI, les salaires, les honoraires professionnels, les coûts de relocalisation des employés et d'autres frais liés principalement à l'intégration des activités de la Fiducie AGF.

## SECTEURS D'ACTIVITÉ

Cette rubrique présente les activités de la Banque selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'intermédiaire des trois secteurs d'activité suivants : Particuliers et Entreprises, B2B Banque et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux. Les autres activités de la Banque sont regroupées dans le secteur Autres.

## 2013

- Le revenu net d'intérêt est demeuré relativement inchangé en 2013, compte tenu du ralentissement de la croissance des prêts et de la stabilisation des marges d'intérêt.
- Les autres revenus ont augmenté tout au long de 2013, toutes les sources de revenus s'étant améliorées par suite principalement de la croissance des activités.
- Les provisions pour pertes sur prêts ont graduellement augmenté en 2013, bien qu'elles se soient maintenues à un niveau très bas, les provisions collectives additionnelles attribuables essentiellement aux prêts acquis ayant été partiellement compensées par les règlements favorables de prêts commerciaux.
- Les frais autres que d'intérêt ont enregistré une tendance à la hausse en 2013, qui s'explique principalement par les dépenses plus élevées découlant des activités acquises, ainsi que par les coûts de TI plus importants liés à la croissance continue des activités, des taxes de vente et des coûts des régimes de retraite, compensés en partie par les synergies réalisées grâce à l'intégration des sociétés MRS. Les charges du quatrième trimestre incluaient également des charges de restructuration de 6,3 millions \$ liées à l'optimisation de certaines activités de détail et du siège social.
- Des frais liés aux regroupements d'entreprises ont été engagés en 2013, le secteur d'activité B2B Banque ayant presque achevé l'intégration des sociétés MRS et s'étant consacré graduellement à la mise en œuvre de ses plans d'intégration de la Fiducie AGF. Ces frais ont surtout eu trait aux coûts de conversion des systèmes de TI, aux coûts de relocalisation des employés, aux salaires, aux honoraires professionnels et à d'autres charges.

### Réalignement des secteurs à présenter

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2013, la Banque présente ses activités de détail et commerciales, qui étaient antérieurement présentées dans les secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec, ainsi qu'Immobilier et Commercial, dans le secteur d'activité nouvellement créé Particuliers et Entreprises. Le nouveau secteur d'activité reflète mieux les interactions entre ces activités. De plus, les nouveaux secteurs font en sorte que la présentation de l'information financière de la Banque est davantage conforme à la pratique de l'industrie. Les secteurs d'activité B2B Banque et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux ne sont pas touchés par ce réalignement. De plus, certaines restructurations mises en œuvre au quatrième trimestre 2013 ont entraîné des ajustements mineurs à la répartition sectorielle. Les chiffres comparatifs de 2013 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation actuelle.

## PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Le secteur Particuliers et Entreprises répond aux besoins financiers des clients d'affaires partout au Canada et à ceux des particuliers au Québec. La Banque sert les particuliers par l'entremise d'un réseau de succursales et de guichets automatiques et par une offre virtuelle, et fournit un vaste éventail de produits d'épargne, d'investissement et de financement. Les services électroniques et mobiles, ainsi que les produits transactionnels, les services de cartes et les produits d'assurance renforcent son offre. Elle propose aux entreprises, petites et grandes, ainsi qu'aux promoteurs immobiliers une gamme

exhaustive de solutions de financement, y compris des solutions de crédit-bail. Les services de dépôt, de gestion de trésorerie et de change viennent compléter son offre.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, la contribution du secteur d'activité Particuliers et Entreprises au résultat net ajusté a été de 121,9 millions \$, une augmentation de 15 % par rapport à 105,8 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. Le résultat net comme présenté a été de 117,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, par rapport à 101,9 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013.

TABLEAU 14

### CONTRIBUTION DU SECTEUR

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2014	2013	2012 <sup>(1)</sup>
Revenu net d'intérêt	394 961 \$	386 848 \$	398 601 \$
Autres revenus	202 677	191 261	169 551
Revenu total	597 638	578 109	568 152
Provisions pour pertes sur prêts	33 235	21 438	26 980
Frais autres que d'intérêt	411 040	424 412	398 576
Résultat avant impôts sur le résultat	153 363	132 259	142 596
Impôts sur le résultat	36 251	30 342	34 734
Résultat net	117 112 \$	101 917 \$	107 862 \$
Ratio d'efficacité <sup>(2)</sup>	68,8 %	73,4 %	70,2 %
Résultat net ajusté <sup>(2)</sup>	121 872 \$	105 793 \$	107 862 \$
Ratio d'efficacité ajusté <sup>(2)</sup>	67,7 %	72,5 %	70,2 %
Prêts et acceptations moyens	17 923 035 \$	17 341 392 \$	16 716 422 \$
Dépôts moyens	10 122 211 \$	10 014 583 \$	10 100 607 \$

(1) Les chiffres comparatifs de 2012 reflètent le réaligement des secteurs à présenter mais n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

(2) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières ajustées ne tiennent pas compte des charges de restructuration désignées comme étant des éléments d'ajustement.

Le revenu total a augmenté de 19,5 millions \$ pour passer de 578,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 à 597,6 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, par suite principalement de la croissance interne du portefeuille de prêts commerciaux et de la solide augmentation des autres catégories de revenus. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 8,1 millions \$ pour atteindre 395,0 millions \$, ce qui est attribuable à la meilleure composition du portefeuille de prêts, contrebalancée en partie par la compression de la marge résiduelle prévue et par la baisse des pénalités sur les remboursements anticipés des prêts hypothécaires résidentiels. Les autres revenus ont augmenté de 6 %, ou 11,4 millions \$, pour atteindre 202,7 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, dû principalement à la hausse des commissions sur la vente de fonds communs de placement et des revenus d'assurance, ainsi qu'à la progression des commissions sur prêts découlant de l'augmentation des activités de souscription et de l'accroissement des pénalités sur les remboursements anticipés dans le portefeuille commercial.

Les pertes sur prêts ont augmenté de 11,8 millions \$, pour passer de 21,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 à 33,2 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014. En 2013, les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et sur prêts commerciaux avaient été avantageuses par des règlements favorables relativement élevés et des améliorations. La hausse des pertes sur prêts d'un exercice à l'autre reflète principalement

la croissance des portefeuilles sous-jacents. Toutefois, le niveau global des pertes sur prêts est demeuré très bas.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 13,4 millions \$, ou 3 %, passant de 424,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 à 411,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, du fait surtout de la diminution des salaires et des autres frais attribuable à l'optimisation de certaines activités de détail au quatrième trimestre 2013 et du contrôle rigoureux des dépenses discrétionnaires. Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 67,7 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, par rapport à 72,5 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. Le secteur d'activité a généré un levier d'exploitation ajusté positif de 6,9 % d'un exercice à l'autre, qui témoigne de l'importance accordée par la Banque au contrôle rigoureux des coûts et à la croissance des autres revenus et des activités commerciales.

La direction demeure engagée à assurer la croissance soutenue de la rentabilité et à accroître l'efficacité opérationnelle. À ce titre, en octobre 2014, la Banque a mis en œuvre des initiatives de restructuration additionnelles visant certaines activités de détail pour réaligner les priorités stratégiques et réduire les coûts de manière durable. Ces initiatives ont donné lieu à des charges de 6,5 millions \$ [4,8 millions \$ après impôts sur le résultat]. L'optimisation de certaines activités de détail au quatrième trimestre 2013 a entraîné des charges de 5,3 millions \$ [3,9 millions \$ après impôts sur le résultat] en 2013.



## B2B BANQUE

Le secteur B2B Banque fournit des produits bancaires et financiers à des conseillers financiers indépendants et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada.

La contribution du secteur d'activité B2B Banque au résultat net ajusté s'est élevée à 57,6 millions \$ pour l'exercice clos le

31 octobre 2014, en baisse de 1,6 million \$, ou 3 %, par rapport à la période correspondante de 2013. Le résultat net comme présenté pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 a augmenté de 12,1 millions \$, pour atteindre 40,0 millions \$, en comparaison de 27,9 millions \$ en 2013.

TABLEAU 15

### CONTRIBUTION DU SECTEUR

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2014	2013	2012 <sup>(1)</sup>
Revenu net d'intérêt	177 567 \$	190 928 \$	143 593 \$
Autres revenus	35 361	36 705	34 590
Revenu total	212 928	227 633	178 183
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	9 653	4 426	(23 795)
Provisions pour pertes sur prêts	8 765	14 562	6 020
Frais autres que d'intérêt <sup>(2)</sup>	125 330	132 188	106 077
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres <sup>(3)</sup>	12 861	38 244	21 997
Résultat avant impôts sur le résultat	56 319	38 213	67 884
Impôts sur le résultat	16 313	10 290	18 436
Résultat net	40 006 \$	27 923 \$	49 448 \$
Ratio d'efficacité <sup>(4)</sup>	64,9 %	74,9 %	71,9 %
Résultat net ajusté <sup>(4)</sup>	57 632 \$	59 275 \$	49 600 \$
Ratio d'efficacité ajusté <sup>(4)</sup>	58,9 %	58,1 %	59,5 %
Prêts et acceptations moyens	8 748 134 \$	9 218 339 \$	6 747 686 \$
Dépôts moyens	12 553 141 \$	12 973 188 \$	10 863 952 \$

(1) Les chiffres comparatifs de 2012 n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

(2) En 2014, la Banque a ajusté de manière rétroactive sa méthodologie de répartition des frais du siège social. Par conséquent, des frais autres que d'intérêt de 4,0 millions \$ (2,8 millions \$ après impôts sur le résultat) en 2013, auparavant comptabilisés dans le secteur Autres, ont été reclassés dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque.

(3) Frais d'intégration liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

(4) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières ajustées ne tiennent pas compte des éléments liés aux regroupements d'entreprises désignés comme étant des éléments d'ajustement.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, le revenu total a diminué pour s'établir à 212,9 millions \$ par rapport à 227,6 millions \$ pour la période correspondante de 2013. Le revenu net d'intérêt a baissé de 13,4 millions \$, pour s'établir à 177,6 millions \$, ce qui s'explique essentiellement par le niveau réduit des prêts à l'investissement à marge élevée, les investisseurs poursuivant leur processus de désendettement, et par la compression de la marge sur les portefeuilles de prêts hypothécaires. Les autres revenus ont totalisé 35,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, en baisse de 1,3 million \$ par rapport aux autres revenus de 36,7 millions \$ pour la période correspondante de 2013, en raison surtout de la diminution des revenus tirés des comptes autogérés et des frais de service connexes.

Comme il est indiqué ci-dessus, le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle a augmenté de 5,2 millions \$ pour atteindre 9,7 millions \$ à l'exercice clos le 31 octobre 2014. Cette augmentation est grandement attribuable à une charge additionnelle non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ comptabilisée au titre du règlement de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF. Voir la note 30 des états financiers consolidés annuels audités pour de plus amples renseignements.

Les pertes sur prêts ont diminué de 5,8 millions \$ en comparaison de l'exercice clos le 31 octobre 2013, et se sont élevées à 8,8 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014. Cette diminution s'explique par la baisse des provisions pour pertes sur les portefeuilles de prêts à l'investissement attribuable à la réduction des volumes de prêts par rapport à il y a un an, laquelle a été en partie contrebalancée par l'augmentation des provisions pour pertes sur les autres prêts personnels.

Compte non tenu des frais liés aux regroupements d'entreprises, les frais autres que d'intérêt ont diminué de 6,9 millions \$, ou 5 %, pour s'établir à 125,3 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, par rapport à 132,2 millions \$ en 2013. Cette diminution est essentiellement attribuable à la réalisation des synergies prévues liées aux acquisitions. Compte tenu de l'achèvement des activités d'intégration au quatrième trimestre 2014, les frais liés à l'intégration pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 ont diminué de 25,4 millions \$ pour s'établir à 12,9 millions \$ et étaient surtout liés à la finalisation des processus, à la relocalisation des employés et à l'harmonisation des produits.

## VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc., un courtier de plein exercice, et les activités de marchés des capitaux de la Banque.

La contribution au résultat net du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux a légèrement diminué, pour atteindre 10,3 millions \$ au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, en comparaison de 10,9 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013.

TABLEAU 16

### CONTRIBUTION DU SECTEUR

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2014	2013	2012 <sup>(1)</sup>
Revenu total	68 406 \$	67 831 \$	59 902 \$
Frais autres que d'intérêt	54 332	53 407	48 439
Résultat avant impôts sur le résultat	14 074	14 424	11 463
Impôts sur le résultat	3 777	3 572	2 941
Résultat net	10 297 \$	10 852 \$	8 522 \$
Ratio d'efficacité <sup>(2)</sup>	79,4 %	78,7 %	80,9 %
Actifs de courtage de clients	2 848 440 \$	2 465 747 \$	2 253 599 \$

(1) Les chiffres comparatifs de 2012 n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

(2) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Le revenu total a augmenté de 0,6 million \$ pour s'établir à 68,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, les revenus plus élevés découlant de la croissance des activités de souscription dans le marché des titres de capitaux propres de sociétés à petite capitalisation ayant été contrebalancés en partie par la baisse des frais de souscriptions dans le marché des titres

à revenu fixe. L'augmentation de 0,9 million \$ des frais autres que d'intérêt, qui se sont établis à 54,3 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, est principalement attribuable à la hausse de la rémunération liée à la performance, des commissions et des frais de transaction, ce qui est conforme à l'augmentation des revenus liés aux marchés.

### AUTRES

Le secteur Autres comprend les services corporatifs de la Banque, y compris les activités de la Trésorerie corporative.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, la contribution au résultat net ajusté du secteur Autres a été d'un montant négatif de 26,2 millions \$, comparativement à une contribution d'un montant

négatif de 20,5 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. Le résultat net comme présenté pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 a été d'un montant négatif de 27,1 millions \$, par rapport à un résultat net d'un montant négatif de 21,2 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013.

TABLEAU 17

### CONTRIBUTION DU SECTEUR

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2014	2013	2012 <sup>(1)</sup>
Revenu net d'intérêt	(14 872) \$	(13 139) \$	(14 376) \$
Autres revenus	9 965	4 903	4 782
Revenu total	(4 907)	(8 236)	(9 594)
Frais autres que d'intérêt <sup>(2)</sup>	37 746	25 828	29 374
Perte avant impôts sur le résultat	(42 653)	(34 064)	(38 968)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(15 603)	(12 849)	(13 644)
Perte nette	(27 050) \$	(21 215) \$	(25 324) \$
Perte nette ajustée <sup>(3)</sup>	(26 219) \$	(20 484) \$	(25 324) \$

(1) Les chiffres comparatifs de 2012 reflètent le réaligement des secteurs à présenter mais n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

(2) En 2014, la Banque a ajusté de manière rétroactive sa méthodologie de répartition des frais du siège social. Par conséquent, des frais autres que d'intérêt de 4,0 millions \$ (2,8 millions \$ après impôts sur le résultat) en 2013, auparavant comptabilisés dans le secteur Autres, ont été reclassés dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque.

(3) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières ajustées ne tiennent pas compte des charges de restructuration désignées comme étant des éléments d'ajustement.

Le revenu net d'intérêt a diminué pour s'établir à un montant négatif de 14,9 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, comparativement à un montant négatif de 13,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, du fait surtout que la conjoncture de marché moins favorable qu'il y a un an s'est répercutée sur la gestion du bilan. Les autres revenus ont augmenté de 5,1 millions \$, pour atteindre 10,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, ce qui s'explique avant tout par les profits nets plus élevés qu'à l'exercice précédent sur les valeurs mobilières et par une tranche de 2,5 millions \$ du profit sur la vente de prêts hypothécaires commerciaux attribuée à la Trésorerie corporative et présentée dans ce secteur d'activité.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 11,9 millions \$, pour atteindre 37,7 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, en comparaison de 25,8 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. L'augmentation des frais de technologie non répartis liés aux nouvelles initiatives visant à améliorer l'infrastructure TI et les services en ligne a surtout contribué à la hausse globale des frais autres que d'intérêt. Les frais autres que d'intérêt pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 comprenaient également des charges de restructuration totalisant 1,1 million \$ liées à l'optimisation accrue de certaines activités du siège social, en comparaison de charges de restructuration similaires de 1,0 million \$ en 2013.

## ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au cours des trois derniers exercices, la croissance soutenue de la Banque, stimulée par les acquisitions réalisées en 2012, a amélioré sa rentabilité et renforcé ses fonds propres. Cette souplesse accrue devrait permettre à la Banque de poursuivre ses initiatives de croissance et de respecter les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de levier.

Au 31 octobre 2014, l'actif total de la Banque s'élevait à 34,8 milliards \$, comparativement à 33,9 milliards \$ au 31 octobre 2013, comme l'indique le tableau 18. Ces changements sont analysés dans les rubriques qui suivent du rapport de gestion.

TABLEAU 18

### ACTIF AU BILAN

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2014	2013	2012 <sup>(1)</sup>	VARIATION 2014 / 2013
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	5 129 315 \$	4 689 363 \$	6 714 004 \$	9 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	1 562 677	1 218 255	631 202	28
Prêts				
Personnels	6 793 078	7 245 474	7 806 067	(6)
Hypothécaires résidentiels	14 825 541	14 735 211	14 169 095	1
Hypothécaires commerciaux	2 651 271	2 488 826	2 443 634	7
Commerciaux et autres	2 794 232	2 488 137	2 150 953	12
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	365 457	271 049	211 130	35
	27 429 579	27 228 697	26 780 879	1
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(119 371)	(115 590)	(117 542)	3
	27 310 208	27 113 107	26 663 337	1
Autres actifs	846 481	890 301	928 283	(5)
Actif au bilan	34 848 681 \$	33 911 026 \$	34 936 826 \$	3 %
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques, valeurs mobilières et valeurs acquises en vertu de conventions de revente en % de l'actif au bilan	19,2 %	17,4 %	21,0 %	
Total des prêts et acceptations, montant net, en % de l'actif au bilan	78,4 %	80,0 %	76,3 %	

(1) Les chiffres comparatifs de 2012 ne tiennent pas compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

## LIQUIDITÉS

Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2014, ces actifs totalisaient 6,7 milliards \$, une hausse de 0,8 milliard \$ en comparaison de 5,9 milliards \$ au 31 octobre 2013. Ce niveau plus élevé de liquidités reflète l'augmentation des dépôts institutionnels en fin d'exercice, étant donné que la Banque a maintenu des sources de financement diversifiées en appui à la croissance prévue des prêts. Dans l'ensemble, la Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités et de détenir des liquidités suffisantes de diverses sources pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions

tant normales qu'exceptionnelles. Les liquidités représentaient 19 % des actifs totaux au 31 octobre 2014 et 17 % au 31 octobre 2013.

Au 31 octobre 2014, les valeurs mobilières s'élevaient à 4,9 milliards \$, y compris un portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente dont la valeur totale s'établissait à 2,6 milliards \$. Les profits latents nets du portefeuille, inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global, s'élevaient à 13,3 millions \$ après impôts sur le résultat au 31 octobre 2014.

Des renseignements additionnels sur la gestion du risque d'illiquidité et de financement sont fournis à la page 54 du rapport de gestion.

## PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Les prêts et les acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 27,3 milliards \$ au 31 octobre 2014, en légère hausse par rapport au 31 octobre 2013. L'accroissement des portefeuilles de prêts de la Banque reflète principalement la solide croissance interne des portefeuilles commerciaux à marge plus élevée, incluant les prêts commerciaux, les acceptations et les hypothèques, qui ont progressé de 11 % d'un exercice à l'autre, cette croissance interne ayant été en partie neutralisée par une diminution des prêts personnels. En 2014, en raison d'un contexte de ralentissement de la demande de prêts à la consommation, la Banque a concentré ses efforts sur les possibilités de croissance dans des créneaux de marché et sur le déploiement de nouveaux produits, comme le crédit-bail et les prêts hypothécaires alternatifs. Misant sur sa stratégie de créneaux, la Banque a soutenu la croissance générale du total des prêts et des acceptations bancaires d'un exercice à l'autre.

Les prêts hypothécaires résidentiels se sont établis à 14,8 milliards \$ au 31 octobre 2014 et ont légèrement augmenté de 0,1 milliard \$ en 2014, ce qui témoigne surtout de la croissance des prêts hypothécaires de B2B Banque appuyée par la bonification des solutions hypothécaires alternatives.

Les prêts personnels ont totalisé 6,8 milliards \$ et ont diminué de 0,5 milliard \$ depuis le 31 octobre 2013, baisse imputable essentiellement à la réduction des portefeuilles de prêts à l'investissement, les investisseurs poursuivant leur désendettement, et, dans une moindre mesure, à la rationalisation continue des activités de financement aux points de vente.

Les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 400,5 millions \$, ou 15 %, depuis le 31 octobre 2013, la Banque ayant accéléré le développement de ses activités

commerciales et commencé à bénéficier des résultats du lancement de sa nouvelle offre de crédit-bail. Depuis le 31 octobre 2013, les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 264,8 millions \$, ou 11 %, compte non tenu de la vente de prêts de 102,4 millions \$ au deuxième trimestre 2014, la Banque ayant maintenu également ses efforts pour développer ce portefeuille à marge élevée.

### Prêts douteux

Les prêts douteux bruts se sont établis à 102,1 millions \$ au 31 octobre 2014, une légère augmentation de 2,7 millions \$, ou 3 %, par rapport à 99,4 millions \$ au 31 octobre 2013, l'amélioration constante de la qualité du crédit au cours de l'exercice, notamment dans le portefeuille de prêts commerciaux, ayant été plus que contrebalancée par l'augmentation des prêts douteux du portefeuille de prêts personnels. Malgré cet accroissement global, les prêts douteux bruts se sont maintenus à un niveau historiquement bas et les emprunteurs continuent de bénéficier du contexte favorable de faibles taux d'intérêt ainsi que des conditions économiques qui prévalent au Canada. Voir la note 6 des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements à ce sujet.

Des renseignements additionnels sur les pratiques de la Banque en matière de gestion des risques, ainsi que des renseignements détaillés sur les portefeuilles de prêts, figurent à la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques ».

### AUTRES ACTIFS

Les autres actifs ont diminué de 5 %, pour atteindre 846,5 millions \$ au 31 octobre 2014, par rapport à 890,3 millions \$ au 31 octobre 2013, du fait essentiellement de la diminution des charges payées d'avance.

TABLEAU 19

## PASSIF AU BILAN

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2014	2013	2012 <sup>(1)</sup>	VARIATION 2014 / 2013
Dépôts				
Particuliers	18 741 981 \$	19 282 042 \$	19 369 310 \$	(3) %
Entreprises, banques et autres	5 781 045	4 645 308	4 672 133	24
	24 523 026	23 927 350	24 041 443	2
Autres passifs	3 469 674	3 129 918	2 873 563	11
Dette liée aux activités de titrisation	4 863 848	4 974 714	6 037 097	(2)
Dette subordonnée	447 523	445 473	443 594	—
Passif au bilan	33 304 071 \$	32 477 455 \$	33 395 697 \$	3 %
Dépôts de particuliers en % du total des dépôts	76,4 %	80,6 %	80,6 %	
Total des dépôts en % du passif au bilan	73,6 %	73,7 %	72,0 %	

(1) Les chiffres comparatifs de 2012 ne tiennent pas compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

## DÉPÔTS

Le portefeuille de dépôts a enregistré une hausse de 0,6 milliard \$, ou 2 %, pour s'établir à 24,5 milliards \$ au 31 octobre 2014, par rapport à 23,9 milliards \$ au 31 octobre 2013. Les dépôts de particuliers se sont établis à 18,7 milliards \$ au 31 octobre 2014, une baisse de 0,5 milliard \$, ou 3 %, par rapport à 19,3 milliards \$ au 31 octobre 2013, la Banque ayant optimisé sa stratégie actuelle de financement en se concentrant sur les dépôts directs de clients, en ayant davantage accès à des sources

de financement institutionnel et en réduisant le recours global à du financement obtenu auprès de courtiers par l'entremise de B2B Banque. Par conséquent, les dépôts de particuliers en pourcentage du total des dépôts représentaient 76 % au 31 octobre 2014, en comparaison de 81 % au 31 octobre 2013. Ce ratio reste tout de même bien au-delà de la moyenne canadienne et aidera à répondre aux exigences en matière de liquidités de Bâle III à venir, étant donné que la Banque continue de concentrer

ses efforts sur l'obtention de dépôts de particuliers et de maintenir une base de financement de détail solide. Les dépôts d'entreprises et autres, qui incluent les dépôts institutionnels, ont augmenté de 1,1 milliard \$, ou 24 %, depuis le 31 octobre 2013 pour s'établir à 5,8 milliards \$ au 31 octobre 2014, principalement en raison de nouveaux dépôts obtenus au cours du deuxième semestre 2014.

Des renseignements additionnels sur les dépôts et sur les autres sources de financement sont présentés à la rubrique « Gestion du risque d'illiquidité et de financement » de la section « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 54 du présent rapport de gestion.

## AUTRES PASSIFS

Les autres passifs ont légèrement augmenté, pour s'établir à 3,5 milliards \$ au 31 octobre 2014 par rapport à 3,1 milliards \$ au 31 octobre 2013. L'augmentation d'un exercice à l'autre découle principalement de la hausse des engagements au titre des valeurs négociables vendues en vertu de conventions de rachat.

La dette liée aux activités de titrisation est restée relativement inchangée depuis le 31 octobre 2013 et s'est établie à 4,9 milliards \$ au 31 octobre 2014, les nouvelles émissions ayant contrebalancé la dette venant à échéance. Depuis le début de l'exercice, la Banque s'est également financée en titrisant de nouveaux prêts hypothécaires résidentiels d'un montant de 1,4 milliard \$. La Banque a vendu des prêts hypothécaires résidentiels de 1,0 milliard \$ dans le cadre de l'émission de nouvelles obligations hypothécaires du Canada et une tranche de 0,4 milliard \$ a été vendue à titre d'actifs de remplacement dans des structures de titrisation existantes. Pour de plus amples renseignements sur la dette liée aux activités de titrisation de la Banque, se reporter aux notes 7 et 14 des états financiers consolidés annuels.

Au 31 octobre 2014, la dette subordonnée était de 447,5 millions \$, soit relativement la même qu'au 31 octobre 2013. La dette subordonnée fait partie intégrante des fonds propres réglementaires de la Banque et offre une protection additionnelle aux déposants.

## CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se sont établis à 1 544,6 millions \$ au 31 octobre 2014, comparativement à 1 433,6 millions \$ au

## ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut plusieurs arrangements hors bilan. Plus particulièrement, la Banque gère ou administre, pour des clients, des actifs qui ne sont pas comptabilisés au bilan. Par ailleurs, les éléments hors bilan comprennent des dérivés, des entités ad hoc mises en place à des fins de financement ainsi que des engagements de crédit et des garanties.

## ACTIFS ADMINISTRÉS ET ACTIFS SOUS GESTION

Les actifs administrés et les actifs sous gestion comprennent principalement les actifs de clients auxquels la Banque fournit

31 octobre 2013. Cette augmentation est principalement attribuable à la contribution du résultat net pour l'exercice, déduction faite des dividendes déclarés, et de l'incidence nette des opérations sur actions privilégiées présentées ci-après. De plus, l'émission de 410 587 nouvelles actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes (RRD) et d'achat d'actions a également contribué à l'accroissement des capitaux propres. Le cumul des autres éléments du résultat global a augmenté de 4,6 millions \$ par rapport à celui d'il y a un an, du fait essentiellement des profits nets latents plus élevés sur les titres disponibles à la vente.

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque a augmenté et s'établissait à 45,89 \$ au 31 octobre 2014 par rapport à 43,19 \$ au 31 octobre 2013. Le tableau ci-après présente les éléments du capital-actions.

### Rachat et émission d'actions privilégiées

Le 15 juin 2014, la Banque a racheté 4 400 000 actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 10 (les « actions privilégiées, série 10 ») portant un taux de dividende annuel de 5,3 %, à un prix de 25 \$ l'action, pour un montant total de 110,0 millions \$.

Le 3 avril 2014, la Banque a émis 5 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 13, répondant aux exigences de Bâle III (les « actions privilégiées, série 13 »), à un prix de 25 \$ l'action, pour un produit brut de 125,0 millions \$, ou 120,9 millions \$ compte tenu des frais d'émission de 4,1 millions \$ (2,9 millions \$ après impôts sur le résultat), et portant un taux de dividende annuel de 4,3 %.

La rubrique « Gestion du capital » contient des renseignements supplémentaires sur les questions liées aux fonds propres.

TABLEAU 20

### CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

Au 31 décembre 2014 (en nombre d'actions/options)

Actions privilégiées	
Série 11	4 000 000
Série 13	5 000 000
Actions ordinaires	28 943 601
Options d'achat d'actions	20 000

divers services administratifs, de même que des prêts hypothécaires commerciaux gérés pour des tiers. Par l'intermédiaire de sa filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne, la Banque gère également des portefeuilles de placements de particuliers et d'institutions. Le tableau 21 ci-dessous présente un sommaire des actifs administrés et des actifs sous gestion. Au 31 octobre 2014, ces éléments s'élevaient à 41,7 milliards \$, en hausse de 3,9 milliards \$, ou 10 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2013. Les frais, commissions et autres revenus tirés de ces actifs contribuent considérablement à la rentabilité de la Banque.

TABLEAU 21

**ACTIFS ADMINISTRÉS ET ACTIFS SOUS GESTION**

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2014	2013	2012
Comptes d'investissement enregistrés et non enregistrés	35 484 148 \$	32 222 052 \$	28 206 015 \$
Fonds communs de placement	3 009 944	2 568 101	2 110 528
Actifs de courtage de clients	2 848 440	2 465 747	2 253 599
Prêts hypothécaires sous gestion	224 102	397 864	346 436
Actifs institutionnels	77 095	72 475	76 912
Autres	12 224	13 142	14 277
<b>Actifs administrés et actifs sous gestion</b>	<b>41 655 953 \$</b>	<b>37 739 381 \$</b>	<b>33 007 767 \$</b>

Les actifs liés aux comptes d'investissement enregistrés et non enregistrés ont augmenté de 3,3 milliards \$ par rapport à ceux de l'exercice précédent, du fait essentiellement de l'augmentation de la valeur des actifs sous-jacents de B2B Banque Services de courtiers. B2B Banque Services de courtiers, qui regroupe trois entreprises de courtage de fonds communs de placement et de valeurs mobilières, offre des services d'administration de compte, de compensation et de règlement, et de présentation de rapports à plus de 300 000 investisseurs, grâce à son association avec des courtiers et conseillers financiers indépendants à l'échelle du Canada.

Les actifs des fonds communs de placement administrés se sont accrus de 441,8 millions \$, ou 17 %, au cours de l'exercice 2014. L'offre exclusive d'une série privilégiée de fonds communs de placement BLC-Mackenzie, combinée au réseau de distribution efficace de la Banque et aux conditions de marché favorables en 2014, s'est traduite par une forte croissance des volumes au cours des douze derniers mois.

Les actifs de courtage des clients ont augmenté de 382,7 millions \$, ou 16 %, en raison surtout de l'accélération de l'activité et de la solidité des marchés boursiers en 2014.

Les prêts hypothécaires sous gestion ont diminué de 173,8 millions \$ en raison principalement de l'échéance de certaines ententes de gestion de prêts hypothécaires commerciaux au cours de l'exercice.

**DÉRIVÉS**

Dans le cours normal de ses activités, afin de se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions et des indices sur lesquels est établi le rendement de dépôts indicels, ainsi qu'afin de répondre à la demande de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation, la Banque conclut divers contrats et prend divers engagements. Ces contrats et engagements constituent des dérivés. La Banque ne conclut pas de swaps de crédit.

Tous les dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. La valeur des dérivés est mesurée selon des montants notionnels de référence. Ces montants ne sont toutefois pas inscrits au bilan, car ils ne représentent pas les montants réels échangés. De même, les montants notionnels de référence ne reflètent pas le risque de crédit lié aux dérivés, bien qu'ils servent de base au calcul des montants de flux de trésorerie qui seront échangés. Les montants notionnels de référence des dérivés de la Banque totalisaient 15,9 milliards \$ au 31 octobre 2014, et avaient une juste valeur positive nette de 42,0 millions \$.

Les notes 23 à 26 des états financiers consolidés annuels fournissent de plus amples renseignements sur les divers types de dérivés, ainsi que sur leur comptabilisation.

**ACTIVITÉS DE TITRISATION**

La Banque a recours à des entités ad hoc pour la titrisation de prêts hypothécaires afin d'obtenir du financement et, dans une certaine mesure, de réduire le risque de crédit.

Dans le cadre d'une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une entité ad hoc, généralement constituée sous forme de fiducie canadienne, contre de la trésorerie. L'entité ad hoc finance ces achats par l'émission d'obligations à terme ou de papier commercial. Les ventes de créances s'accompagnent parfois d'un rehaussement de crédit afin que les obligations ou le papier commercial bénéficient de meilleures notes de crédit. Les comptes de réserve, les actifs excédentaires donnés en garantie et les garanties de liquidités constituent les principales formes de rehaussement de crédit. Les programmes de titrisation incluent généralement des contrats de swaps de titrisation afin de protéger les entités ad hoc contre certains risques de taux d'intérêt et de remboursement anticipé.

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels principalement en participant au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) mis en œuvre par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi qu'au moyen de conduits à vendeurs multiples mis en place par une grande banque canadienne. Comme la Banque conserve ultimement certains risques de remboursement anticipé, des risques de taux d'intérêt et des risques de crédit (uniquement pour les prêts vendus à des conduits à vendeurs multiples) liés aux prêts hypothécaires transférés, ces derniers ne sont pas décomptabilisés et le produit de la titrisation est comptabilisé à titre de passif de titrisation. Dans les faits, les activités de titrisation menées par la Banque, bien que celle-ci ait recours à des entités ad hoc qui ne sont pas en tant que telles consolidées, sont néanmoins comptabilisées au bilan.

Au 31 octobre 2014, la valeur comptable des prêts hypothécaires résidentiels titrisés et vendus légalement dans le cadre du Programme des OHC s'élevait à 3,8 milliards \$ (3,5 milliards \$ au 31 octobre 2013), et la valeur comptable des actifs de remplacement atteignait 0,4 milliard \$ (0,7 milliard \$ au 31 octobre 2013). Au 31 octobre 2014, la valeur comptable des prêts hypothécaires résidentiels titrisés vendus légalement à des conduits à vendeurs multiples était de 0,5 milliard \$ (0,7 milliard \$ au 31 octobre 2013). Le passif de titrisation lié à ces transactions

s'établissait à 4,9 milliards \$ au 31 octobre 2014 (5,0 milliards \$ au 31 octobre 2013).

La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients qui participent à ce genre d'activité et ne participe à aucune autre activité importante, notamment des facilités de rehaussement de crédit et de liquidité, auprès d'un conduit de titrisation.

Les notes 7 et 14 des états financiers consolidés annuels donnent de plus amples renseignements sur ces transactions.

## ENGAGEMENTS DE CRÉDIT ET GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Banque a recours à divers instruments de crédit hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins financiers de ses clients représentent le montant maximal de crédit additionnel que la Banque peut être tenue de consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut également des ententes de garantie qui respectent la définition de « garanties ». Les principaux types de garanties sont des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution.

La note 29 des états financiers consolidés annuels fournit de l'information additionnelle à ce sujet.

TABLEAU 22

### ENGAGEMENTS DE CRÉDIT ET GARANTIES

Aux 31 octobre [en milliers de dollars canadiens]

	2014	2013	2012
Tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées <sup>(1)</sup>	3 550 861 \$	3 247 808 \$	3 158 271 \$
Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution	125 337 \$	133 463 \$	149 254 \$
Lettres de crédit documentaire	2 331 \$	4 482 \$	2 384 \$

(1) Compte non tenu des facilités de crédit personnelles totalisant 1,9 milliard \$ (1,9 milliard \$ au 31 octobre 2013 et au 31 octobre 2012) et des marges sur cartes de crédit d'un montant de 1,0 milliard \$ (0,9 milliard \$ au 31 octobre 2013 et 0,8 milliard \$ au 31 octobre 2012) puisqu'elles sont révocables au gré de la Banque.

## GESTION DU CAPITAL

### SURVEILLANCE DE L'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

L'objectif de la direction est de maintenir un niveau de fonds propres adéquat, qui correspond au profil de risque de la Banque, afin de soutenir ses activités tout en procurant un rendement acceptable pour les actionnaires. Pour atteindre cet objectif, la Banque a un cadre de gestion du capital qui comprend une politique de gestion et d'adéquation des fonds propres, un plan de capital et un processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP).

Le PIEAFP est un processus intégré qui permet d'évaluer l'adéquation des fonds propres par rapport au profil de risque de la Banque et d'établir le niveau de capital approprié pour la Banque. L'adéquation des fonds propres dépend de divers facteurs internes et externes. Le niveau de capital de la Banque met en évidence sa solvabilité et sa capacité à couvrir complètement les risques d'exploitation, tout en offrant aux déposants et aux créanciers les mesures de protection souhaitées. De plus, le niveau de capital requis est aligné avec le plan stratégique de la Banque, de même que sur les niveaux de capitalisation du secteur, les exigences réglementaires et les attentes des parties prenantes. Bien que le niveau de capital ne soit qu'un des éléments utilisés par les agences de notation pour attribuer une note de crédit, le niveau de capital de la Banque doit être conforme à la note de crédit visée. Compte tenu de ces facteurs, les objectifs de la Banque en matière d'adéquation des fonds propres évoluent avec le temps.

Parallèlement au PIEAFP, la Banque s'appuie également sur un programme intégré de simulations de crise afin d'évaluer l'incidence de divers scénarios économiques sur sa rentabilité et ses niveaux de fonds propres. Ce programme, auquel participent des experts de divers secteurs, notamment Économie, Finances,

Trésorerie et Gestion des risques, fournit des données d'entrée au PIEAFP et contribue à déterminer le niveau approprié de capital.

Divers organes au sein de l'organisation participent à l'optimisation des fonds propres de la Banque.

- Le **comité de gestion des risques du conseil d'administration** est responsable de l'examen et de l'approbation, chaque année, de plusieurs documents relatifs au capital, dont le PIEAFP et le programme intégré de simulations de crise. En outre, il examine l'adéquation globale des fonds propres de la Banque trimestriellement.
- Chaque année, le **conseil d'administration** approuve la politique de gestion et d'adéquation des fonds propres, le plan de capital ainsi que le plan d'affaires et le plan financier triennal.
- La **haute direction** surveille les ratios de fonds propres mensuellement par l'entremise du comité de gestion de l'actif, du passif et du capital.
- Le secteur **Gestion des risques** supervise le cadre de gestion du capital de la Banque sur une base continue. Il surveille, entre autres, les limites et l'adéquation des fonds propres, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de gestion et d'adéquation des fonds propres, du PIEAFP et du programme intégré de simulations de crise.
- La **Trésorerie**, quant à elle, est responsable de l'élaboration du plan de capital et de la gestion courante du capital.
- Chaque année, le secteur **Finances** est responsable de l'élaboration du plan d'affaires et du plan financier triennal. Il est aussi responsable de la mise en œuvre du processus d'évaluation des ratios de fonds propres réglementaires et de leur calcul mensuel.

## FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices publiées par le BSIF qui découlent du cadre normatif sur les fonds propres réglementaires fondés sur les risques élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). En janvier 2013, la Banque a adopté la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF fondée sur les lignes directrices sur les fonds propres du CBCB publiées initialement en décembre 2010, que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. En vertu de ce cadre normatif, les fonds propres de catégorie 1, qui constituent la forme de fonds propres la plus permanente et la plus subordonnée, doivent être composés principalement d'actions ordinaires. Les fonds propres de catégorie 1 se composent donc de deux composantes : les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) et les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, pour assurer que l'exposition au risque est adossée à des fonds propres de grande qualité et pour garantir la transparence. Les fonds propres de catégorie 2 comprennent des fonds propres complémentaires et contribuent davantage à la solidité globale d'une institution financière sur une base de permanence. En avril 2014, le BSIF a publié une ligne directrice révisée sur les normes de fonds propres (la ligne directrice NFP), qui comprenait des précisions et modifications mineures apportées au cadre.

Les institutions sont tenues de respecter des normes de fonds propres minimales axées sur le risque en fonction de leur exposition au risque de crédit, de leurs risques opérationnels et, si elles exercent d'importantes activités de négociation, de leur risque de marché. La ligne directrice NFP établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 4,0 %, 5,5 % et 8,0 % pour 2014. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de certains ajustements réglementaires pour la période comprise entre 2013 et 2019, comme il est détaillé ci-dessous, et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période comprise entre 2013 et 2022 (la base « transitoire »). Compte tenu de l'ensemble des rehaussements annuels des ratios minimums de fonds propres prévus par la ligne directrice NFP, ces ratios atteindront 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, y compris une réserve de conservation des fonds propres.

Dans sa ligne directrice NFP, le BSIF a également indiqué qu'il s'attendait à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents à la somme des ratios minimums de 2019 et de la réserve de conservation des fonds propres (la base « tout compris »), y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 %. De plus, certaines banques canadiennes ont été désignées banques d'importance systémique nationales (BISN) par le BSIF. Aux termes de cette désignation, ces banques seront tenues de détenir un supplément de 1 % de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2016. La Banque Laurentienne ne fait toutefois pas partie de ces banques désignées ainsi. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

La ligne directrice NFP fournit des indications additionnelles concernant le traitement des instruments de fonds propres non admissibles et précise que certains instruments de fonds propres ne seront plus entièrement admissibles comme fonds propres à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Les instruments de fonds propres de la Banque, autres que sous forme d'actions ordinaires, sont considérés comme non admissibles selon les règles de Bâle III et sont donc assujétiés au retrait progressif, au rythme de 10 % par année, à compter de 2013. Ces instruments de fonds propres, autres que sous forme d'actions ordinaires, comprennent les actions privilégiées, série 11 et les billets à moyen terme subordonnés, séries 2010-1 et 2012-1. La Banque a racheté, le 15 juin 2014, les actions privilégiées, série 10 qui n'étaient pas non plus des instruments admissibles selon les règles de Bâle III.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Banque comptabilise une charge au titre de l'exigence de fonds propres en regard des ajustements de l'évaluation du crédit (AEC). Afin d'assurer une mise en œuvre semblable à celle d'autres pays, l'exigence de fonds propres en regard de l'AEC entrera en vigueur progressivement sur une période de cinq ans débutant en 2014 et se terminant le 31 décembre 2018. Comme le portefeuille de dérivés de la Banque demeure relativement restreint, cette ligne directrice n'a, ni ne devrait avoir, aucune incidence importante sur les ratios de fonds propres réglementaires.

### Exigence relative au ratio de levier

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier correspond, selon sa définition actuelle, aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences. Il diffère de l'exigence actuelle du ratio actif/fonds propres (RAFP) actuelle du BSIF en incluant davantage d'expositions hors bilan et en appliquant une définition plus restreinte des fonds propres (ciblant les fonds propres de catégorie 1 plutôt que le total des fonds propres).

Dans sa ligne directrice relative aux exigences en matière de ratio de levier publiée en octobre 2014, le BSIF a indiqué qu'il remplacera le RAFP par le nouveau ratio de levier de Bâle III à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Il est prévu que les institutions de dépôt fédérales maintiennent un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps.

### Régime de recapitalisation des banques au Canada

Le 1<sup>er</sup> août 2014, le ministère des Finances du Canada a publié pour commentaires le document de consultation sur le régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques. Le document de consultation décrit le régime de recapitalisation qui serait applicable aux BISN canadiennes et qui vise à limiter l'exposition des contribuables en cas de défaillance des banques d'importance systémique. Le régime canadien de recapitalisation proposé prévoit que les créances de premier rang non garanties négociables puissent être converties en actions ordinaires si certaines conditions de non-viabilité sont réunies. Étant donné que la Banque n'a pas été désignée comme étant une BISN, le régime proposé ne devrait avoir aucune incidence sur ses fonds propres.



## Risque de crédit et risque opérationnel

La Banque a recours à la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel. En 2012, la Banque a initié le processus d'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée pour déterminer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit. À l'heure actuelle, les exigences en matière de fonds propres de la Banque en fonction de son exposition au risque de crédit selon la méthode standard ne sont pas établies sur la même base que celles de ses homologues du secteur, étant donné que les institutions financières canadiennes de plus grande taille utilisent essentiellement l'approche fondée sur les notations internes avancée qui est plus favorable. L'adoption par la Banque de l'approche fondée sur les notations internes avancée devrait renforcer sa gestion du risque de crédit, optimiser les fonds propres réglementaires et uniformiser les règles du jeu en matière d'évaluation du crédit. La mise en œuvre

de cette approche est prévue à la fin de 2018. En novembre 2014, le CBCB a publié un rapport sur des mesures visant à réduire la variabilité excessive des ratios de fonds propres réglementaires des banques. Ce rapport suggère que le CBCB présentera d'ici la fin de 2015 de nouvelles propositions prudentielles visant à améliorer l'approche standard pour le calcul des fonds propres réglementaires. Le rapport indique également que de nouvelles exigences seront instaurées pour l'approche fondée sur les notations internes avancée, notamment en ce qui concerne le plancher de fonds propres et d'autres pratiques de modélisation du risque. La direction surveille de près ces faits nouveaux.

Les tableaux 23 et 24 présentent les fonds propres réglementaires et l'actif pondéré en fonction des risques (APR) qui servent au calcul des ratios des fonds propres réglementaires. La Banque s'est conformée aux exigences en matière de fonds propres du BSIF tout au long de l'exercice.

TABLEAU 23

### FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES <sup>(1)</sup>

Aux 31 octobre [en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages]

	2014		2013	
<b>Fonds propres réglementaires</b>				
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (A)	1 087 224	\$	1 017 659	\$
Fonds propres de catégorie 1 (B)	1 306 857	\$	1 222 863	\$
Total des fonds propres (C)	1 747 526	\$	1 694 167	\$
<b>Total de l'actif pondéré en fonction des risques (D) <sup>(2)</sup></b>				
	13 844 014	\$	13 379 834	\$
<b>Ratio des fonds propres réglementaires</b>				
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (A/D)	7,9	%	7,6	%
Ratio des fonds propres de catégorie 1 (B/D)	9,4	%	9,1	%
Ratio total des fonds propres (C/D)	12,6	%	12,7	%

(1) Les montants sont présentés selon la base « tout compris ». Les fonds propres réglementaires pour 2013 sont présentés comme déposés auprès du BSIF et n'ont pas été ajustés pour tenir compte de l'incidence de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

(2) Calculé au moyen de la méthode standard pour évaluer le risque de crédit et le risque opérationnel.

Comme le montre le graphique ci-contre, l'augmentation en 2014 du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est notamment attribuable aux fonds propres générés en interne, alors que l'actif pondéré en fonction des risques n'a que légèrement augmenté. De plus, comme il a été mentionné précédemment, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2013, la Banque a adopté la version modifiée de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, ce qui a entraîné une réduction des capitaux propres d'environ 53,4 millions \$ au 1<sup>er</sup> novembre 2013 et du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'environ 0,2 %.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 a, pour sa part, également été touché par le rachat des actions privilégiées, série 10 pour un montant de 110,0 millions \$ en juin 2014 et l'émission, en avril 2014, des actions privilégiées, série 13 pour un montant brut de 125,0 millions \$.

### ÉVOLUTION DU RATIO DES FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 SOUS FORME D'ACTION ORDINAIRE

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 [en pourcentage]

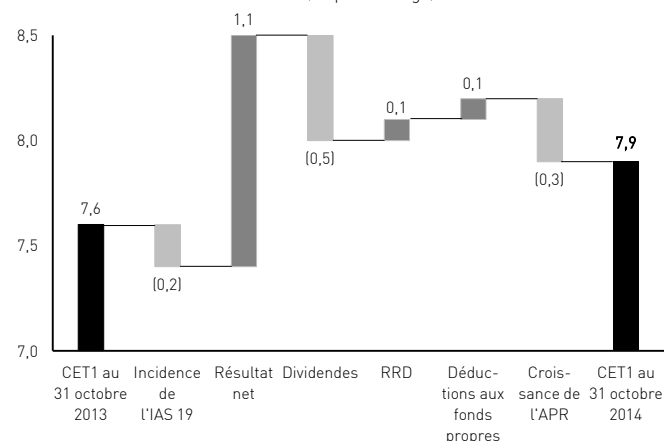


TABLEAU 24

**ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES**

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2014		2013 <sup>(1)</sup>	
	TOTAL	ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES <sup>(2)</sup>	TOTAL	ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES <sup>(2)</sup>
<b>Catégorie d'exposition (après atténuation du risque)</b>				
Entreprises	5 622 244 \$	5 581 683 \$	5 080 098 \$	5 019 998 \$
Souverains	4 129 832	20 909	3 771 179	26 059
Banques	326 016	72 025	403 475	87 346
Hypothèques résidentielles sur la clientèle de détail	14 891 735	2 290 905	14 735 773	2 251 422
Autres expositions sur la clientèle de détail	2 918 712	1 777 302	3 381 816	2 090 482
Petites entreprises assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	1 434 894	1 003 429	1 352 177	942 617
Actions	270 227	270 227	313 149	313 149
Titrisation	54 697	123 558	39 355	27 820
Autres actifs	1 025 724	505 936	1 088 667	565 677
	<b>30 674 081</b>	<b>11 645 974</b>	<b>30 165 689</b>	<b>11 324 570</b>
Dérivés <sup>(3)</sup>	124 519	57 258	118 805	45 097
Engagements de crédit	815 180	764 082	666 765	623 454
Risques opérationnels		1 376 700		1 386 713
	<b>31 613 780 \$</b>	<b>13 844 014 \$</b>	<b>30 951 259 \$</b>	<b>13 379 834 \$</b>
<b>Éléments inscrits au bilan</b>				
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques, valeurs mobilières et opérations de financement par titres		802 525 \$		707 435 \$
Prêts personnels		2 191 425		2 497 457
Prêts hypothécaires résidentiels		2 783 479		2 753 384
Prêts hypothécaires commerciaux, prêts commerciaux et engagements de clients en contrepartie d'acceptations		5 524 436		4 968 253
Autres actifs		344 109		398 041
		<b>11 645 974 \$</b>		<b>11 324 570 \$</b>

(1) L'actif pondéré en fonction des risques au 31 octobre 2013 est présenté comme déposé auprès du BSIF et n'a pas été ajusté pour tenir compte de l'incidence de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

(2) Pour déterminer le coefficient de pondération des risques approprié, les évaluations de crédit réalisées par des agences de notation externes reconnues par le BSIF, comme Standard & Poor's, Moody's et DBRS, sont utilisées. Selon la méthode standard, la Banque attribue le coefficient de pondération des risques correspondant au coefficient établi selon le processus de concordance du BSIF. Pour la majorité des expositions de la Banque à des contreparties souveraines ou à des banques, qui ont essentiellement leur siège social au Canada, ces coefficients de pondération des risques sont basés sur la note AAA attribuée au Canada. De plus, la Banque se fonde sur les notations externes pour certaines expositions notées, surtout dans la catégorie d'entreprise. En ce qui concerne les expositions non notées, principalement dans les catégories des expositions sur les clientèles de détail et d'entreprise, la Banque applique généralement les pondérations en fonction du risque prescrites en prenant en compte certains facteurs propres à l'exposition, y compris le type de contrepartie, le type d'exposition et les techniques d'atténuation du risque de crédit utilisées.

(3) En 2014, une nouvelle exigence de fonds propres réglementaires en regard de l'AEC a été appliquée aux dérivés. Le BSIF a également mis en place une nouvelle approche des fonds propres à trois catégories, avec des facteurs scalaires différents pour chaque catégorie. Au 31 octobre 2014, l'exigence de fonds propres en regard de l'AEC après l'application progressive des ajustements s'élevait à 20,0 millions \$ pour l'actif pondéré en fonction des risques lié aux fonds propres CET1, à 22,8 millions \$ pour l'actif pondéré en fonction des risques lié aux fonds propres de catégorie 1 et à 27,0 millions \$ pour l'actif pondéré en fonction des risques lié au total des fonds propres. L'actif pondéré en fonction des risques présenté ci-dessus est basé sur l'approche des fonds propres CET1.

**DIVIDENDES**

Le conseil d'administration doit approuver les versements de dividendes sur les actions privilégiées et ordinaires chaque trimestre. La déclaration et le versement de dividendes sont assujettis à certaines restrictions légales, comme il est décrit à la note 16 des états financiers consolidés annuels. Le niveau de dividendes déclarés sur les actions ordinaires reflète les vues de la direction et du conseil d'administration sur les perspectives

financières de la Banque et prend en considération les attentes du marché et les attentes réglementaires, de même que les objectifs de croissance de la Banque, comme ils sont définis dans son plan stratégique. Le tableau suivant présente un sommaire des dividendes déclarés au cours des trois derniers exercices.

TABLEAU 25

**DIVIDENDES SUR ACTIONS ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ**

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les ratios du dividende versé)

	2014	2013	2012 <sup>(1)</sup>
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	10 750 \$	12 411 \$	11 775 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire	2,06 \$	1,98 \$	1,84 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	59 105 \$	56 037 \$	47 212 \$
Ratio du dividende versé <sup>(2)</sup>	45,7 %	52,0 %	37,0 %
Ratio du dividende versé ajusté <sup>(2)</sup>	38,7 %	39,0 %	36,9 %

(1) Les chiffres comparatifs de 2012 n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

(2) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

**PROFIL DE RISQUE ET CADRE DE GESTION DES RISQUES**

Les parties ombragées des rubriques du rapport de gestion qui suivent correspondent à une analyse des politiques et procédures de gestion du risque de crédit, du risque de marché, du risque d'illiquidité et du risque de financement, comme l'exige IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, qui autorise l'inclusion de ces informations spécifiques dans le rapport de gestion. Par conséquent, ces parties ombragées font intégralement partie des états financiers consolidés annuels pour les exercices clos les 31 octobre 2014 et 2013.

**CADRE DE GESTION DES RISQUES**

La gestion des risques constitue pour la Banque une activité essentielle pour atteindre ses objectifs financiers et faire en sorte que son profil de risque soit conforme à l'appétit pour le risque qu'elle a défini. Dans ce contexte et pour permettre à la haute direction de s'assurer de l'existence de saines pratiques qui favorisent la gestion efficace et prudente de ses activités et de ses principaux risques, la Banque a élaboré un cadre d'appétit et de gestion des risques (le « cadre »).

Ce cadre définit la structure de gouvernance des risques, les processus de gestion des risques et les principaux risques auxquels la Banque est exposée. Ce cadre présente également la structure de contrôle interne et de gouvernance d'entreprise qui favorise une saine gestion intégrée des risques. Il se compose de mécanismes qui permettent à la Banque de repérer les risques auxquels elle fait face, d'élaborer et d'appliquer des contrôles internes adéquats et efficaces pour garantir une gestion saine et prudente de ces risques, et de mettre en œuvre des systèmes fiables et complets pour surveiller l'efficacité de ces contrôles.

Le cadre a comme principal objectif la création et le maintien d'une culture de gestion des risques dans tous les secteurs d'activité et dans toutes les filiales de la Banque. Il vise également à :

- définir l'appétit pour le risque et le seuil de tolérance aux risques de la Banque;
- mettre en place des processus qui permettent de déceler, de comprendre et d'évaluer de façon continue les principaux risques;
- veiller à ce que la tolérance au risque de la Banque soit en accord avec sa stratégie et ses objectifs;
- établir des limites de risque et des politiques de gestion des risques saines et prudentes;
- élaborer et à appliquer des contrôles internes efficaces;
- définir les rôles et les responsabilités des comités en matière de gestion des risques.

**APPÉTIT POUR LE RISQUE**

La prise de risques fait partie intégrante des activités de la Banque. Ainsi, les stratégies d'affaires tiennent compte des décisions concernant l'équilibre rendement/risques visé par la Banque et les moyens qu'elle compte prendre pour gérer et atténuer ces risques. La Banque a établi son appétit pour le risque, lequel est défini dans le cadre, et elle tente continuellement de maintenir un équilibre entre sa tolérance au risque et sa capacité à prendre des risques. Le conseil d'administration est responsable de l'examen annuel et de l'approbation de l'appétit pour le risque de la Banque.

L'appétit pour le risque est défini comme le niveau de risque que l'entreprise est prête à accepter pour atteindre ses objectifs, particulièrement lorsqu'un avantage y est associé :

- Il s'agit d'un concept général qui sous-tend les types d'activités à développer et de risques auxquels la Banque est disposée à être exposée.
- L'appétit pour le risque se définit notamment en termes de cibles de rendement, de notes de crédit et de ratios des fonds propres.

La tolérance au risque correspond aux variations implicites et acceptables par rapport aux cibles d'appétit pour le risque de la Banque, mais elle peut aussi refléter le niveau de risque lorsqu'il n'y a pas d'avantage direct associé ou que le risque ne cadre pas avec les avantages qui y sont associés.

La capacité à prendre des risques est fonction de la disponibilité des ressources pour évaluer et atténuer les risques, et de la capacité d'absorption des pertes importantes.

La prise de position de la Banque quant à l'appétit pour le risque pourrait se résumer comme une combinaison des éléments suivants :

- objectifs stratégiques : objectifs financiers, ratios cibles en matière de fonds propres, cibles de croissance et types d'activités; et

- un ensemble de limites internes qui définissent la tolérance au risque de la Banque (y compris les contraintes réglementaires).

## PROGRAMME DE SIMULATIONS DE CRISE INTÉGRÉ

Les simulations de crise constituent une technique de gestion des risques utilisée pour évaluer les effets potentiels sur une institution de scénarios précis correspondant à des événements exceptionnels, mais plausibles. La haute direction a recours à cet outil pour prendre des décisions stratégiques, gérer les risques, évaluer l'adéquation des fonds propres et élaborer des plans de contingence. Les simulations de crise comprennent des analyses de scénarios et de sensibilité.

Le programme de simulations de crise intégré de la Banque permet d'évaluer un éventail de scénarios plus ou moins sévères découlant de la détérioration de la conjoncture économique qui pourrait avoir une incidence négative sur son plan stratégique. L'incidence sur les risques d'illiquidité, de marché et de crédit est déterminée et regroupée pour permettre de saisir l'effet de ces scénarios sur la rentabilité de la Banque et sa position en matière de fonds propres.

L'exercice fait appel à des experts de divers secteurs, notamment Économie, Finance, Trésorerie et Gestion des risques. Les membres de la haute direction participent à l'élaboration des scénarios, tandis que les membres du comité de gestion des risques du conseil d'administration se chargent de la surveillance. Les résultats sont présentés aux membres de la haute direction et du comité de gestion des risques du conseil et sont intégrés dans le processus d'adéquation des fonds propres.

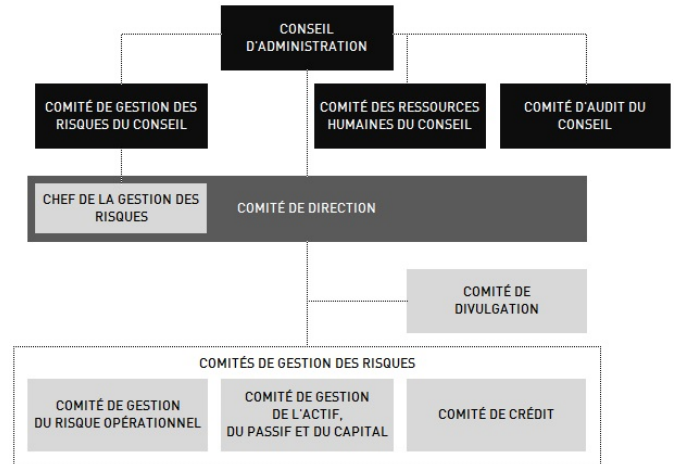
Outre le programme de simulations de crise intégré, la Banque réalise des analyses de scénarios propres à certains types de risque et de sensibilité à ces risques afin d'évaluer le niveau de risque de différentes activités. Ces résultats font l'objet d'une surveillance au moyen des politiques de gestion des risques.

## STRUCTURE DE GOUVERNANCE

La responsabilité ultime de la gestion des risques incombe au conseil d'administration. Chaque année, le comité de gestion des risques du conseil d'administration révisé le cadre d'appétit et de gestion des risques et approuve les politiques de gestion des risques. Il délègue ensuite à la haute direction la responsabilité d'en élaborer les paramètres, de les communiquer et de les mettre en œuvre. La haute direction prend une part active dans le recensement, l'évaluation et la gestion des risques. Les directeurs des secteurs d'activité ont la responsabilité d'appliquer les politiques et, en collaboration avec le secteur Gestion des risques, de tenir la haute direction au courant de tout changement au niveau des risques.

### Rôle et responsabilités des comités du conseil d'administration

Le *conseil d'administration* s'assure que la Banque maintient un processus adéquat de gestion stratégique qui tient compte des risques. De plus, sur la foi des attestations et des rapports consolidés fournis par la haute direction, il évalue une fois par an si la Banque exerce ses activités dans un environnement propice au contrôle interne.



Le *comité de gestion des risques du conseil d'administration* veille à ce que le cadre d'appétit et de gestion des risques soit appliqué correctement et examine périodiquement son efficacité. Le comité doit également s'assurer que le cadre prévoit un processus adéquat de gestion des risques aux fins de l'identification, de l'évaluation, de la quantification et de la gestion des risques, et de la mise en œuvre de politiques adéquates de gestion des risques.

Le *comité d'audit du conseil d'administration* s'assure que l'environnement de contrôle de la Banque favorise la gestion adéquate de ses activités et de ses principaux risques.

### Rôle et responsabilités des autres comités de gestion des risques de la Banque

Le *comité de direction*, présidé par le président et chef de la direction, agit à titre de principal comité de gestion des risques de la Banque. Il veille à ce que le cadre soit mis en application de manière efficiente. La haute direction prend une part active dans l'identification, l'évaluation et la gestion des risques, et est responsable de la mise en œuvre du cadre nécessaire à la gestion du risque lié à la réglementation, du risque stratégique, du risque lié à la réputation et du risque d'assurance. En outre, le comité de gestion des risques du conseil d'administration, secondé par le comité de direction, évalue et examine les politiques de gestion des risques relatives aux risques de marché, d'illiquidité et de financement, au risque structurel de taux d'intérêt et aux risques de crédit, de réputation et opérationnel. Le comité de direction est également responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de gestion et d'adéquation du capital, du code de conduite et de la politique en matière de conformité.

Le *comité de gestion du risque opérationnel* révisé les politiques de gestion du risque opérationnel, les soumet à l'approbation du comité de direction et examine les rapports sur les pertes opérationnelles subies. De plus, il examine et approuve les outils de recensement et d'évaluation de la fréquence et de l'incidence des risques opérationnels, révisé les rapports destinés au comité de direction sur les plans d'action des secteurs d'activité permettant d'atténuer et de mieux gérer le risque opérationnel, et examine les indicateurs de risque opérationnel. Enfin, le comité de gestion du risque opérationnel est responsable de la supervision des plans de continuité des affaires et de la prévention de la fraude.

Le *comité de crédit* a pour responsabilité première de s'assurer que des politiques et procédures de crédit adéquates et des systèmes d'information liés à la gestion des risques de crédit

courants et potentiels de la Banque ont été mis en œuvre, et d'approuver des prêts dans les limites établies. Il est également responsable d'examiner les arriérés de tous les types de prêts, d'autoriser les pertes sur prêts selon les limites établies et de s'assurer de l'adéquation des provisions pour pertes sur prêts.

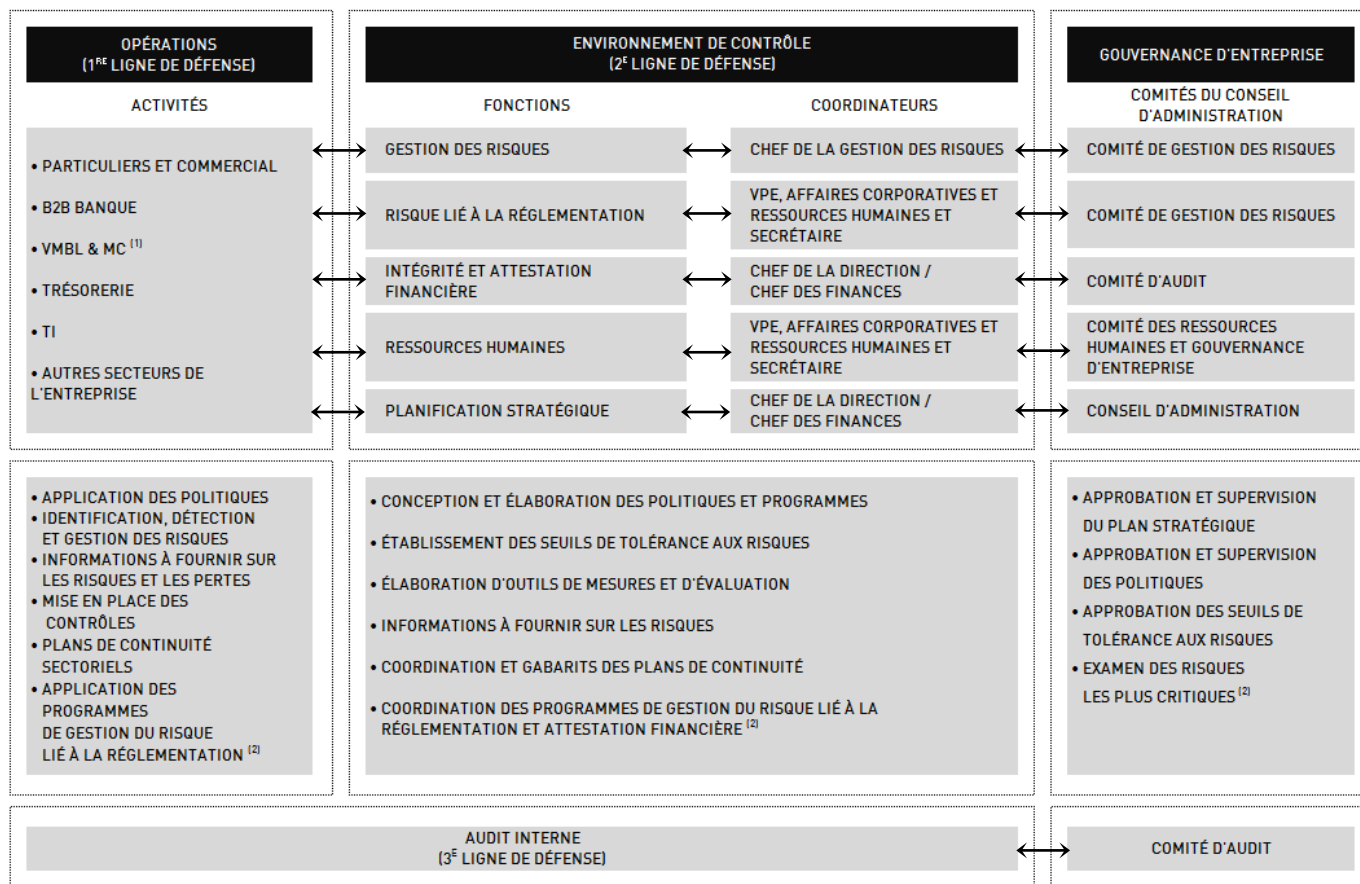
Le **comité de gestion de l'actif, du passif et du capital** est responsable de s'assurer de la conformité aux limites relatives à la gestion du risque structurel de taux d'intérêt. Il recommande des stratégies de couverture afin de maintenir le niveau de risque à l'intérieur des limites approuvées. Il supervise également la gestion des liquidités des filiales et de la Banque, et est responsable de la gestion des besoins de financement de la Banque et l'examen du plan d'urgence en matière de liquidités. Le comité doit également veiller à la supervision de la position de la Banque en matière de fonds propres et de sa structure du capital.

Le **comité de divulgation** a pour mandat d'examiner et d'approuver l'information financière de la Banque communiquée au public ou aux organismes de réglementation. Le comité de divulgation élabore également des stratégies de communication connexes.

## FONCTIONS DE GOUVERNANCE SOUTENANT LA GESTION DES RISQUES

Le tableau qui suit présente la structure de contrôle et de gouvernance de la Banque (la « structure »), dans laquelle on retrouve plusieurs fonctions de gouvernance conçues pour améliorer la gestion des risques. La structure comporte trois volets distincts : les opérations, l'environnement de contrôle et la

gouvernance d'entreprise. Les opérations sont au cœur de la gestion des risques puisque les directeurs des secteurs d'activité prennent des risques et sont responsables de leur gestion continue. Ils sont aux premières lignes pour recenser les risques et les gérer activement en appliquant des politiques en matière de risques et en mettant en œuvre des contrôles et des mesures d'atténuation des risques. Ils sont la première ligne de défense. L'environnement de contrôle s'articule autour de cinq fonctions : gestion des risques, gestion du risque lié à la réglementation, intégrité financière, ressources humaines et planification stratégique. De par ses responsabilités en matière de surveillance et d'information, la fonction de gestion des risques apporte un complément aux activités à risque du secteur d'activité. Elle est responsable de superviser les activités à risque de la Banque et d'évaluer les risques de façon indépendante. La fonction de gestion du risque lié à la réglementation veille systématiquement au respect des lois, des règles de gouvernance d'entreprise, des règlements, des codes et des politiques auxquels la Banque est tenue de se conformer. La responsabilité de chaque fonction est déléguée aux membres de la haute direction. Les fonctions de gestion des risques et du risque lié à la réglementation de l'environnement de contrôle constituent la deuxième ligne de défense de la Banque. Les comités du conseil d'administration surveillent l'environnement de contrôle. En ce qui a trait à la gouvernance d'entreprise, il incombe au conseil d'administration de s'assurer, dans la mesure du possible, que les objectifs et les stratégies de la Banque sont compatibles avec son degré de tolérance au risque global.



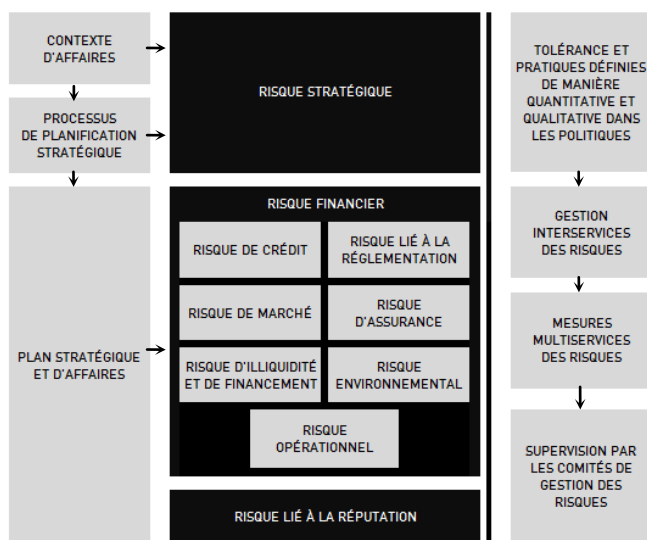
(1) Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux.

(2) Cette liste de fonctions n'est pas exhaustive.

La fonction d'audit interne joue également un rôle clé en tant que troisième ligne de défense. Elle est responsable de la mise en place et du maintien d'un système fiable et complet de surveillance de l'efficacité des contrôles effectués au sein des différentes fonctions du cadre. Par ailleurs, les exigences réglementaires et légales font partie intégrante du cadre de la Banque.

## PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le processus de gestion des risques de la Banque, présenté ci-contre, est interrelié au processus de planification stratégique à partir duquel le plan stratégique et d'affaires de la Banque est défini. Les politiques approuvées par le conseil d'administration décrivent les tolérances, les mesures et les responsabilités rattachées à chacun des principaux risques. Ces politiques sont mises en œuvre par les secteurs d'activité et leur application est supervisée par les comités de gestion des risques appropriés.



La gestion des risques est effectuée à l'échelle des unités d'affaires par les directeurs des secteurs d'activité qui gèrent activement les risques liés à leurs activités, ainsi que par les professionnels de la gestion des risques et du contrôle interne.

## GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE

Le risque stratégique découle de plans d'affaires, de stratégies, de processus de prise de décisions, d'attribution et d'utilisation des ressources inadéquats de la Banque. Il résulte également de l'incidence défavorable éventuelle de changements dans l'environnement économique, concurrentiel, réglementaire, fiscal ou comptable sur les résultats de la Banque.

La haute direction est responsable de la gestion des risques stratégiques de la Banque. Chaque année, la Banque met en œuvre un processus de planification stratégique dans le but d'analyser les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités et de déterminer la rentabilité et le profil de risque de ses divers secteurs d'activité. La stratégie globale de la Banque est établie par la haute direction et soumise à l'approbation du conseil d'administration.

## GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une perte financière puisse survenir si une contrepartie (y compris un débiteur, l'émetteur d'un titre ou le garant d'un titre) ne respecte pas entièrement ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque relativement à un instrument financier au bilan ou hors bilan.

La gestion du risque de crédit est une fonction indépendante des opérations, ce qui préserve l'indépendance et l'intégrité de l'évaluation des risques. Le comité de crédit a pour mandat de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. Le rapport sur la gestion intégrée des risques, présenté chaque trimestre au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration, fournit un sommaire de l'information clé relative aux risques de crédit. Les politiques adoptées par la Banque en matière de gestion du risque de crédit assurent une appréciation adéquate des risques. Ces politiques couvrent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de notes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions cumulatives individuelles et collectives et la tarification en fonction du risque. Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Par l'intermédiaire de son département de gestion du risque de crédit, la Banque fait le suivi de ses portefeuilles de crédit, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à : i) des politiques et des mécanismes de révision des divers types de dossiers; ii) des systèmes de cotation des risques; et iii) l'analyse de la tarification.

### Risque de crédit lié aux prêts

La Banque utilise des systèmes experts à l'appui du processus décisionnel pour la souscription de la plupart des prêts à la consommation, des prêts hypothécaires résidentiels et des cartes de crédit, ainsi que des petits prêts commerciaux. En ce qui concerne les prêts commerciaux, les demandes sont également analysées au cas par cas par des équipes spécialisées. Chaque mois, le comité de crédit de la Banque examine les prêts douteux et procède à des analyses sommaires des prêts en défaut depuis au moins 90 jours. Les processus de recouvrement sont centralisés et s'appuient sur une expertise spécialisée.

La Banque utilise divers outils pour gérer ses risques. Parmi ceux-ci, un système de notation des risques comprenant 19 notes est utilisé pour évaluer tous les types de crédit commercial. À partir d'une certaine note, les dossiers sont considérés comme étant sous surveillance et leur gestion suit des procédures spécifiques. Sur le plan de la qualité du portefeuille, un prêt est généralement considéré comme douteux lorsque les paiements d'intérêts accusent trois mois de retard ou plus ou si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrer la totalité du capital à l'échéance.

Les provisions cumulatives individuelles pour pertes sont établies afin d'ajuster la valeur comptable des prêts douteux importants à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus estimatifs. Les provisions cumulatives pour prêts commerciaux douteux sont révisées sur une base individuelle dans le cadre d'un processus continu.

Outre les provisions cumulatives individuelles, la Banque maintient des provisions cumulatives collectives pour couvrir la perte de valeur de l'ensemble des prêts jugés négligeables lorsque pris individuellement, ainsi que des prêts ayant fait individuellement l'objet d'un test de dépréciation et qui s'avèrent ne pas être dépréciés. Les provisions cumulatives collectives

couvrent la perte de valeur découlant d'événements générateurs de pertes survenus mais non répertoriés. Pour établir les provisions cumulatives collectives, la Banque utilise des modèles fondés sur la notation interne des risques des facilités de crédit et sur la probabilité de défaut connexe, ainsi que sur la perte en cas de défaut associée à chaque type de facilité.

Des renseignements supplémentaires sur les prêts douteux et les provisions cumulatives sont fournis aux tableaux 27 et 28.

La diversification est l'un des principes fondamentaux de la gestion des risques. À cette fin, la politique de crédit établit des lignes directrices pour limiter les concentrations de crédit par contrepartie et par secteur d'activité, et identifie certains secteurs jugés trop à risque et donc à éviter. Il y a concentration du risque de crédit si un certain nombre de contreparties exerçant des activités similaires sont situées dans la même région géographique ou possèdent des caractéristiques économiques comparables. Leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles pourrait être compromise par l'évolution de la conjoncture économique, de la situation politique ou autre.

La composition des portefeuilles de prêts est présentée dans les pages ci-après.

#### Risque de crédit lié aux dérivés

La plus grande partie de la concentration de crédit de la Banque dans des dérivés concerne des institutions financières, principalement des banques canadiennes. Le risque de crédit découlant d'une transaction sur les dérivés résulte de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations

contractuelles lorsqu'une ou plusieurs transactions ont un coût de remplacement positif pour la Banque. Le coût de remplacement correspond à ce qu'il en coûterait pour remplacer les transactions au taux du marché en vigueur en cas de manquement. Le montant d'équivalent-crédit découlant d'une transaction sur les dérivés correspond à la somme du coût de remplacement et d'un montant estimatif reflétant la variation éventuelle de la valeur du marché de la transaction jusqu'à l'échéance.

Le risque de crédit lié aux dérivés est généralement géré d'après les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limite et de surveillance que celles qui sont appliquées aux autres transactions de crédit. De plus, la Banque négocie des conventions-cadres de compensation de dérivés avec les contreparties importantes avec lesquelles elle effectue des transactions sous contrat. Ces conventions réduisent le risque de crédit en cas de défaillance en permettant la compensation simultanée de toutes les transactions avec une contrepartie donnée. Ces contrats permettent également à la Banque de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur marchande courante de ses positions lorsque la valeur franchit un certain seuil.

#### Exposition au risque de crédit

Le montant qui représente le mieux l'exposition maximale au risque de crédit de la Banque aux 31 octobre 2014 et 2013, sans tenir compte d'aucune garantie ni d'aucun rehaussement de crédit, correspond à la somme des actifs financiers au bilan consolidé de la Banque auxquels s'ajoutent les engagements liés au crédit énumérés ci-dessous.

TABLEAU 26

### EXPOSITION MAXIMALE AU RISQUE DE CRÉDIT

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2014	2013
Actifs financiers, comme présentés au bilan consolidé <sup>(1)</sup>	34 220 \$	33 108 \$
Engagements liés au crédit		
Facilités de crédit aux particuliers	1 945	1 908
Marges sur cartes de crédit	958	906
Montants non utilisés des facilités de crédit approuvées	3 551	3 248
	40 674 \$	39 170 \$

(1) Excluent les titres de capitaux propres.

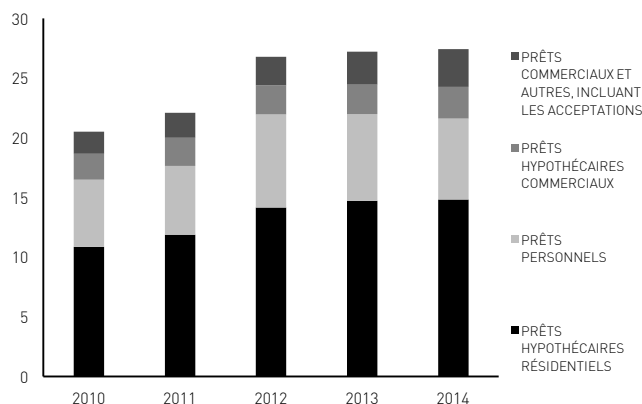
#### Composition du portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts de la Banque est constitué de prêts personnels, de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires. La composition du portefeuille de prêts au 31 octobre 2014, bien qu'elle soit demeurée relativement inchangée par rapport à il y a un an, reflète encore une légère augmentation des prêts commerciaux, ce qui s'inscrit dans la stratégie de la Banque de faire croître les portefeuilles à marge plus élevée.

Les positions dans des prêts personnels et des prêts hypothécaires résidentiels représentent 79 % de l'ensemble du portefeuille de prêts de la Banque, en regard de 81 % il y a un an, ce qui reflète la forte présence de la Banque auprès des particuliers par l'intermédiaire de ses activités de détail et de B2B Banque. Les prêts commerciaux et les prêts hypothécaires commerciaux, y compris les acceptations bancaires, représentent maintenant 21 % de l'ensemble des prêts.

#### COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Aux 31 octobre (en milliards de dollars canadiens)



### Prêts personnels

Au 31 octobre 2014, le portefeuille de prêts personnels totalisait 6,8 milliards \$, en baisse de 0,5 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2013. Cette baisse reflète principalement l'érosion dans le portefeuille de prêts à l'investissement, la croissance limitée du crédit des ménages attribuable à la hausse du levier financier des consommateurs et, dans une moindre mesure, la rationalisation en cours du portefeuille de financement aux points de vente.

### Prêts hypothécaires résidentiels

Comme l'indique le tableau 27 à la page 49, le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 0,1 milliard \$, ou 1 %, au cours de l'exercice 2014. Cette croissance plus lente est due en partie à la stabilité relative du marché de l'habitation observée au cours de l'exercice, notamment dans l'Est du Canada. Fait à signaler, le secteur B2B Banque profite maintenant pleinement de sa solution hypothécaire alternative bonifiée et a considérablement augmenté ses déboursements dans la deuxième moitié de 2014, puisqu'il a pu profiter des meilleures conditions de marché ailleurs au Canada. Les prêts hypothécaires résidentiels incluent principalement des prêts hypothécaires de détail garantis par des immeubles résidentiels de un à quatre logements, ainsi qu'un portefeuille d'immeubles résidentiels plus petits à logements multiples d'une valeur de 1,1 milliard \$.

### Prêts hypothécaires commerciaux

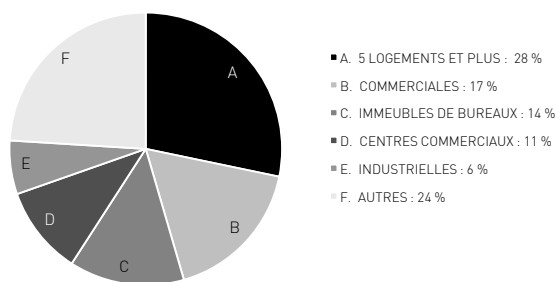
Au 31 octobre 2014, les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 162,4 millions \$, ou 7 %, par rapport à l'exercice 2013, pour s'établir à 2,7 milliards \$, en dépit d'une vente de prêts totalisant 102,4 millions \$ en 2014.

Au cours des derniers exercices, la Banque a grandement été avantagée par sa présence sur le marché immobilier. Encore en 2014, la Banque a poursuivi son développement en saisissant des occasions dans le marché immobilier intermédiaire canadien résilient. À plus long terme, la Banque prévoit continuer de tirer parti de sa clientèle solide et de se concentrer sur le service à sa clientèle de longue date et, le cas échéant, de composer avec l'augmentation de la taille des projets de développement immobilier.

Le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux contribue également à l'amélioration de la diversification géographique au Canada et, par le fait même, au rehaussement du profil global de la Banque. Au 31 octobre 2014, le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux était réparti comme suit : 72 % du portefeuille total de prêts hypothécaires commerciaux en Ontario

## PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ

Au 31 octobre 2014 (en pourcentage)



et dans l'Ouest canadien et 28 % au Québec (71 % en Ontario et dans l'Ouest canadien et 29 % au Québec au 31 octobre 2013). La valeur comptable moyenne des prêts s'établissait à 1,8 million \$ au 31 octobre 2014, montant inchangé par rapport au 31 octobre 2013.

### Prêts commerciaux

Au 31 octobre 2014, le portefeuille de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, totalisait 3,2 milliards \$, en hausse de 0,4 milliard \$, ou 15 %, par rapport à 2,8 milliards \$ au 31 octobre 2013. Cette hausse est principalement attribuable à l'importante augmentation des prêts octroyés sur le marché intermédiaire canadien et, dans une moindre mesure, au financement de petites et moyennes entreprises au Québec. De récentes initiatives visant ces marchés, comme la nouvelle offre de crédit-bail et l'embauche de nouveaux directeurs de comptes, améliorent graduellement la présence de la Banque sur le marché. De plus, en mettant l'accent sur le développement d'activités commerciales à marge plus élevée, la Banque a amélioré sa rentabilité d'un exercice à l'autre.

Le portefeuille couvre un large éventail de secteurs, et aucun secteur ne représente plus de 3 % (inchangé par rapport à 2013) du total des prêts et acceptations, signe d'une saine gestion des risques liés à ce portefeuille.

Voir le tableau 27 pour de plus amples renseignements.

### Prêts douteux

Les prêts douteux bruts ont augmenté de 2,7 millions \$ depuis le début de l'exercice pour s'établir à 102,1 millions \$ au 31 octobre 2014, reflet principalement de l'augmentation des portefeuilles de prêts personnels acquis et de la légère hausse des prêts hypothécaires commerciaux douteux. Les autres portefeuilles se sont relativement bien comportés au cours de l'exercice, les emprunteurs ayant continué de profiter de conditions de crédit favorables ainsi que de la situation économique qui prévaut actuellement au Canada.

Les provisions cumulatives individuelles ont diminué de 12,3 millions \$ depuis le 31 octobre 2013 pour s'établir à 22,0 millions \$ au 31 octobre 2014 en raison de règlements favorables à l'égard d'un nombre limité de prêts commerciaux douteux. Au cours de la même période, les provisions cumulatives collectives sur prêts douteux ont augmenté de 5,2 millions \$ pour s'établir à 17,2 millions \$ au 31 octobre 2014, ce qui est conforme au niveau plus élevé des prêts personnels et hypothécaires commerciaux douteux. Les autres provisions cumulatives collectives ont augmenté de 10,9 millions \$, reflet de la croissance des portefeuilles de prêts aux entreprises. Les provisions cumulatives collectives reflètent l'estimation par la direction des pertes subies en raison de la détérioration de la qualité du crédit de prêts considérés comme étant négligeables, lorsque pris individuellement, et des prêts ayant fait individuellement l'objet d'un test de dépréciation et qui s'avèrent ne pas être dépréciés.

La note 6 des états financiers consolidés annuels présente de plus amples renseignements à ce sujet.



TABLEAU 27

## RÉPARTITION DES PRÊTS PAR PORTEFEUILLE DE CRÉDIT ET PAR INDUSTRIE

Aux 31 octobre ou pour les exercices clos à cette date (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

2014

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET DES PRÊTS DOUTEUX <sup>(1)</sup>	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR AUTRES PRÊTS	PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS <sup>(2)</sup>
Personnels	6 793 078	\$ 22 359	\$ —	\$ 9 425	\$ 12 934	\$ 28 986	\$ 25 062
Hypothécaires résidentiels	14 825 541	32 843	—	3 964	28 879	7 612	5 330
Hypothécaires commerciaux	2 651 271	16 633	3 917	1 884	10 832	20 736	4 407
	<b>24 269 890</b>	<b>71 835</b>	<b>3 917</b>	<b>15 273</b>	<b>52 645</b>	<b>57 334</b>	<b>34 799</b>
Commerciaux et autres (incluant les acceptations)							
Immobilier, location et location à bail	759 202	2 999	—	259	2 740	3 820	156
Commerce de gros et détail	509 568	2 394	1 448	46	900	3 779	136
Fabrication	340 292	16 874	14 549	60	2 265	3 456	1 095
Agriculture	256 750	884	103	18	763	912	598
Services publics	243 926	24	24	—	—	1 817	248
Construction	226 255	2 462	851	93	1 518	2 456	4 728
Transport et communications	124 340	130	61	3	66	1 813	—
Services financiers	114 271	1 196	324	323	549	656	59
Autres services et administration publique	28 417	—	—	—	—	6	27
Transformation et ressources naturelles	707	—	—	—	—	8	65
Autres	555 961	3 282	674	1 163	1 445	4 125	89
	<b>3 159 689</b>	<b>30 245</b>	<b>18 034</b>	<b>1 965</b>	<b>10 246</b>	<b>22 848</b>	<b>7 201</b>
<b>Total</b>	<b>27 429 579</b>	<b>\$ 102 080</b>	<b>\$ 21 951</b>	<b>\$ 17 238</b>	<b>\$ 62 891</b>	<b>\$ 80 182</b>	<b>\$ 42 000</b>
En % du portefeuille de prêts et d'acceptations		0,37 %			0,23 %		

2013

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET DES PRÊTS DOUTEUX <sup>(1)</sup>	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR AUTRES PRÊTS	PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS <sup>(2)</sup>
Personnels	7 245 474	\$ 13 971	\$ —	\$ 7 008	\$ 6 963	\$ 32 953	\$ 31 668
Hypothécaires résidentiels	14 735 211	32 651	—	3 122	29 529	5 884	8 713
Hypothécaires commerciaux	2 488 826	14 082	9 731	254	4 097	15 764	(3 640)
	<b>24 469 511</b>	<b>60 704</b>	<b>9 731</b>	<b>10 384</b>	<b>40 589</b>	<b>54 601</b>	<b>36 741</b>
Commerciaux et autres (incluant les acceptations)							
Immobilier, location et location à bail	668 859	428	—	195	233	1 715	234
Commerce de gros et détail	485 881	1 381	1 127	265	(11)	2 340	487
Fabrication	189 572	11 371	10 514	183	674	1 617	(2 007)
Agriculture	279 476	5 588	494	343	4 751	3 026	19
Services publics	134 731	—	—	8	(8)	67	2
Construction	195 911	1 925	140	207	1 578	1 828	536
Transport et communications	107 327	401	269	63	69	556	(181)
Services financiers	176 695	991	215	173	603	1 525	52
Autres services et administration publique	364 984	1 161	490	2	669	21	301
Transformation et ressources naturelles	109 570	13 791	10 608	37	3 146	324	(290)
Autres	46 180	1 650	678	189	783	1 655	106
	<b>2 759 186</b>	<b>38 687</b>	<b>24 535</b>	<b>1 665</b>	<b>12 487</b>	<b>14 674</b>	<b>(741)</b>
<b>Total</b>	<b>27 228 697</b>	<b>\$ 99 391</b>	<b>\$ 34 266</b>	<b>\$ 12 049</b>	<b>\$ 53 076</b>	<b>\$ 69 275</b>	<b>\$ 36 000</b>
En % du portefeuille de prêts et d'acceptations		0,37 %			0,19 %		

(1) Le montant net des prêts douteux correspond au montant brut des prêts douteux moins les provisions cumulatives individuelles et les provisions cumulatives collectives pour prêts douteux.

(2) Imputées à l'état du résultat consolidé.

## Répartition géographique des prêts

La Banque exerce ses activités partout au Canada. Au Québec, la majorité des produits de crédit de la Banque sont offerts principalement par l'intermédiaire de son réseau de succursales et de ses centres d'affaires commerciaux. La Banque étend ses activités immobilières et commerciales partout au Canada par l'entremise de plusieurs centres d'affaires commerciaux en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse. Elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers et de courtiers à l'échelle du Canada par l'entremise de B2B Banque. Au 31 octobre 2014, les prêts consentis à des emprunteurs au Québec constituaient 61 % du total des prêts, et les prêts consentis à des emprunteurs ailleurs au Canada, 39 % (respectivement 61 % et 39 % au 31 octobre 2013).

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS

Aux 31 octobre (en milliards de dollars canadiens)

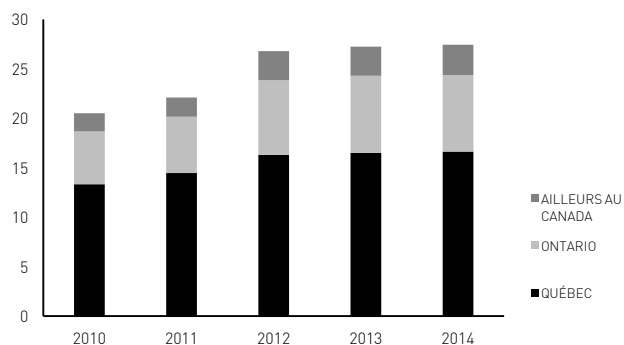


TABLEAU 28

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS PAR PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	MONTANT BRUT DES PRÊTS (EN %)	2014		2013		
		MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	
<b>Québec</b>						
Personnels	10,4 %	2 861 858 \$	3 308 \$	10,0 %	2 728 801 \$	3 982 \$
Hypothécaires résidentiels	39,1	10 733 329	17 859	39,5	10 754 460	22 414
Hypothécaires commerciaux	2,7	730 314	8 684	2,7	722 090	1 630
Commerciaux et autres (incluant les acceptations)	8,4	2 302 155	25 429	8,4	2 296 708	29 272
	60,6	16 627 656	55 280	60,6	16 502 059	57 298
<b>Ailleurs au Canada</b>						
Personnels	14,4	3 931 220	19 051	16,6	4 516 673	9 989
Hypothécaires résidentiels	14,9	4 092 212	14 984	14,6	3 980 751	10 237
Hypothécaires commerciaux	7,0	1 920 957	7 949	6,5	1 766 736	12 452
Commerciaux et autres (incluant les acceptations)	3,1	857 534	4 816	1,7	462 478	9 415
	39,4	10 801 923	46 800	39,4	10 726 638	42 093
Total	100,0 %	27 429 579 \$	102 080 \$	100,0 %	27 228 697 \$	99 391 \$

## Assurances et garanties détenues à l'égard des portefeuilles de prêts

Une part importante du portefeuille de prêts de la Banque est assurée auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou garantie par les actifs des emprunteurs.

La SCHL offre un programme d'assurance prêt hypothécaire dont l'objectif ultime est de faciliter l'accès pour les Canadiens à du financement hypothécaire à coût abordable. À titre de prêteur agréé en vertu de ce programme, la Banque bénéficie de la couverture d'assurance, réduisant ainsi son risque global de crédit. La Banque assure également des groupes de prêts hypothécaires par l'intermédiaire d'un programme d'assurance de la SCHL. De plus, en maintenant des prêts hypothécaires résidentiels assurés, la Banque conserve sa capacité de mener des activités de titrisation pour financer ses activités à un coût optimal et gérer ses liquidités. À la fin de l'exercice 2014, près de 57 % des prêts hypothécaires résidentiels garantis par des immeubles résidentiels de un à quatre logements étaient assurés essentiellement par la SCHL, un taux relativement inchangé par rapport à 2013. La Banque détient également des garanties sur les propriétés immobilières pour les autres prêts hypothécaires traditionnels, y compris les marges de crédit hypothécaire.

Conformément aux exigences légales, la composante marges de crédit hypothécaire non amortie d'un prêt hypothécaire résidentiel est limitée à un ratio prêt-valeur autorisé de 65 %. Un crédit hypothécaire additionnel (au-delà de la limite de 65 % du ratio prêt-valeur pour les marges de crédit hypothécaire) peut être consenti à un emprunteur. Cependant, la portion du prêt dépassant la limite de 65 % doit être amortie. La valeur totale des prêts hypothécaires traditionnels de la Banque ne dépasse jamais 80 % de la valeur initialement estimée de la propriété, conformément aux exigences légales.

Au 31 octobre 2014, le ratio prêt-valeur moyen des prêts hypothécaires résidentiels assurés et non assurés était estimé à respectivement 65 % et 48 %.

Conformément aux politiques de gestion du risque de crédit de la Banque, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de marges de crédit hypothécaire sont régulièrement passés en revue pour assurer que le niveau de risque associé à ces portefeuilles demeure conforme à l'appétit pour le risque de la Banque et à ses objectifs stratégiques. Dans le cadre de cette surveillance, les portefeuilles sont soumis à des tests pour refléter l'incidence d'une récession économique potentielle qui entraînerait un recul de la valeur des propriétés. En raison du

volume élevé de prêts assurés et du niveau relativement bas du ratio prêt-valeur moyen des prêts hypothécaires non assurés, reflétant l'excellente qualité des garanties, la Banque prévoit, selon ce scénario, qu'il serait possible de continuer de gérer efficacement les pertes sur prêts.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont garantis par des actifs spécifiques, dont des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux, des immeubles de bureaux, des usines, des entrepôts et des condominiums industriels. De manière générale, la valeur de ces prêts n'excède pas 60 % à 75 % de la valeur des propriétés initialement estimée, selon la nature du prêt.

Les autres prêts commerciaux sont en général garantis par divers actifs, comme les biens immobiliers, l'équipement, les créances et les stocks, ainsi que, dans certains cas, par des privilèges additionnels sur les biens immobiliers et les autres immobilisations corporelles.

Le portefeuille de prêts à l'investissement de la Banque se compose principalement de prêts sur fonds communs de placement. La souscription des prêts est soumise à un processus rigoureux qui permet d'évaluer le risque de crédit associé aux clients de manière efficiente. Les autorisations sont très largement fondées sur la capacité des clients à rembourser des prêts, de même que sur la solidité de leur situation financière, qui repose principalement sur leur note de crédit. Enfin, les prêts sont garantis par une liste exhaustive de fonds communs de placement et de fonds distincts admissibles. Plus le ratio prêt-valeur augmente, plus les critères imposés sont stricts. Pour les prêts dont les déboursments sont importants, des renseignements additionnels sur les revenus personnels et les actifs nets sont habituellement exigés. En ce qui a trait au portefeuille de prêts à l'investissement acquis en 2012, la souscription de prêts reposait davantage sur les garanties disponibles.

Le processus de souscription de marges de crédit hypothécaire permet d'évaluer le risque de crédit associé aux clients. De plus, ces prêts sont garantis par des actifs immobiliers et d'autres actifs. Enfin, 8 % du portefeuille de prêts personnels de la Banque est composé de prêts étudiants et de prêts accordés dans le cadre du programme Immigrants investisseurs, qui sont garantis par le gouvernement fédéral ou le gouvernement d'une province.

#### Autres garanties détenues

Lorsqu'elle exerce des activités de négociation, telles que les conventions de revente et des transactions sur dérivés, la Banque exige que la contrepartie fournisse une garantie qui la protège contre les pertes en cas de défaut de la contrepartie. Les transactions portant sur des garanties sont effectuées selon des modalités qui sont courantes et habituelles dans les activités de négociation standard.

Voici des exemples de modalités concernant des actifs offerts en garantie que la Banque peut vendre, donner en garantie ou affecter de nouveau en garantie.

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur;
- Les actifs donnés en garantie sont remis à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées;
- Le droit du créancier de vendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente en vertu de laquelle le bien est donné en garantie; et
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit remettre un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Au 31 octobre 2014, la valeur marchande approximative des biens affectés en garantie auprès de la Banque à l'égard des valeurs acquises en vertu de conventions de revente était de 3,2 milliards \$ (2,2 milliards \$ au 31 octobre 2013).

## GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Le *risque de taux d'intérêt* découle de l'incidence négative potentielle des fluctuations des taux d'intérêt. La section portant sur les activités de GAP décrit la gestion globale du risque de taux d'intérêt. Le risque structurel de marché est principalement lié aux différences de dates d'échéance ou de dates de réévaluation des éléments au bilan et hors bilan, ainsi qu'aux options incorporées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé de prêts et les clauses de rachat de dépôts.

Le *risque de change* est le risque de perte que la Banque pourrait subir en raison de fluctuations défavorables des taux de change. Il découle essentiellement des positions de change détenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres que le dollar canadien, des activités de négociation et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des actifs et des passifs au bilan ou hors bilan, ainsi que de la non-concordance des entrées et sorties de trésorerie en devises.

Le *risque lié aux actions* correspond au risque de perte financière que la Banque pourrait subir à la suite de fluctuations défavorables du cours des actions ou de l'instabilité du marché boursier en général.

## Politiques et normes

L'objectif premier d'une gestion efficace des risques de marché est de mesurer adéquatement les principaux risques de marché et de veiller à ce que ces risques ne dépassent pas le seuil de tolérance au risque de la Banque. La Banque s'est donc dotée de politiques et de limites pour surveiller et encadrer l'exposition aux risques de marché découlant de ses activités de négociation, de placement et de GAP et les pratiques de gestion connexes. Ces politiques et limites établissent les pratiques de gestion de la Banque relativement à divers risques associés à ses activités de trésorerie. Elles sont approuvées par le comité de direction et par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, au moins annuellement, afin de s'assurer de leur conformité aux principes, objectifs et stratégies de gestion.

Des rapports détaillés sur le niveau de risque et sur la surveillance des limites sont produits quotidiennement et présentés comme suit :

- quotidiennement aux gestionnaires de portefeuilles et de risques;
- trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

## Méthodes d'évaluation et de gestion des risques de marché

L'évaluation des risques de marché repose sur les principaux facteurs de risque présents au sein de l'entreprise et peut comprendre, selon la complexité et la nature des activités :

- des limites dites nominales;
- la valeur à risque (VaR);
- des simulations de crise et d'autres mesures de sensibilité.

### Limites dites nominales

La Banque fixe des limites qui sont conformes à son plan d'affaires et à son profil de risque de marché. En établissant ces limites, la Banque tient compte de la volatilité et de la liquidité du marché, de l'expérience organisationnelle et des stratégies d'affaires. Des limites sont établies au niveau des portefeuilles, des secteurs d'activité, des facteurs de risque et de la Banque dans son ensemble, et sont surveillées quotidiennement.

### Valeur à risque

La VaR correspond à la perte potentielle que la Banque peut subir sur une période d'une journée, avec un niveau de confiance de 99 %. Par conséquent, les chances que les pertes réelles subies un jour donné soient plus élevées que la VaR sont théoriquement de 1 %. Pour calculer la VaR, des simulations historiques, prenant implicitement en compte les corrélations entre les différents facteurs de risque, sont effectuées. La VaR est basée sur un historique de données de 300 jours. Les VaR sont calculées sur une base quotidienne pour l'ensemble des activités des marchés financiers. La Banque utilise des tests de validité rétroactifs pour comparer les profits et les pertes théoriques aux résultats de la VaR de négociation. Cela permet de valider les hypothèses statistiques du modèle de VaR. Ces tests sont effectués pour chaque unité fonctionnelle spécifique et chaque facteur de risque, ainsi que pour le portefeuille de négociation dans son ensemble. La variation théorique des profits et pertes est générée en utilisant les fluctuations de prix quotidiennes et en formulant l'hypothèse que la composition du portefeuille de négociation est stable.

### Simulations de crise et d'autres mesures de sensibilité

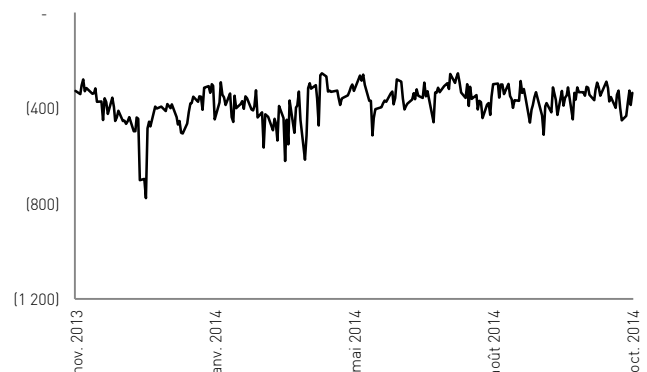
Parallèlement aux calculs de la VaR, l'incidence des simulations de crise sur les profits et les pertes est estimée pour les portefeuilles de négociation et de placement, et les résultats qui en découlent sont utilisés pour évaluer l'incidence de situations de marché anormales, mais plausibles. Les simulations de crise représentent une mesure de risque complémentaire à la VaR et visent à fournir une estimation des pires pertes que la Banque pourrait subir en présence de scénarios multiples. Le programme de simulations de crise intégré de la Banque combine des scénarios historiques, théoriques et statistiques afin de simuler l'incidence de changements importants des facteurs de risque sur la valeur de marché des portefeuilles. La Banque produit également, sur une base quotidienne, des mesures de sensibilité, incluant des mesures de volatilité et des mouvements parallèles de courbes de rendement, sur des unités fonctionnelles spécifiques et sur les activités des marchés des capitaux dans leur ensemble.

## Activités de négociation

Les activités de négociation se font en fonction des besoins de la Banque et de ses clients. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités pour lesquelles la Banque agit à titre de principal ou d'agent pour le compte de ses clients. Ces activités sont menées principalement par le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux et, dans une moindre mesure, par la Trésorerie corporative de la Banque. Le graphique ci-après présente la VaR totale quotidienne du portefeuille de négociation pour l'exercice 2014.

### VAR QUOTIDIENNE DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (en milliers de dollars canadiens)



## Activités de gestion de l'actif et du passif

Les activités de GAP visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations défavorables des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique du capital de la Banque. Ce risque est attribuable principalement aux différences entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments au bilan et des éléments hors bilan, ainsi qu'aux options incorporées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé des prêts, le rachat des dépôts et les engagements hypothécaires.

La gestion du risque structurel nécessite un suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- les opérations bancaires de la clientèle de la Banque, qui dépendent des choix des clients, de la disponibilité des produits et des stratégies de tarification selon les termes;
- les activités de placement, qui comprennent les titres négociables et le financement institutionnel;
- les activités de négociation de titres, lesquels sont évalués quotidiennement à leur juste valeur de marché selon l'évolution des taux;
- un portefeuille de couverture qui permet à la Banque de contenir le risque global lié aux taux d'intérêt à l'intérieur de strictes limites internes.

La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour atteindre ces objectifs, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, dont, principalement, des swaps de taux d'intérêt, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan de la Banque et pour couvrir le risque inhérent aux options incorporées dans les produits de prêts et de dépôts.

Le risque structurel est géré globalement par la Trésorerie corporative de la Banque et surveillé par le comité de gestion de l'actif, du passif et du capital et par le comité de direction, conformément à la politique de gestion du risque structurel approuvée par le comité de gestion des risques du conseil d'administration. Cette politique définit les limites relatives à l'appréciation du risque lié à la valeur économique des capitaux propres et au revenu net d'intérêt. Ces limites de risque sont calculées en simulant l'incidence d'une variation parallèle, soudaine et soutenue de 100 points de base des taux pour toutes les échéances. Le risque lié au revenu net d'intérêt représente l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt au cours des 12 mois suivants. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan.

Les positions des portefeuilles sont revues périodiquement par le comité de gestion de l'actif, du passif et du capital qui a la

responsabilité de surveiller le positionnement de la Banque en ce qui concerne les fluctuations anticipées de taux d'intérêt et de recommander la couverture de tout risque de taux d'intérêt non désiré. De plus, des rapports de suivi des risques sont présentés périodiquement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Dans le cadre d'une saine gestion du risque structurel, un relevé des écarts de retarification hebdomadaire est produit. Ce relevé sert ensuite de base à des analyses de simulation de l'incidence des fluctuations de taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. L'un des exercices de simulation consiste à soumettre le bilan de la Banque à des hausses et à des baisses parallèles, soudaines et soutenues de 1 % et de 2 % des taux d'intérêt. Au 31 octobre 2014, par exemple, pour tous les portefeuilles, une augmentation de 1 % du taux d'intérêt aurait entraîné une augmentation d'environ 10,3 millions \$ du revenu net d'intérêt avant impôts pour les 12 mois suivants, et aurait eu des retombées négatives de 22,0 millions \$ sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Comme il est indiqué dans le tableau 29, la sensibilité aux variations des taux d'intérêt est demeurée faible au 31 octobre 2014. La direction continue de prévoir que les taux à long terme resteront à l'intérieur d'une fourchette étroite pour l'instant. Ces résultats reflètent les efforts de la haute direction pour tirer parti des fluctuations prévues des taux d'intérêt à court et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations bien en deçà des limites approuvées. La position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt, au 31 octobre 2014, est présentée à la note 25 des états financiers consolidés annuels.

Les estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses et de facteurs, qui correspondent aux lignes directrices approuvées par le comité de direction, soit :

- les seuils de passif-dépôts;
- en ce qui a trait aux simulations du revenu net d'intérêt, le renouvellement des prêts et des dépôts échus selon les modalités actuelles du marché;
- les actifs et les passifs au bilan et hors bilan sont généralement considérés comme venant à échéance à la date la plus rapprochée de l'échéance ou de la réévaluation contractuelle.

TABLEAU 29

## ANALYSE DE SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2014		2013	
	INCIDENCE SUR LE REVENU NET D'INTÉRÊT <sup>(1)</sup>	INCIDENCE SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES <sup>(2)</sup>	INCIDENCE SUR LE REVENU NET D'INTÉRÊT <sup>(1)</sup>	INCIDENCE SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES <sup>(2)</sup>
<b>Variation des taux d'intérêt</b>				
Augmentation de 100 points de base	10 297 \$	(21 990) \$	9 984 \$	(22 746) \$
Diminution de 100 points de base	(15 793)	22 168	(15 768)	23 302
<b>Variation des taux d'intérêt</b>				
Augmentation de 200 points de base	20 662	(43 509)	20 044	(44 426)
Diminution de 200 points de base	(76 952) \$	24 446 \$	(66 592) \$	35 920 \$

(1) Au cours des 12 prochains mois.

(2) Après impôts sur le résultat.

## Risque de change

Le risque de change est surveillé à l'aide de limites nominales et d'autres analyses de sensibilité pour les activités de négociation. Au 31 octobre 2014, les actifs et les passifs libellés en dollars américains totalisaient respectivement 287,4 millions \$ (219,3 millions \$ au 31 octobre 2013) et 292,4 millions \$ (223,1 millions \$ au 31 octobre 2013). En outre, le risque relatif aux dérivés en dollars américains est limité étant donné que ces contrats sont acquis et vendus principalement afin de répondre aux besoins précis de clients. Au 31 octobre 2014, l'effet d'une variation soudaine de 5 % des taux de change n'aurait pas d'incidence importante sur le résultat net et les capitaux propres.

Les actifs et les dépôts libellés dans d'autres devises, essentiellement en livres sterling et en euros, totalisaient respectivement 21,4 millions \$ (13,8 millions \$ au 31 octobre 2013) et 16,2 millions \$ (10,4 millions \$ au 31 octobre 2013). Les devises autres que le dollar américain ne sont généralement achetées ou vendues que pour satisfaire aux besoins précis de clients. Conséquemment, le risque de change auquel la Banque est exposée à l'égard de ces devises est limité.

## Risque lié aux actions

Les positions de la Banque en titres de participation consistent principalement en des titres négociés sur un marché boursier au Canada et, par conséquent, la sensibilité de ces portefeuilles est essentiellement corrélée aux rendements du marché boursier canadien. Une partie des titres de participation de la Banque sert à couvrir des dépôts indexés. De plus, la Banque est exposée aux actions du fait de ses régimes de retraite. Au 31 octobre 2014, le risque global est demeuré relativement faible, une fluctuation de 10 % du marché boursier canadien n'ayant qu'une incidence potentielle de 20,5 millions \$ sur les capitaux propres de la Banque (16,0 millions \$ au 31 octobre 2013).

## GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Les obligations financières comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, de même que les engagements au titre de prêts, les placements et le nantissement.

Le risque d'illiquidité global de la Banque est géré par la Trésorerie corporative et surveillé par le comité de gestion de l'actif, du passif et du capital, et, ultimement, par le comité de direction, conformément aux politiques régissant le financement et les liquidités, et la gestion du nantissement. Le but principal de ces politiques est de faire en sorte que la Banque dispose de liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

Les simulations de crise de liquidité effectuées régulièrement permettent à la Banque de définir sa tolérance au risque à l'égard de la liquidité et du financement quant au niveau de liquidité minimal requis qui assurerait la survie de la Banque pendant au moins 90 jours dans l'éventualité d'une crise de liquidité.

La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et s'assure que les indicateurs de liquidité respectent les limites établies. Dans le cadre de la gestion du risque d'illiquidité, une attention particulière est accordée aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'à la disponibilité et à la demande de fonds au moment de la planification du financement. La Banque maintient une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles pour parer aux éventualités et qui constituent une réserve de liquidités. Elle définit ses besoins de liquidités au moyen de scénarios évaluant les actifs liquides nécessaires pour couvrir des taux prédéterminés de retrait de financement de gros et de dépôts de particuliers au cours de périodes précises. La Banque s'efforce de maintenir un volume stable de dépôts de base en provenance de sa clientèle de particuliers, commerciale et de courtiers, de même que des sources de financement de gros bien diversifiées. Les limites relatives aux sources de financement font l'objet d'une surveillance à l'échelon de la haute direction et du conseil d'administration. Les stratégies de financement comprennent aussi la titrisation de prêts et l'émission de titres de participation ou de titres d'emprunt sur les marchés des capitaux. Un plan de contingence en matière de liquidités est préparé et examiné régulièrement. Il s'agit d'un plan d'action détaillé qui permettrait à la Banque de s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une crise de liquidité interne ou externe.

## Évolution de la réglementation en matière de liquidités

En décembre 2010, le CBCB a publié le document intitulé *Bâle III : Dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité* (le dispositif de Bâle III relatif à la liquidité), qui décrit deux nouvelles exigences en matière de liquidité qui s'ajoutent aux mesures supplémentaires relatives à la présentation. Ce document stipule que le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) deviendront les normes réglementaires minimales à compter respectivement de janvier 2015 et janvier 2018. D'autres mises à jour sur le LCR et les outils de suivi du risque de liquidité ont été publiées par la suite en 2013 et en 2014. En avril 2013, le CBCB a publié de nouvelles lignes directrices sur la gestion des liquidités intrajournalières. Le 31 octobre 2014, le CBCB a publié le document intitulé *Bâle III : Ratio structurel de liquidité à long terme* (NSFR), qui met à jour le NSFR de Bâle III et confirme la date de prise d'effet de janvier 2018.

En mai 2014, le BSIF a publié une ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée Normes de liquidité (LAR), qui tient compte des normes de liquidité et des outils de suivi du CBCB susmentionnés et a officialisé l'utilisation de l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). La ligne directrice LAR a ensuite été mise à jour en novembre 2014 afin de clarifier l'interprétation et l'application de certaines consignes. La date de mise en œuvre de la norme sur le ratio LCR, une des mesures introduites par la ligne directrice LAR, est le 1<sup>er</sup> janvier 2015. La Banque met actuellement la touche finale au développement de systèmes de production de rapports afin de satisfaire à ces nouvelles exigences et, bien qu'il soit trop tôt pour déterminer leur incidence définitive sur les niveaux de liquidités, la direction s'attend à ce que la Banque respecte les normes futures.

En janvier 2014, le CBCB a publié son document final intitulé *Ratio de liquidité à court terme : Normes de publicité*. Les banques devraient se conformer aux normes de présentation de l'information sur le ratio LCR du CBCB à compter du premier trimestre complet de l'année civile 2015 (soit le deuxième trimestre 2015 pour les banques canadiennes). Le 16 juillet 2014, le BSIF a publié sa ligne directrice D-11 - *Divulgence publique du ratio de liquidité à court terme des banques d'importance systémique intérieure*. Cette ligne directrice énonce les exigences en matière de divulgation relatives au LCR pour les BISN et est conforme au document du CBCB.

### Informations détaillées sur les liquidités

Les liquidités de la Banque se composent de la trésorerie, des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2014, ces actifs totalisaient 6,7 milliards \$, une augmentation de 0,8 milliard \$ comparativement au niveau du 31 octobre 2013. Ce niveau plus élevé de liquidités reflète l'augmentation récente des dépôts institutionnels, étant donné que la Banque a maintenu des sources de financement diversifiées en appui à la croissance prévue des prêts. Cette augmentation a été partiellement neutralisée par une diminution des actifs de remplacement qui ont été affectés au remboursement, au cours de l'exercice, de la dette liée aux activités de titrisation venue à échéance, ainsi que par une baisse des titres détenus à des fins de transaction. Dans l'ensemble, la Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités et de détenir des liquidités suffisantes de diverses sources pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

Les liquidités de la Banque sont constituées principalement de placements directs dans des valeurs négociables émises ou garanties par le gouvernement, par des provinces ou par des municipalités du Canada et incluent également des titres de créances à court terme garanties par de telles valeurs. Ces liquidités procurent à la Banque la souplesse nécessaire pour gérer les engagements et les échéances de son portefeuille de prêts et de dépôts, et pour répondre à d'autres besoins opérationnels courants. La gestion des liquidités, sur le plan de l'optimisation de leur niveau et de leur composition, contribue considérablement aux résultats de la Banque. En outre, les portefeuilles détenus à des fins de transaction offrent des possibilités de négociation de titres à revenu fixe et d'actions.

### Financement

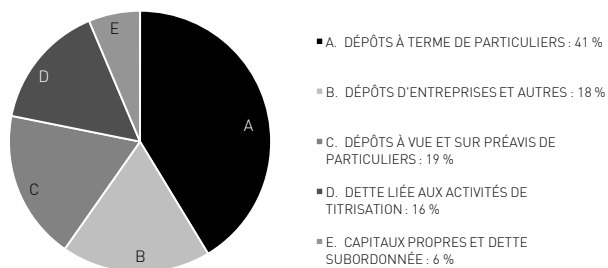
La Banque compte principalement sur les dépôts de détail pour le financement de ses opérations. Les dépôts de détail continuent d'être une source de financement particulièrement stable pour la Banque. Cette stratégie de financement est également bien adaptée aux exigences réglementaires à venir, qui reconnaissent que ces dépôts sont la source de financement la plus stable, comme il est mentionné à la rubrique « Gestion du risque d'illiquidité et de financement » ci-dessus. La Banque peut

compter à la fois sur un réseau de succursales bien établi au Québec et sur un réseau très efficace de conseillers indépendants géré par B2B Banque. Au 31 octobre 2014, les dépôts de particuliers représentaient 76 % du portefeuille total de dépôts de la Banque.

En outre, la Banque peut facilement avoir accès au marché des dépôts institutionnels comme autre source de financement pour optimiser l'ensemble de son financement. De plus, la Banque utilise la titrisation des prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) et, dans une moindre mesure, des conduits à vendeurs multiples. Cette source de liquidités procure la souplesse accrue requise pour faire face aux augmentations spécifiques de besoins en financement.

### SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 octobre 2014 (en pourcentage)



### Dépôts de particuliers

Le total des dépôts de particuliers a légèrement diminué pour s'établir à 18,7 milliards \$ au 31 octobre 2014, en comparaison de 19,3 milliards \$ au 31 octobre 2013, en cohérence avec la croissance plus modérée des portefeuilles de prêts. Néanmoins, le ratio des dépôts de particuliers par rapport au total des dépôts demeure bien au-dessus de la moyenne canadienne et la Banque continue à porter une attention particulière au maintien de sa position privilégiée sur le marché de détail et sur le marché des dépôts par l'entremise de conseillers financiers indépendants à l'aide de son réseau de succursales et de B2B Banque. Une proportion importante de ces dépôts est assurée par la Société d'assurance-dépôts du Canada, jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par client, par institution financière de dépôt réglementée.

### Dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts

Les dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts ont augmenté de 1,1 milliard \$ depuis le 31 octobre 2013 pour s'établir à 5,8 milliards \$ au 31 octobre 2014, principalement en raison de nouveaux dépôts obtenus au cours du deuxième semestre 2014. Ces dépôts contribuent à la diversification des sources de financement de la Banque et à la gestion active du niveau de ses liquidités.

TABLEAU 30

**DÉPÔTS**

Aux 31 octobre [en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages]

	2014		2013	
Particuliers				
À vue et sur préavis				
Réseau de succursales	2 626 825 \$	10,7 %	2 414 724 \$	10,1 %
Intermédiaires financiers	3 150 892	12,8	3 289 443	13,7
	5 777 717	23,5	5 704 167	23,8
À terme				
Réseau de succursales	5 565 729	22,7	5 549 530	23,2
Intermédiaires financiers	7 398 535	30,2	8 028 345	33,6
	12 964 264	52,9	13 577 875	56,8
	18 741 981	76,4	19 282 042	80,6
Entreprises, banques et autres				
À vue et sur préavis	2 451 698	10,0	2 477 804	10,3
À terme	3 329 347	13,6	2 167 504	9,1
	5 781 045	23,6	4 645 308	19,4
Dépôts	24 523 026 \$	100,0 %	23 927 350 \$	100,0 %

**Notes de crédit**

Les dépôts de particuliers, levés par le réseau de succursales et d'intermédiaires financiers, constituent la principale source de financement de la Banque. Dans certaines circonstances, toutefois, notamment en période de forte croissance, la Banque doit se tourner vers les marchés de gros afin d'obtenir du financement grâce à la titrisation et au financement non garanti. La capacité de la Banque d'obtenir ce type de financement, ainsi que les conditions connexes, est liée aux notes de crédit attribuées par les agences de notation comme DBRS et Standard & Poor's Rating Services (S&P). Les révisions des notes de crédit de la Banque pourraient donc avoir une incidence sur le financement des activités et sur les exigences en matière de garanties.

La Banque assure une surveillance hebdomadaire de l'incidence d'un déclassement hypothétique de sa note de crédit sur les exigences en matière de garantie. Au 31 octobre 2014, les garanties additionnelles qui seraient requises dans l'éventualité d'une baisse d'un cran à trois crans de la note de crédit sont négligeables.

Le 29 septembre 2014, S&P a abaissé la note de crédit des actions privilégiées, série 11 admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1 de la Banque, de BB+ à BB, et celle des actions privilégiées, série 13 admissibles comme fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), de BB à BB-. Les baisses ont touché toutes les grandes banques canadiennes et reflètent le point de vue de S&P voulant que les organismes de réglementation au Canada et ailleurs aient adopté une position plus ferme en matière de recapitalisation interne (selon laquelle les investisseurs partagent les coûts du sauvetage par un gouvernement d'une banque défaillante) à l'égard des instruments de fonds propres hybrides. S&P a confirmé toutes les autres notes de crédit de la Banque.

Le 20 octobre 2014, DBRS a haussé les notes de crédit à long terme de la Banque, y compris sa notation d'émetteur et les notations de ses dépôts et dettes de premier rang, de BBB (haut) à A (bas). Parallèlement, les notes de la dette subordonnée, des actions privilégiées admissibles comme FPUNV et des autres actions privilégiées de la Banque ont été rehaussées. Cette hausse des notes de crédit met un terme à la tendance positive maintenue par DBRS au cours des deux derniers exercices. En

conséquence, toutes les tendances ont été ramenées à Stable, ce qui signifie que DBRS prévoit que la Banque produira des résultats stables dans l'avenir. La note de crédit des instruments à court terme de la Banque a également été confirmée et est demeurée inchangée. L'augmentation des notes de crédit de la Banque, une des rares depuis 2008 pour une banque canadienne, est particulièrement intéressante puisqu'elle améliore l'accessibilité au marché des investisseurs institutionnels.

Le tableau suivant présente les notes de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation.

TABLEAU 31

**NOTES DE CRÉDIT<sup>(1)</sup>**

Au 3 décembre 2014

	DBRS	STANDARD & POOR'S
Dépôts et dettes de premier rang	A (bas)	BBB
Instruments à court terme	R-1 (bas)	A-2
Dette subordonnée	BBB (haut)	BBB-
Actions privilégiées	Pfd-3 (haut)	BB
Actions privilégiées FPUNV	Pfd-3	BB-

(1) Une perspective de notation attribuée par S&P est une évaluation de l'évolution potentielle d'une note de crédit à long terme sur un horizon à moyen terme (en général de six mois à deux ans). Tout changement dans les conditions économiques ou financières est pris en considération dans la détermination d'une perspective de notation. Une perspective ne constitue pas nécessairement un signe avant-coureur d'un changement de note de crédit ou d'une intervention future.

Les perspectives de notation déterminées par S&P et leur signification sont les suivantes :

- « Positive » signifie que la note pourrait être haussée;
- « Négative » signifie que la note pourrait être abaissée;
- « Stable » signifie qu'il est peu probable que la note change;
- « En développement » signifie qu'une note pourrait être haussée ou abaissée.

Chaque catégorie de note de DBRS est accompagnée de l'une des trois tendances - « positive », « stable », « négative » - et de la mention « sous examen ». La tendance qui accompagne la note de crédit donne aux investisseurs des indications relativement à l'avis de DBRS sur les perspectives de la notation en question. Cependant, les investisseurs ne doivent pas présumer qu'une tendance positive ou négative est nécessairement indicative de l'imminence de la modification d'une note.



## Obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes contractuelles de diverses natures. Ses principales obligations résultent de l'émission de titres d'emprunt, y compris des dépôts de particuliers, d'entreprises et d'autres institutions. Ce financement, combiné aux émissions de capital-actions, sert principalement à financer les opérations de prêts et d'investissement.

En outre, la Banque doit s'assurer qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour répondre à ses besoins liés aux dépenses d'exploitation courantes. Par ailleurs, elle doit investir des sommes importantes chaque année dans certains projets d'investissement en infrastructure, notamment l'entretien de son réseau de succursales, la maintenance de ses plateformes informatiques ainsi que des projets liés aux nouveaux produits et

services, aux outils de vente et de gestion ou à la conformité aux exigences en matière de réglementation.

Le tableau 32 ci-après présente les échéances contractuelles résiduelles des principaux passifs financiers et des autres obligations contractuelles de la Banque aux 31 octobre 2014 et 2013. La note 29 des états financiers consolidés annuels contient de plus amples renseignements à ce sujet.

La Banque est également exposée au risque d'illiquidité lorsqu'elle contracte des engagements de crédit. Au 31 octobre 2014, ces engagements s'élevaient à environ 3,6 milliards \$ (3,2 milliards \$ au 31 octobre 2013), excluant les facilités de crédit aux particuliers et les marges sur cartes de crédit qui sont inconditionnellement révocables au gré de la Banque.

TABLEAU 32

## OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2014					
	À VUE ET SUR PRÉAVIS	À TERME				TOTAL
		MOINS DE 1 AN	DE 1 À 3 ANS	DE 3 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	
<b>Passifs financiers</b>						
Dépôts	8 229 415 \$	8 198 250 \$	5 417 632 \$	2 544 416 \$	133 313 \$	24 523 026 \$
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	—	1 562 477	—	—	—	1 562 477
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	—	581 861	—	—	—	581 861
Dette liée aux activités de titrisation	—	776 776	2 326 453	1 507 142	253 477	4 863 848
Dette subordonnée	—	—	450 000	—	—	450 000
Dérivés <sup>(1)</sup>	—	5 347	4 846	485	(199)	10 479
	8 229 415	11 124 711	8 198 931	4 052 043	386 591	31 991 691
<b>Autres obligations contractuelles</b>						
Engagements en vertu de baux, de contrats de services informatiques et autres contrats	—	124 052	199 143	98 305	78 334	499 834
<b>Total</b>	<b>8 229 415 \$</b>	<b>11 248 763 \$</b>	<b>8 398 074 \$</b>	<b>4 150 348 \$</b>	<b>464 925 \$</b>	<b>32 491 525 \$</b>
						2013
	À VUE ET SUR PRÉAVIS	À TERME				TOTAL
		MOINS DE 1 AN	DE 1 À 3 ANS	DE 3 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	
<b>Passifs financiers</b>						
Dépôts	8 181 971 \$	6 602 041 \$	7 289 729 \$	1 787 386 \$	66 223 \$	23 927 350 \$
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	—	1 464 269	—	—	—	1 464 269
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	—	339 602	—	—	—	339 602
Dette liée aux activités de titrisation	—	1 174 985	1 954 444	1 607 181	238 104	4 974 714
Dette subordonnée	—	—	250 000	200 000	—	450 000
Dérivés <sup>(1)</sup>	—	6 294	8 785	2 673	(240)	17 512
	8 181 971	9 587 191	9 502 958	3 597 240	304 087	31 173 447
<b>Autres obligations contractuelles</b>						
Engagements en vertu de baux, de contrats de services informatiques et autres contrats	—	89 486	213 852	141 721	104 029	549 088
<b>Total</b>	<b>8 181 971 \$</b>	<b>9 676 677 \$</b>	<b>9 716 810 \$</b>	<b>3 738 961 \$</b>	<b>408 116 \$</b>	<b>31 722 535 \$</b>

(1) Les engagements relatifs à des dérivés ne représentent que les paiements théoriques liés aux dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie et utilisés à des fins de gestion du risque de taux d'intérêt dont la juste valeur nette était négative au 31 octobre. Un sommaire des montants nominaux de référence associés aux dérivés en fonction de leur échéance est présenté à la note 26 des états financiers consolidés annuels.

## GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est inhérent aux activités des institutions financières. Il découle d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des processus, à des personnes, à des systèmes ou à des événements extérieurs.

La politique de gestion du risque opérationnel, revue annuellement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, définit le cadre de gestion du risque opérationnel ainsi que les rôles et responsabilités de diverses parties prenantes. Il incombe toutefois aux gestionnaires des secteurs d'activité et des filiales de gérer de manière proactive le risque opérationnel inhérent à leurs activités quotidiennes. Le secteur Gestion du risque opérationnel supervise le processus de gestion du risque opérationnel. Le secteur Audit interne de la Banque participe à ce processus en communiquant les conclusions de ses mandats d'audit au secteur Gestion du risque opérationnel, ainsi qu'au comité de gestion des risques du conseil et au comité d'audit.

Le processus de gestion du risque opérationnel dont s'est dotée la Banque comprend les étapes suivantes :

### *Adoption de politiques par le conseil d'administration*

Le cadre de gestion du risque opérationnel comprend les politiques suivantes : gestion du risque opérationnel, gestion du risque d'impartition, gestion de la continuité des affaires, gestion du risque lié à la sécurité de l'information, protection des renseignements personnels et gestion du risque lié à la réputation.

### *Cueillette des données sur les pertes opérationnelles*

Les données concernant les pertes opérationnelles sont centralisées au sein du secteur Gestion du risque opérationnel.

### *Identification du risque opérationnel*

Les gestionnaires doivent détecter les risques découlant de leurs activités, y compris les risques liés aux nouveaux produits, aux nouvelles activités et aux nouveaux processus selon la méthode élaborée par le secteur Gestion du risque opérationnel. Le secteur Gestion du risque opérationnel viendra en aide aux secteurs d'activité au besoin et examinera l'analyse des risques.

### *Évaluation du risque opérationnel*

Les activités de la Banque sont divisées en processus liés au risque opérationnel qui doivent être évalués sur une base régulière par les secteurs d'activité avec l'appui du secteur Gestion du risque opérationnel, selon le programme d'autoévaluation du risque opérationnel. Des évaluations du risque opérationnel doivent être effectuées à la suite de toute modification importante de ces processus ou de la mise en œuvre d'un nouveau processus. Ces évaluations comprennent l'évaluation de l'incidence et de la probabilité du risque inhérent de même que de l'efficacité du contrôle des risques. Au besoin, les plans d'action conçus par les secteurs d'activité visent l'atténuation de tout risque important recensé, et le secteur Gestion du risque opérationnel en surveille l'évolution.

### *Gestion du risque opérationnel*

La gestion du risque opérationnel touche notamment la prise de la décision d'accepter, d'atténuer, d'éviter ou de transférer certains risques, et de mettre en place les procédures et mesures de contrôle appropriées. La Banque utilise plusieurs moyens pour réduire au minimum ou transférer ses risques, y compris la participation à un programme d'assurances corporatives, et l'élaboration d'un plan global et intégré de continuité des affaires.

### *Production de rapports sur le risque opérationnel*

Le secteur Gestion du risque opérationnel produit des rapports qui sont remis aux gestionnaires, à la haute direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration. Ces rapports contiennent notamment des renseignements sur les pertes opérationnelles par catégorie de risques et par grand secteur d'activité.

## Assurances corporatives

Dans le but d'atténuer en partie le risque opérationnel, la Banque s'appuie également sur un programme d'assurances corporatives exhaustif.

## Gestion de l'impartition

La Banque s'appuie sur diverses stratégies qui lui permettront de demeurer concurrentielle aussi bien en matière de coûts qu'en matière de diversification économiquement efficace de produits. L'impartition constitue l'une de ces stratégies importantes. Elle permet d'accéder à des technologies de pointe, favorise les économies d'échelle et contribue à l'amélioration de l'efficacité des processus. Une entente d'impartition sera considérée comme acceptable si elle procure à la Banque des avantages à court et à long terme, tout en comportant un niveau de risque acceptable. La Banque a mis en place une politique de gestion du risque d'impartition pour l'ensemble de ses activités. Cette politique vise à superviser les activités d'impartition et à assurer que les ententes les plus importantes sont gérées avec prudence et que leur surveillance et leur supervision sont adéquates selon leur importance.

## GESTION DU RISQUE LIÉ À LA RÉGLEMENTATION

Le risque lié à la réglementation fait référence au risque que la Banque ne se conforme pas aux lois, règles, règlements, lignes directrices des autorités de réglementation ou aux codes volontaires applicables. La politique de gestion du risque lié à la réglementation a recours au cadre de gestion du risque lié à la réglementation de la Banque qui comprend les éléments suivants :

- détermination des exigences en matière de réglementation applicables à la Banque et évaluation du risque attribuable à chaque exigence;
- élaboration, documentation, mise en œuvre des contrôles et évaluation de leur efficacité pour assurer la conformité aux exigences en matière de réglementation;
- évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles;
- identification et signalement des situations de non-conformité;
- renforcement des contrôles et correction des situations de non-conformité.

La gestion du risque lié à la réglementation est aussi régie par la politique sur le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes et par la politique sur la protection des renseignements personnels.

Le comité de gestion du risque lié à la réglementation est mis en place pour partager l'information et les meilleures pratiques. Il chapeaute également l'identification des exigences applicables à la Banque et surveille toute question de non-conformité. De plus, il soumet les rapports sur la gestion du risque lié à la réglementation au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Un comité de coordination du programme en matière de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes a également été mis sur pied pour surveiller plus précisément la conformité à la réglementation relative au recyclage des produits de la criminalité et au financement des activités terroristes.

Les rapports sur la gestion du risque lié à la réglementation sont soumis au moins chaque semestre au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration. L'efficacité du cadre de gestion du risque lié à la réglementation et du programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes est évaluée formellement chaque année.

## **GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE**

Le risque d'assurance correspond au risque de pertes qui peuvent être subies lorsque les hypothèses relatives aux produits d'assurance offerts par la Banque, en particulier en ce qui concerne la formulation des hypothèses utilisées pour établir les primes ou pour l'évaluation des réserves, diffèrent des résultats réels en matière d'assurance. La Banque assume certains risques d'assurance, principalement à l'égard des produits d'assurance pour les créanciers. Le risque d'assurance est géré dans le cadre d'un programme indépendant surveillé par des experts du domaine de l'assurance et des représentants de la Banque. La Banque souscrit des protections de réassurance afin d'atténuer les risques découlant de catastrophes ou de réclamations importantes, y compris des actes de terrorisme. En outre, l'élaboration et la tarification des produits d'assurance offerts par la Banque sont revues par des actuaires consultants, sur la base des pratiques reconnues.

## **GESTION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL**

Le risque environnemental correspond au risque de pertes financières qui peuvent survenir lorsqu'il est nécessaire de remettre les actifs de la Banque ou les actifs saisis de clients de la Banque dans un état environnemental sain. Le risque environnemental lié aux activités de financement est géré dans le cadre du processus d'approbation de prêts, alors que les risques liés aux actifs de la Banque, quoique limités, sont surtout gérés par le secteur Immobilier.

## **GESTION DU RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION**

Le risque lié à la réputation correspond au risque qu'une décision, un événement ou une série d'événements puisse influencer, directement ou indirectement, sur l'image que les actionnaires, les clients, les employés, le grand public ou toute autre partie prenante ont de la Banque, et ait une incidence négative sur ses revenus, ses activités et, en définitive, sur sa valeur.

Le risque lié à la réputation découle le plus souvent d'une gestion inadéquate des autres risques et peut toucher la quasi-totalité des activités d'une institution financière, même quand les activités sont, d'un point de vue technique, conformes aux exigences légales et aux exigences en matière de comptabilité et de réglementation. La réputation constitue un actif essentiel qui contribue à la croissance de l'entreprise, au maintien du lien de confiance avec les clients et le grand public et à l'optimisation de la valeur pour les actionnaires. Par conséquent, la réputation constitue un atout stratégique important.

Soucieux de protéger la Banque contre toute atteinte à sa réputation, et compte tenu de l'importance de ce risque, le comité de direction contrôle et supervise la gestion du risque de réputation au moyen d'une politique sur le risque lié à la réputation. Cette politique fait partie intégrante du cadre d'appétit et de gestion des risques. Tout au long de l'exécution des stratégies de la Banque, les hauts dirigeants, les administrateurs, les directeurs et tous les employés sont responsables de veiller à ce que la réputation de la Banque demeure adéquate. Le code de conduite et d'autres politiques soutiennent également une gestion adéquate des menaces potentielles qui pourraient avoir une incidence directe ou indirecte sur la réputation de la Banque.

## **AUTRES RISQUES SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER LES RÉSULTATS FUTURS**

Outre les principaux risques d'affaires décrits ci-dessus, il y a d'autres risques et incertitudes qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats de la Banque et qui pourraient faire en sorte que ceux-ci diffèrent substantiellement des énoncés prospectifs définis au début de ce document. Bien que des processus et des contrôles exhaustifs soient mis en place pour atténuer ces risques, ces derniers pourraient, de par leur nature, influencer grandement la performance de la Banque.

### **Conjoncture économique au Canada**

La Banque exerce ses activités principalement au Québec et en Ontario mais également, dans une moindre mesure, dans le reste du Canada. Ses revenus sont donc particulièrement sensibles à la conjoncture économique et commerciale au Canada. Les principaux facteurs à surveiller comprennent les taux d'intérêt, l'inflation, les fluctuations des marchés des capitaux, la vigueur de l'économie et les volumes d'affaires de la Banque dans certaines régions clés. Le niveau très bas de pertes sur prêts reflète les conditions de crédit favorables au Canada. Toutefois, une récession économique pourrait entraîner la hausse rapide des pertes sur prêts. Une détérioration prolongée de l'économie canadienne pourrait donc avoir une incidence défavorable sur les activités de la Banque. Depuis 2009, l'endettement des ménages n'a cessé d'augmenter. Par conséquent, une augmentation importante des taux d'intérêt et du chômage peut avoir une incidence négative sur le revenu personnel disponible et la capacité de service de la dette. Par conséquent, la Banque pourrait être touchée par une hausse des probabilités de défaut dans certains portefeuilles de prêts. La Banque est également exposée à une certaine concentration de prêts garantis par des biens immobiliers (comme les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels, de marges de crédit garanties, de prêts immobiliers et certaines parties du portefeuille de prêts commerciaux). Une correction possible du marché immobilier canadien pourrait donc avoir une incidence négative sur ces portefeuilles de prêts.

En outre, des modifications imprévues aux habitudes des consommateurs en matière de dépenses et d'épargne pourraient avoir des conséquences directes sur la conjoncture économique. Les relations d'affaires avec les clients pourraient par conséquent se dégrader, ce qui nécessiterait le développement rapide de nouveaux produits et services.

## Évolution des lois et de la réglementation

L'évolution des lois et de la réglementation pourrait avoir une incidence sur la Banque en influant sur son offre de produits et de services et sur la compétitivité du secteur des services financiers. Certaines modifications importantes à la réglementation nationale et internationale apportées récemment pour renforcer les exigences en matière de fonds propres et de liquidités pourraient se répercuter sur les activités de la Banque. Les nouvelles règles applicables aux institutions financières ont considérablement augmenté et évoluent à un rythme effréné. Les règles qui sont déjà en place sont également visées et sont assujetties à des changements soudains, et la Banque doit s'y conformer. Cette situation exige une mobilisation considérable de ressources techniques, humaines et financières dans un délai très court. Par conséquent, la Banque peut avoir à supporter les conséquences d'une mise en place rapide des modifications à la réglementation et le fardeau des coûts connexes.

## Concurrence

La concurrence sur le marché des services financiers est très importante. Le niveau de la concurrence dans les différents segments de marché où la Banque exerce ses activités influe sur sa performance. La vive concurrence dans le secteur des services financiers pourrait nuire à la capacité de la Banque d'atteindre ses objectifs. Plusieurs facteurs, dont le prix des produits et des services offerts, leur qualité et leur variété, ainsi que les initiatives des concurrents, pourraient avoir une incidence négative sur le positionnement de la Banque.

## Cybersécurité

La Banque a mis en place des processus pour protéger son réseau et ses activités contre les cyberincidents et les cybermenaces émergentes.

## Continuité des affaires

Des événements externes imprévus, comme les catastrophes naturelles, sont des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Banque. Les ressources, les processus et les résultats de la Banque pourraient dépendre de sa capacité à mettre en œuvre un plan de continuité des affaires en temps opportun. La planification de l'éventualité de ces événements a été prise en compte dans le cadre de la gestion des risques de la Banque et est gérée conformément à la politique de gestion de la continuité des affaires.

## Développements technologiques

La capacité de la Banque de gérer les risques associés aux développements technologiques rapides et à l'innovation pourrait se répercuter sur les résultats prospectifs.

## Capacité à attirer et à conserver des employés clés

La performance future de la Banque dépend en grande partie de sa capacité à attirer et à conserver des employés clés. Au sein du secteur des services financiers, la concurrence pour le recrutement d'employés et de cadres est plutôt vive et rien ne garantit que la Banque réussira à attirer et à conserver ces personnes, ce qui pourrait influencer considérablement les opérations et la compétitivité de la Banque.

## Infrastructure commerciale

La Banque fait affaire avec des tiers pour s'assurer de disposer des composantes indispensables à son infrastructure commerciale, notamment des connexions Internet et d'autres services de communications et de gestion de bases de données. Une interruption de ces services pourrait nuire à la capacité de la Banque d'offrir ses produits et services à ses diverses clientèles et de poursuivre ses activités.

## Risque lié aux modèles

La Banque a recours à divers modèles dans le cadre de la gestion continue de ses risques qui peuvent l'exposer au risque lié aux modèles. Ce risque correspond à la perte potentielle qui pourrait découler du risque qu'un modèle ne fonctionne pas ou ne permette pas de détecter le risque comme prévu. Il découle également de l'utilisation inappropriée d'un modèle. La Banque a mis en place un processus de validation des modèles aux fins de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'application des principaux modèles de la Banque en ce qui a trait à l'approche avancée en matière de risque de crédit.

## Autres facteurs

D'autres facteurs hors du contrôle de la Banque pourraient influencer les résultats, comme il est mentionné dans la « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » au début du présent rapport de gestion. Il convient de noter que la liste de facteurs énoncés ci-dessus n'est pas exhaustive.

# CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) de la Banque sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction de la Banque, laquelle assure une communication appropriée de cette information. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à l'intégralité et à la fiabilité de l'information financière conformément aux PCGR.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière sont responsables de la mise en place et du maintien des CPCI et du CIIF, conformément aux

directives du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*. Ils sont secondés dans cette tâche par le comité de divulgation, dont les membres sont des hauts dirigeants de la Banque.

Au 31 octobre 2014, le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière ont fait évaluer, sous leur supervision, l'efficacité des CPCI, conformément au Règlement 52-109, et ont conclu, sur la base de cette évaluation, qu'ils étaient efficaces et bien conçus à cette date.

De même, au 31 octobre 2014, le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière ont fait évaluer, sous leur supervision, la conception et l'efficacité du CIIF, conformément au Règlement 52-109, et ont conclu, sur la base de cette évaluation, qu'il était efficace et bien conçu à cette date.

L'évaluation des CPCI a été réalisée selon le cadre de contrôle défini en 1992 par le *Committee of Sponsoring Organizations* (COSO) de la *Treadway Commission*. L'évaluation de la conception et de l'efficacité du CIIF a été réalisée en utilisant le cadre de contrôle défini par le COSO en ce qui concerne les contrôles relatifs aux volets Entité et Finances et en utilisant les objectifs de contrôle de l'information et des technologies associées (COBIT) en ce qui concerne les contrôles généraux des technologies de l'information.

## MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels. Certaines de ces méthodes comptables sont jugées critiques, étant donné qu'elles exigent de la direction qu'elle exerce son jugement pour formuler des estimations particulièrement importantes qui, de par leur nature, soulèvent des incertitudes. Les modifications de ces estimations pourraient avoir une incidence considérable sur les états financiers consolidés de la Banque. Ces méthodes comptables critiques sont décrites ci-dessous.

### DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS

#### Provisions cumulatives pour pertes sur prêts

Les provisions cumulatives pour pertes sur prêts permettent d'ajuster la valeur des prêts pour refléter l'estimation par la direction des pertes subies dans les portefeuilles de prêts. La direction revoit régulièrement la qualité du crédit des portefeuilles afin de s'assurer de la suffisance des provisions cumulatives pour pertes sur prêts. Ces provisions dépendent notamment de l'évaluation des montants et des dates de flux de trésorerie futurs, de la juste valeur des garanties et des coûts de réalisation, ainsi que de l'interprétation de l'incidence de la conjoncture économique et des conditions de marché. Pour évaluer le montant et la date des flux de trésorerie futurs, la direction doit faire largement appel au jugement pour formuler les hypothèses clés, y compris à l'égard de la conjoncture économique et des conditions commerciales, des données historiques de la Banque, de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et de l'exposition au risque de défaut et, le cas échéant, de la valeur de réalisation des garanties. Compte tenu de l'importance des montants et de l'incertitude qui leur est propre, des modifications apportées aux estimations et aux hypothèses actuelles utilisées pour établir les provisions cumulatives pour pertes sur prêts pourraient se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents.

Des changements dans les circonstances peuvent faire en sorte que des évaluations futures du risque de crédit diffèrent de manière significative des évaluations courantes et pourraient, par conséquent, entraîner une augmentation ou une réduction

Compte tenu des limites inhérentes à tout système de contrôle, l'évaluation des contrôles par la direction ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que tous les problèmes de contrôle interne qui pourraient entraîner de graves inexactitudes ont été détectés.

#### Modifications apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

substantielle des provisions cumulatives pour pertes sur prêts dans l'état du résultat consolidé pour un exercice donné. Une description détaillée des méthodes utilisées pour déterminer les provisions pour pertes sur prêts se retrouve à la note 3 des états financiers consolidés annuels et à la rubrique « Gestion du risque de crédit » à la page 46 du présent rapport de gestion.

Cette estimation comptable critique a une incidence sur tous les secteurs d'activité.

#### Autres actifs financiers

Les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et comme détenus jusqu'à l'échéance font l'objet d'un suivi trimestriel afin d'établir s'il existe une indication objective de dépréciation. En évaluant la baisse de valeur, la direction exerce son jugement et tient compte de nombreux faits spécifiques à chaque placement et de tous les facteurs qui pourraient constituer une indication objective de dépréciation. Pour évaluer s'il existe une indication objective d'une dépréciation, la direction doit exercer une part importante de jugement à l'égard de divers facteurs, notamment les difficultés financières de l'émetteur ou de la contrepartie, un défaut de paiement des intérêts ou du capital ou la probabilité de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un actif financier en deçà de son coût et un événement générateur de pertes. La direction doit également affirmer son intention et sa capacité de détenir les titres jusqu'à leur recouvrement.

La direction fait aussi appel au jugement pour déterminer à quel moment comptabiliser une perte de valeur. La décision de comptabiliser une perte de valeur, les montants connexes et la période au cours de laquelle elle est comptabilisée pourraient changer si l'évaluation de ces facteurs par la direction différait. Voir la note 3 des états financiers consolidés annuels pour des précisions sur la comptabilisation des actifs financiers disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance.

Cette estimation comptable critique touche essentiellement les activités de trésorerie présentées dans le secteur Autres.

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Banque comptabilise une très grande partie de ses instruments financiers, y compris les dérivés, à leur juste valeur. La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. Les variations de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction de la Banque et des engagements au titre des valeurs vendues à découvert, ainsi que des dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, sont généralement comptabilisées en résultat au poste « Autres revenus ».

La juste valeur d'un instrument financier au moment de la comptabilisation initiale est généralement le prix de la transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Dans certains cas, la juste valeur initiale peut être fondée sur d'autres transactions observables sur les marchés pour le même instrument ou être calculée selon une technique d'évaluation.

Après la comptabilisation initiale, la meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers correspond aux cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles. Cette juste valeur est fondée sur le cours du marché compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur dans les circonstances. Sinon, la juste valeur est évaluée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimisent celle des données d'entrée non observables. Il faut exercer un jugement pour déterminer la technique d'évaluation et les données d'entrée qu'il faut utiliser. Les techniques d'évaluation comprennent l'actualisation des flux de trésorerie, la comparaison avec les prix de marché actuels d'instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables et les modèles d'évaluation des options. Les données d'entrée, entre autres, visent les prix contractuels des instruments sous-jacents, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Les évaluations peuvent également être ajustées afin de refléter l'incertitude liée à ces paramètres. Notamment, des ajustements de l'évaluation peuvent être apportés à l'égard de la liquidité ou du risque de crédit de la contrepartie liés à des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée, si bien qu'elle ne peut pas être représentative des justes valeurs futures.

L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par une comptabilisation des produits considérablement différente.

Ces estimations comptables critiques touchent principalement le secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux et le secteur Autres. Des renseignements supplémentaires sur l'évaluation de la juste valeur figurent dans les notes 3 et 23 des états financiers consolidés annuels.

## RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Les avantages du personnel pour les régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi sont calculés par des actuaires indépendants de la Banque selon un certain nombre d'hypothèses formulées par la direction, comme les taux d'actualisation, les niveaux de rémunération futurs, l'âge de départ à la retraite, le taux de mortalité et l'augmentation du coût des soins de santé. Le taux d'actualisation est déterminé au moyen d'une courbe de rendement des obligations de sociétés de première catégorie, dont l'élaboration requiert une part importante de jugement. Les autres hypothèses clés nécessitent aussi de la direction qu'elle exerce une part importante de jugement. Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations définies et en raison de la nature à long terme de ces régimes, toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence considérable sur l'actif (le passif) au titre des prestations définies, ainsi que sur les coûts relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi. Les taux d'actualisation étaient de 4,25 % au 31 octobre 2014 et de 4,55 % au 31 octobre 2013. La note 18 des états financiers consolidés annuels fournit des renseignements supplémentaires sur les autres hypothèses clés et l'analyse de sensibilité connexe, ainsi que sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi de la Banque.

Cette estimation comptable critique a une incidence sur tous les secteurs d'activité.

## REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

À la date d'acquisition, les actifs et les passifs de l'entité acquise ont été pris en compte à la juste valeur dans le bilan consolidé. L'évaluation des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise et de la contrepartie éventuelle au moment de la comptabilisation initiale était fondée sur un certain nombre d'hypothèses formulées par la direction, comme les estimations de flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation et les modalités contractuelles. Pour évaluer le taux d'actualisation, la direction doit faire largement appel au jugement à l'égard des hypothèses clés, y compris le coût pour mobiliser des fonds sur le marché, la prime de risque associée aux prêts et le coût d'administration des portefeuilles. Des changements aux hypothèses auraient pu avoir une incidence importante sur le montant du goodwill, de la contrepartie éventuelle ou des profits d'acquisition comptabilisés.

Cette estimation comptable critique a surtout une incidence sur le secteur d'activité B2B Banque. Voir la note 30 des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements sur les regroupements d'entreprises.

## PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

La direction exerce son jugement pour déterminer si un événement ou une transaction passé peut entraîner la comptabilisation de provisions ou d'un passif éventuel, par exemple dans le cas d'une action en justice ou de plans de restructuration. Les provisions sont constituées lorsque la direction détermine qu'il devient probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable, compte tenu de tous les risques et incertitudes pertinents. Quand cela est jugé nécessaire, la direction et des spécialistes internes et externes participent à l'évaluation de la probabilité et à l'estimation de l'obligation.

Des passifs éventuels sont créés lorsqu'il n'est pas possible d'établir si une obligation, découlant d'un événement ou d'une transaction passé, est probable ou de déterminer de façon fiable le montant de la perte, auquel cas aucune provision n'est comptabilisée. Dans le cours normal des activités, la Banque et ses filiales sont visées par diverses poursuites judiciaires et réclamations, dont certaines avec des organismes de réglementation. Plusieurs de ces différends ont trait à des prêts consentis par la Banque et s'élèvent contre les dispositions prises par celle-ci pour recouvrer des prêts en souffrance et réaliser les garanties consenties aux termes des prêts. La Banque fait également l'objet de certaines poursuites, notamment à l'égard d'activités à titre de fiduciaire dans ses transactions d'administration de portefeuilles et de l'imposition de certains frais bancaires. Ces actions en justice peuvent avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Banque même si aucune provision n'a été constituée. En outre, la Banque doit sans cesse évaluer ses obligations fiscales dans divers territoires ce qui, compte tenu de l'évolution des interprétations, peut entraîner des conséquences fiscales différentes.

Toute modification à ces évaluations pourrait entraîner des ajustements aux provisions comptabilisées. De plus, les coûts réels de la résolution des réclamations, individuellement ou collectivement, pourraient être notablement plus élevés ou plus bas que les montants comptabilisés pour ces réclamations pour une période de présentation de l'information financière donnée.

Voir la note 29 des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements.

## GOODWILL, AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AUTRES ACTIFS

### Goodwill

Au 31 octobre 2014, le solde du goodwill s'établissait à 64,1 millions \$, soit le même niveau qu'au 31 octobre 2013. Le goodwill est soumis annuellement à un test de dépréciation, comme il est mentionné à la note 3 des états financiers consolidés annuels.

Pour les besoins de la mise en œuvre de tests de dépréciation, le goodwill est attribué aux unités génératrices de trésorerie (UGT) de la Banque, qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne.

Au 31 octobre 2014, 34,9 millions \$ ont été attribués au secteur d'activité B2B Banque, et 29,2 millions \$ ont été attribués à une partie du secteur d'activité Particuliers et Entreprises, désignée unité de détail, qui comprend les activités de toutes les succursales et les activités des autres services bancaires de détail au Québec. Le test exige de comparer la valeur recouvrable de l'UGT avec la valeur comptable de ses actifs nets. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une réduction de valeur est imputée au résultat.

La direction a recours à un certain nombre d'estimations importantes, y compris les taux de croissance projetés du résultat net, les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisé dans le modèle des flux de trésorerie et le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs, pour établir la valeur recouvrable de l'UGT. La direction considère que ces estimations sont raisonnables et conformes aux objectifs financiers de la Banque. Ces estimations prennent en compte les meilleures estimations de la direction, mais comportent toutefois des incertitudes inhérentes qui sont hors du contrôle de la Banque.

Des modifications apportées à l'une ou à l'autre de ces estimations pourraient influencer considérablement sur le calcul de la valeur recouvrable et la perte de valeur qui en résulterait. Par conséquent, la direction ne peut raisonnablement quantifier l'incidence que l'utilisation d'hypothèses différentes aurait sur la performance financière globale de la Banque. De plus, il est impossible de prévoir si un événement qui déclenche une perte de valeur se produira, ni quand il se produira, ou quelle sera son incidence sur la valeur des actifs présentée par la Banque.

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au cours des exercices 2014 ou 2013. Le montant des pertes de valeur pourrait être présenté, le cas échéant, dans les frais autres que d'intérêt du secteur d'activité Particuliers et Entreprises ou B2B Banque, au poste « Autres frais ».

Voir la note 9 des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements.

### Autres immobilisations incorporelles et autres actifs

Les autres immobilisations incorporelles à durée de vie limitée sont aussi soumises à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être pleinement recouvrable. En effectuant ce test, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer de ces actifs. Lorsque la valeur comptable nette dépasse l'estimation des flux de trésorerie nets futurs actualisés, les immobilisations incorporelles à durée de vie limitée sont considérées comme étant dépréciées et ramenées à leur valeur recouvrable. Les projets de TI et les autres programmes en cours de développement sont soumis à un test semblable au moins une fois l'an. Une perte de valeur de 3,4 millions \$ liée aux projets de TI a été comptabilisée au cours de l'exercice 2014, y compris une perte de valeur de 1,6 million \$ subie dans le cadre des initiatives de restructuration, tandis qu'une charge de 1,1 million \$ avait été comptabilisée au cours de l'exercice 2013.

Par ailleurs, la direction revoit périodiquement la valeur des autres actifs de la Banque, notamment les immobilisations corporelles et les autres frais différés, afin de déterminer les pertes de valeur possibles et de valider les périodes d'amortissement connexes. Une perte de valeur de 0,4 million \$ liée essentiellement aux infrastructures de TI a été comptabilisée au cours de l'exercice 2014, tandis qu'une charge de 1,7 million \$ avait été comptabilisée au cours de l'exercice 2013. Au cours de l'exercice précédent, par suite de la décision de relocaliser les employés de B2B Banque, la période d'amortissement de certaines améliorations locatives, de matériel et de mobilier avait été réduite pour tenir compte de leur nouvelle durée d'utilité estimée. Cela avait entraîné une perte de valeur additionnelle de 3,3 millions \$ en 2013.

Toute modification apportée aux estimations et aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur les résultats.

## IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La Banque utilise la méthode axée sur le bilan et comptabilise l'actif ou le passif d'impôt différé liés aux reports en avant de pertes et autres différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui s'appliqueront à la date à laquelle on s'attend à ce que les différences s'inversent. Une provision pour perte de valeur est établie, au besoin, afin de ramener la valeur de l'actif d'impôt différé au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable. Tous les montants découlant des changements de taux d'imposition sont comptabilisés dans le résultat net, sauf s'ils sont liés à des éléments précédemment comptabilisés dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

## MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié de nouvelles normes et des modifications aux normes existantes relatives aux instruments financiers, à la compensation, aux droits ou taxes et aux produits des activités ordinaires tirés des contrats avec des clients, qui n'étaient pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 31 octobre 2014. La direction surveille également les modifications proposées à la méthode de comptabilité des contrats de location qui devrait être parachevée en 2015. La note 4 des états financiers consolidés annuels contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications des normes existantes.

La direction achève son évaluation de l'incidence de l'adoption, le 1<sup>er</sup> novembre 2014, des modifications à la norme existante sur la compensation et de la nouvelle norme sur les droits ou taxes sur ses états financiers consolidés.

La direction évalue l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, sur ses états financiers, qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Selon les évaluations préliminaires, l'adoption de l'IFRS 9 pourrait avoir une incidence importante sur les systèmes d'information de la Banque, ses processus et sa situation financière, étant donné que la norme contient de nouvelles exigences sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, y compris la dépréciation, et sur les relations de couverture. La direction évalue aussi l'incidence potentielle de l'adoption de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec des clients*, sur le montant et le calendrier des produits comptabilisés par la Banque et sur ses états financiers. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.